ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION — TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de la Commission permanente de l'aménagement du territoire

Le mardi 24 mai 2005 — Vol. 38 N° 60

Étude des crédits du ministère des Transports (1): volet Promotion et développement de la Capitale-Nationale

Président de l'Assemblée nationale:
M. Michel Bissonnet

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 $
Débats des commissions parlementaires	500,00 $
Pour une commission en particulier:	
Commission de l'administration publique	75,00 $
Commission des affaires sociales	75,00 $
Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation	25,00 $
Commission de l'aménagement du territoire	100,00 $
Commission de l'Assemblée nationale	5,00 $
Commission de la culture	25,00 $
Commission de l'économie et du travail	100,00 $
Commission de l'éducation	75,00 $
Commission des finances publiques	75,00 $
Commission des institutions	100,00 $
Commission des transports et de l'environnement	100,00 $
Index (une session, Assemblée et commissions)	15,00 $

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec, Qc
G1A 1A3

Téléphone: (418) 643-2754
Télécopieur: (418) 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires sur Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente de l'aménagement du territoire

Le mardi 24 mai 2005 — Vol. 38 N° 60

Table des matières

Promotion et développement de la Capitale-Nationale 1
Remarques préliminaires 1
M. Michel Després 1
Mme Agnès Maltais 4
M. Sylvain Légaré 6
Discussion générale 7
Aide aux entreprises en prédémarrage spécialisées en technologie 7
Document déposé 9
Événements et activités tenus dans la région 12
Investissements dans les secteurs de la santé et de l'éducation 12
Entretien du réseau routier 14
Aide aux entreprises en prédémarrage spécialisées en technologie (suite) 15
Nominations à la Commission de la capitale nationale 15
Fonds d'intervention économique régional, FIER-Grande région de Québec 15
Nominations à la Commission de la capitale nationale (suite) 16
Aide aux entreprises en prédémarrage spécialisées en technologie (suite) 16
Fonds d'intervention économique régional, FIER-Grande région de Québec (suite) 17
Projet d'agrandissement du Centre de foires de Québec 18
Entretien du réseau routier (suite) 19
Projet d'agrandissement du Centre de foires de Québec (suite) 20
Entretien du réseau routier (suite) 20
Fêtes du 400e anniversaire de la ville de Québec 21
Modernisation de l'aéroport Jean-Lesage 22
Prolongement de l'autoroute du Vallon et projet de la promenade des Deux-Rivières 23
Entretien du réseau routier (suite) 24
Modernisation de l'aéroport Jean-Lesage (suite) 25
Aménagement du parc des Champs-de-Bataille 25
Entretien du réseau routier (suite) 25
Modernisation de l'aéroport Jean-Lesage (suite) 26
Prolongement de l'autoroute du Vallon et projet de la promenade des Deux-Rivières (suite) 26
Fêtes du 400e anniversaire de la ville de Québec (suite) 27
Relance de la promenade Samuel-De Champlain 27
Jeux mondiaux des policiers et des pompiers 29
Relance de la promenade Samuel-De Champlain (suite) 30
Fêtes du 400e anniversaire de la ville de Québec (suite) 31
Programme de soutien aux projets économiques dans la région de Charlevoix 31
Budget consacré au développement touristique de la région 32
Programme de soutien aux projets économiques dans la région de Charlevoix (suite) 33
Budget consacré au développement touristique de la région (suite) 33
Assainissement de la rivière Saint-Charles 35
Projets de développement touristique 36
Rôle de la Commission de la capitale nationale 37
Relations avec les députés de la région 38
Avenir de l'Aquarium et du Jardin zoologique du Québec 40
Présence des institutions de l'État dans la capitale nationale 41
Crédits accordés aux institutions culturelles 43
Adoption des crédits 44
Documents déposés 44

Autres intervenants

M. François Ouimet, président

Mme Sarah Perreault
M. Jean Dubuc
Mme France Hamel
M. Raymond Bernier
M. Rosaire Bertrand

* M. Raymond Lesage, Bureau de la Capitale-Nationale
* M. Pierre Boulanger, Commission de la capitale nationale

* Témoins interrogés par les membres de la commission

Note de l'éditeur: Les crédits du volet Affaires maritimes du ministère des Transports ont été étudiés à la Commission des transports et de l'environnement le 24 mai 2005.
Les crédits du volet Transports du ministère des Transports ont été étudiés à la Commission des transports et de l'environnement le 25 mai 2005.
Les crédits du volet Travaux routiers et voirie du ministère des Transports ont été étudiés à la Commission des transports et de l'environnement le 27 mai 2005.

Le mardi 24 mai 2005 — Vol. 38 N° 60

Étude des crédits du ministère des Transports (1): volet Promotion et développement de la Capitale-Nationale

(Neuf heures quarante et une minutes)

Le Président (M. Ouimet): Alors, à l'ordre, s'il vous plaît! Je déclare la séance de la Commission de l'aménagement du territoire ouverte. Et je demanderais à toutes les personnes dans la salle de bien vouloir éteindre la sonnerie de leurs téléphones cellulaires.

La commission est réunie pour étudier les crédits budgétaires relevant du ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale pour l'année financière 2005-2006. Une enveloppe totale de quatre heures a été allouée pour l'étude du programme 4, intitulé Promotion et développement de la Capitale-Nationale.

M. le secrétaire, avons-nous des remplacements?

Le Secrétaire: Oui, M. le Président, M. Auclair (Vimont) est remplacé par Mme Perreault (Chauveau); M. Clermont (Mille-Îles) est remplacé par Mme Hamel (La Peltrie); et M. Tomassi (LaFontaine) est remplacé par M. Bernier (Montmorency).

Le Président (M. Ouimet): Alors, avant de poursuivre les travaux de la commission, j'aimerais une indication de la part des membres de la commission, en particulier de la part de la députée de Taschereau. Depuis le début de l'étude des crédits en commission parlementaire, nous avons adopté une façon de faire qui fait en sorte que je distribue les droits de parole par blocs de 20 minutes en commençant par l'opposition et puis par la suite en alternance, et ça inclut les questions des députés et le temps de parole du ministre. Alors, je me demande si cela vous convient. Le vice-président de la commission a connu ce fonctionnement la semaine passée, ça semblait être... Ça vous va?

Mme Maltais: Cela me convient aussi, M. le Président.

Le Président (M. Ouimet): Ça vous convient.

Mme Maltais: Comme il est d'usage, ce temps de parole de 20 minutes, réponse du ministre comprise, permet d'avoir un échange et non pas des soliloques.

Promotion et développement de la Capitale-Nationale

Le Président (M. Ouimet): Voilà. Alors, bien. Alors, ça convient à tout le monde, y compris le député de Vanier? Bien.

Remarques préliminaires

Alors, nous en sommes maintenant à l'étape des remarques préliminaires. Alors, M. le ministre, je vous souhaite la bienvenue, à vous et à votre équipe, et je vous cède la parole pour vos remarques préliminaires.

M. Michel Després

M. Després: Merci beaucoup, M. le Président, de me recevoir ce matin pour l'étude des crédits de la Capitale-Nationale. Je remercie les députés, qui sont ici présents en grand nombre, de la région de Québec et même l'extérieur de Québec, d'après ce que je peux de voir, la députée de Taschereau, qui est accompagnée du député de Blainville et du député de Vanier, de la députée de Chauveau, la députée de La Peltrie et le député de Dubuc.

Ceci étant dit, M. le Président, je vais d'abord vous présenter les gens qui m'accompagnent aujourd'hui avant de commencer directement les remarques préliminaires. Je suis accompagné de M. Michel Lambert, sous-ministre adjoint au Bureau de la Capitale-Nationale; de Mme Marie-Claude Francoeur, à ma droite, qui est chef de cabinet au ministère des Transports et de la Capitale; M. Raymond Lesage, qui est le commissaire au 400e; et M. Pierre Boulanger, président de la Commission de la capitale nationale du Québec. Ce sont les gens qui m'accompagnent, M. le Président, pour les crédits touchant la Capitale-Nationale.

Nous voici réunis aujourd'hui pour soumettre à cette Assemblée les crédits 2005-2006 du programme 4, élément 1, Promotion et développement de la Capitale-Nationale, inscrit aux crédits du ministère des Transports. M. le Président, d'entrée de jeu, je veux signifier que la région de la Capitale-Nationale tire bien son épingle du jeu. Québec maintient d'immenses progrès dans les domaines du développement technologique, de la recherche universitaire, de l'optique photonique, de pharmaceutique, par les entreprises nées ici et maintenant présentes à l'international. Ville de mémoire et de connaissance, Québec deviendra sous peu la capitale du gouvernement en ligne la plus moderne d'Amérique, et l'année 2008 fera de Québec un rendez-vous international sans pareil.

Notre gouvernement s'assure que la capitale saura relever les défis de demain. Pour m'appuyer dans mes responsabilités de ministre régional, la Commission de la capitale nationale et le Bureau de la Capitale-Nationale jouent des rôles importants, différents mais complémentaires. Depuis maintenant 10 ans, la commission a réussi à embellir et à promouvoir notre capitale, mettant en oeuvre de multiples réalisations appréciées tant des citoyens que des visiteurs.

Ainsi, les seuls travaux d'aménagement ont totalisé 87,2 millions de dollars et ont permis de compléter plus de 150 projets. En y ajoutant les subventions de 50,9 millions de dollars à la ville de Québec ainsi que les dépenses de programmes et de fonctionnement de l'organisme, c'est donc au total 205 millions de dollars qu'a injectés la commission dans l'économie de la région, depuis sa création, en 1995.

En aménagement, la commission poursuit d'ailleurs son action sur quatre axes d'intervention, soit la

mise en valeur de la colline Parlementaire, l'aménagement d'ensembles urbains, de places, de parcs et d'espaces verts, la mise en lumière des sites et de bâtiments, l'amélioration des voies d'accès à la capitale.

Parmi les chantiers 2004-2005, je souligne que le parachèvement de la colline Parlementaire a été complété par des travaux sur l'arrière du domaine de l'Assemblée nationale, le long de la rue des Parlementaires, qui auront donné un sens à ce lieu. Plusieurs autres chantiers doivent être soulignés, comme l'assistance apportée à Société du 400e dans l'élaboration du concept d'aménagement de l'espace du 400e autour du bassin Louise, ainsi que de la mise en lumière des églises patrimoniales Saint-Félix de Cap-Rouge et Saint-Michel de Sillery, ainsi que de la porte Saint-Jean. Gestionnaire du domaine Cataraqui, la commission a aussi multiplié les démarches en vue d'en faire un centre de réunion doublé d'un jardin historique public.

D'autre part, la commission a mis en oeuvre un vaste programme de promotion visant à faire connaître et aimer la capitale. Par exemple, plus de 17 700 participants du programme Découvrir la capitale ont apprécié la beauté de Québec et l'histoire de ses institutions. La série *Au tribunal de l'Histoire* a, quant à elle, attiré 3 000 spectateurs payants au Musée de l'Amérique française, lors de ses six soirées-spectacles.

Deux nouvelles fresques murales ont été réalisées dans le quartier de Limoilou en 2004-2005 — pour ne pas dire dans le comté de Taschereau maintenant — la Fresque du Centre Horizon et la fresque du centre Ferland.

Divers gestes de commémoration ont aussi été posés. Je pense aux monuments au peintre Horatio Walker et aux poètes Alexandre Pouchkine et Émile Nelligan. La commission a également accueilli deux nouveaux hommages à des héros latino-américains, l'Équatorien Juan Montalvo et le Chilien Bernardo O'Higgins.

En outre, la commission a poursuivi la publication de livres qui enrichissent notre patrimoine imprimé, avec l'ouvrage *Les Anglos* qui s'est ajouté à une riche collection comprenant une trentaine d'oeuvres sur Québec, son histoire et ses enjeux.

Enfin, la commission a soutenu quatre simulations parlementaires: le Tournoi jeunes démocrates, le Forum étudiant, le Parlement jeunesse et le Parlement des sages. Et elle a présenté la Dictée des Amériques, qui rejoint des millions de francophones dans le monde entier.

Parallèlement, accroître le développement économique de la capitale reste une préoccupation majeure de notre gouvernement. Mais tout d'abord quelques mots pour dire que la région affiche une économie en bonne santé. Le taux de chômage régional, qui se chiffrait à 5,8 % en 2004, est à la fois le plus faible de toutes les régions du Québec et aussi à son plus bas niveau depuis 1987. Le taux d'emploi a, lui aussi, atteint un record et se fixait à 60,7 % en 2004. Cette donnée est très significative, car elle illustre la proportion de la population qui participe à l'enrichissement collectif, donc au dynamisme régional.

Depuis deux ans, la nouvelle approche économique de notre gouvernement a permis d'attirer le secteur privé comme partenaire majeur dans l'investissement. Ainsi, en avril dernier, un fonds d'intervention économique régional, le FIER-Québec, a vu le jour dans la Capitale-Nationale. C'est un fonds de 15 millions de dollars qui a été rendu disponible, dont 5 millions proviennent d'investissements privés. Une autre excellente nouvelle fut l'annonce d'un investissement de 75 millions de la multinationale française Ubisoft qui aura des retombées sans précédent pour la région de la Capitale-Nationale. La création de 200 emplois est prévue en nouvelles technologies.

● *(9 h 50)* ●

En outre, le gouvernement a posé des gestes déterminants pour améliorer la qualité des services publics. Ainsi, des investissements de plus de 21 millions de dollars ont été annoncés pour deux établissements de santé, soit l'Enfant-Jésus et l'Hôpital Laval.

L'an dernier, j'avais affirmé que la présence de centres décisionnels et d'expertise devait être renforcée. Ainsi, à l'échelle régionale, le maintien à Québec du siège social d'Innovatech Québec et Chaudière-Appalaches est chose acquise. De nouveaux investissements sont attendus en 2005, et la volonté gouvernementale d'associer des investisseurs privés au portefeuille d'Innovatech est confirmée, un autre pas vers une prospérité grandissante pour notre région.

Par ailleurs, le Bureau de la Capitale-Nationale veille particulièrement à l'adaptation de l'action gouvernementale sur notre territoire. Ainsi, la conférence régionale des élus, en fonction depuis le 1er avril 2004, a vu ses budgets confirmés à nouveau pour trois ans à raison de 1 million et demi de dollars par année. Le transfert des centres locaux de développement aux MRC s'est fait sans heurt, et 5 millions par année, pour trois ans, ont été confirmés. Et les fonds locaux d'investissement, les FLI, ont également été reconduits jusqu'en 2010, donnant ainsi aux CLD des enveloppes autonomes. Le développement local est donc bien outillé pour accomplir sa mission.

Pôle Québec Chaudière-Appalaches a maintenant complété sa première année d'opération. Déjà, nous avons pu sentir la consolidation des principaux éléments de sa mission, regroupés autour de trois lignes d'affaires: le développement des filières porteuses; la prospection et la promotion de l'investissement; le réseautage et le perfectionnement des entrepreneurs.

J'ai également confirmé l'aide financière octroyée aux festivals et événements majeurs de la région. Au total, c'est plus de 1 million de dollars par année qui seront consacrés à une dizaine d'événements essentiels au rayonnement de notre région et ayant des impacts assurés. De plus, j'ai fait en sorte que des ententes sur deux ans soient conclues avec les organisateurs. M. le Président, cette nouvelle fut accueillie favorablement par le milieu événementiel et elle témoigne une fois de plus de l'attention portée à la Capitale-Nationale par le gouvernement du Québec.

Quant aux dossiers de la ville de Québec, dès mon entrée en fonction, j'ai eu des échanges avec le maire sur les dossiers prioritaires. Nous avons commencé à jeter les bases d'une collaboration, notamment en matière de partenariat touristique. Nos équipes respectives avancent et travaillent pour trouver un terrain d'entente qui refléterait un esprit de partenariat sur la parité du financement.

Vous savez, l'industrie touristique est un des moteurs de notre économie. En 2004, le taux d'occupation

des hôtels se chiffrait à 56,3 %, presque l'équivalent à celui de 2002, à 56,5 %, d'où des dépenses touristiques atteignant 1,5 milliard de dollars.

De plus, l'annonce récente du projet d'assainissement de la Saint-Charles a de quoi réjouir les citoyens de Québec. 110 millions seront investis, incluant la renaturalisation des berges de cette rivière traversant le coeur de la ville de Québec.

L'intégration du volet sportif à la mission de l'Office du tourisme et des congrès de Québec fut un autre exemple d'action de partenariat menée par le bureau et qui permet de donner une vision commune des événements sportifs les plus prometteurs.

En outre, nous avons conclu un partenariat financier avec la ville de Québec et Développement économique Canada visant la mise en place du Commissariat au cinéma et à la télévision de Québec. Cette instance permanente d'accueil permet de solidifier l'industrie cinématographique et télévisuelle dans la région.

Pour l'année 2005-2006, la commission entend maintenir sa présence dans les médias en prenant notamment appui sur son 10e anniversaire de création et soutenir des campagnes ciblées qui permettront de promouvoir la capitale auprès du plus grand nombre possible de Québécois.

À ce moment-ci, je ne peux m'empêcher de souligner tout l'enthousiasme ressenti par l'annonce gouvernementale d'une enveloppe de 110 millions de dollars octroyée pour les célébrations du 400e de la fondation de Québec qui auront lieu en 2008. Ces célébrations marqueront un moment historique de Québec et feront rayonner notre capitale partout dans le monde. Au-delà de ces festivités, ce quatrième centenaire fera converger les regards vers Québec, puisqu'elle sera l'hôte de nombreuses manifestations dans plusieurs domaines. D'ailleurs, quelques événements majeurs sont déjà confirmés pour 2008: le Congrès eucharistique, le Sommet de la Francophonie, le Championnat mondial de hockey qui se tiendra pour la première fois en dehors du continent européen.

La relance de la promenade Samuel-De Champlain, vaste projet de la requalification du littoral du Saint-Laurent, comportera: la transformation de cette voie en boulevard urbain; l'acquisition des propriétés jadis industrielles pour les transformer en parc riverain; la construction de pistes cyclables et de sentiers naturels; et enfin l'aménagement d'une promenade piétonnière sur la berge renaturalisée du fleuve Saint-Laurent. Ce projet sera situé au Vieux-Port, à la plage Jacques-Cartier, et à la rive sud, puisqu'une navette fluviale est envisagée entre le quai Irving et la marina Saint-Romuald. C'est un grand chantier de 70 millions de dollars qui constituera le legs durable du gouvernement du Québec à sa capitale pour son 400e de Québec. J'ai la profonde conviction que cet investissement exceptionnel contribuera à la qualité de vie des citoyens. Notre soutien consolidera les bases de Québec comme ville internationale, dynamique et ouverte sur le monde et contribuera à la hisser au rang d'une capitale où se conjuguent modernité, créativité et savoir.

Quant à la Société du 400e, elle s'est vu confirmer une enveloppe fermée de 40 millions de dollars étalée sur quatre ans. Ces fonds publics serviront à bâtir une programmation axée sur l'histoire et la culture francophone du Québec. Celle-ci fera appel à de nombreux intervenants régionaux et mettra en valeur le talent des artistes québécois. M. le Président, au-delà des festivités, j'accorde une importance primordiale à la gestion exemplaire de ces fonds publics. J'ai la pleine confiance au président, M. Raymond Garneau, qui m'a assuré de son appui en matière de transparence et de rigueur dans l'utilisation de ces fonds.

Au plan du développement local et régional, la prochaine année, elle sera de la réalisation d'un plan quinquennal du développement du conseil régional des élus. À titre de ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, je porterai une attention particulière, M. le Président, de ce plan qui se voit constituer une démarche de vision et de référence pour l'ensemble des partenaires régionaux.

La formule des ententes spécifiques a été reconnue comme outil de partenariat gouvernement-régions. Je sais que quelques ententes sont en préparation à la CRE et que les sommes provenant du Fonds de développement de l'économie de la région de la Capitale-Nationale pourraient y être consacrées. Ces ententes reposent sur des actions structurantes bien identifiées, ayant un début et une fin, et c'est la seule façon de converger vers la résolution de problématiques régionales qui sont connues et partagées par les élus de la région.

Comme je le disais plus tôt, M. le Président, Pôle Québec Chaudière-Appalaches est un acteur de premier plan, et je suis confiant qu'à titre d'intervenant clé en matière de développement économique il saura agir pour que la zone économique puisse atteindre une position compétitive sur la scène, naturellement, nationale mais aussi sur la scène internationale. Le travail des sept CLD de notre patrimoine est aussi louable en matière d'appui et d'accompagnement aux initiatives d'entrepreneuriat local.

Un enjeu préoccupant est celui naturellement de l'immigration. Et le défi est double, car il ne suffit pas seulement d'attirer des immigrants, mais surtout de faire en sorte qu'ils restent et vivent ici. Il faut leur donner les moyens de travailler et le goût de rester. J'entends contribuer à trouver des solutions concrètes avec nos partenaires. D'ailleurs, nous sommes à explorer diverses possibilités nous permettant de renforcer nos actions.

Enfin, M. le Président, dans quelques semaines, la Capitale-Nationale accueillera plus de 25 000 personnes dans le cadre de la tenue des Jeux policiers et pompiers. Là encore, nous devons donner le crédit à notre gouvernement qui a confirmé une contribution exceptionnelle de 2 millions et demi de dollars pour la concrétisation de cet événement international et majeur.

Je termine en disant que, depuis ma nomination, j'ai multiplié, M. le Président, les rencontres avec les intervenants, j'ai participé à plusieurs événements régionaux. Lorsque l'occasion se présente, je réitère ma volonté de bâtir des alliances, de défendre les dossiers qui font consensus et ceux qui sont les plus porteurs. Mais il faut avant tout prioriser.

Voilà donc, M. le Président, les grandes lignes du programme Promotion et développement de la Capitale. Les discussions qui vont poursuivre en permettront une meilleure compréhension. Et je vous remercie de votre

attention et de l'attention des membres de cette commission, M. le Président.

● *(10 heures)* ●

Le Président (M. Ouimet): Merci à vous, M. le ministre, pour vos remarques préliminaires. Maintenant, je cède la parole à Mme la députée de Taschereau qui est également porte-parole pour l'opposition officielle pour tous les dossiers de la Capitale-Nationale. À vous la parole.

Mme Agnès Maltais

Mme Maltais: Merci, M. le Président. Je vous salue. Je salue aussi évidemment mes collègues les membres de la commission ainsi que le ministre, que je suis heureuse de revoir aujourd'hui. Je salue aussi les personnes qui l'accompagnent, le sous-ministre, M. Lambert, le P.D.G. de la Commission de la capitale nationale, M. Boulanger, et le commissaire aux Fêtes du 400e, M. Lesage.

Une note, en passant. Évidemment, il est assez particulier — c'est le bon mot, d'ailleurs — que nous commencions les crédits sans avoir entre les mains les cahiers de réponses aux renseignements particuliers, mais j'apprécie quand même malgré tout, malgré cet incident, M. le Président, que le ministre ait accepté de faire travailler son équipe pour qu'ils nous soient livrés au plus tôt, c'est-à-dire pour les travaux de cet après-midi. Donc, là-dessus, je pense qu'on a réussi à se tirer de ce mauvais pas — je n'ai pas dit faux pas, j'ai dit mauvais pas.

J'écoutais le ministre et je trouve qu'en sa présentation il est tout à fait semblable à l'ensemble des membres du gouvernement, qui ont l'impression... quand on les écoute, ils nous donnent l'impression que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes. Je trouve ça décevant, parce que je regarde l'Assemblée nationale, le ministre est responsable de la Capitale-Nationale, la Commission de la capitale nationale est ici, le coeur de la Capitale-Nationale est clôturé en permanence pour recevoir des manifestants. Quelle belle image, ce matin! Quand je pense que des millions de dollars ont été dépensés par l'Assemblée nationale et la Commission de la capitale nationale pour refaire une beauté à la devanture du parlement et que, depuis l'arrivée au pouvoir des libéraux, il y a une double rangée de barricades de métal qui sont enchaînées au premier jour de chaque session pour y être enlevées au dernier jour de la session. Donc, quand le gouvernement siège, faut-il que ce gouvernement se sente peu apprécié pour qu'il se sente obligé de se barricader ainsi? Un gouvernement assiégé.

Pourquoi ces protestations? Et pourquoi ces barricades? Bien, parce que la gestion libérale s'est démarquée par le laisser-faire économique et le manque de vision quant à la continuité ou à la mise en place d'une véritable économie structurante pour le Québec, et la région de la Capitale-Nationale, en ce sens, souffre du même manque de vision. D'autres raisons? La session parlementaire de l'automne 2004 s'est terminée par un bâillon pour forcer l'adoption de lois. L'injustice, dans ce temps-là, est plus cruellement ressentie quand les lois qu'on nous enfonce dans la gorge ne sont à peu près pas discutées, qu'elles ne font l'objet d'aucun débat public. Puis elles auront des impacts pendants des décennies. Je pense à la loi sur les PPP qui interpelle la Capitale-Nationale justement, puisqu'on y parle de la gouverne de l'État. La rentrée de la session parlementaire de mars dernier, exceptionnelle également, du jamais vu: un bâillon en rentrant pour adopter les crédits des ministères pour une période de trois mois et pour adopter aussi une loi avec laquelle l'opposition était d'accord.

Alors, voilà pour le tempérament d'assiégés qui règne ici. Voilà pour ce que vit le gouvernement libéral et qui se traduit par des barricades à un des endroits les plus visités par les touristes du monde entier. Ça va en prendre, des pubs dans le monde entier pour effacer cette image. Les touristes n'ont même plus accès, vous savez, à la magnifique statue, le magnifique monument aux autochtones qui est dans l'entrée. D'habitude, les touristes — je vois ça, moi, quotidiennement — ils venaient en avant, ils venaient se faire photographier. Bien, là, moi-même, quand je veux rejoindre la rue — des fois, je vais dans le Vieux-Québec, c'est mon comté — je saute par-dessus deux barricades de métal. Les gardiens commencent à me connaître, ils disent: Allez-y, Mme Maltais, vous êtes capable. Merci beaucoup, je m'en passerais.

La Capitale-Nationale n'est pas en reste avec le type de gouverne... Tous les dossiers sont étudiés à la pièce, les décisions prises à la dernière minute — heureusement, elles sont prises — forcent les gestionnaires de projets à revoir leur agenda pour éviter que leur image et leur gestion en soient le moins ternies possible, surtout lorsqu'il s'agit d'événements internationaux.

Le bilan de la mi-mandat que le ministre responsable de la Capitale... ne me semble pas refléter toute la réalité. D'avril 2003 à avril 2005, aucune décision n'a été prise pour la région. Les seuls dossiers actifs étaient les projets du gouvernement du Parti québécois déjà annoncés. Durant ces deux années de gouverne, le 400e anniversaire de la fondation de Québec a été utilisé à toutes les sauces, un fourre-tout extrêmement pratique qui a permis de retarder toutes les décisions sur les dossiers régionaux sous prétexte que les budgets promis pour le 400e seraient la panacée de tous les maux.

Puis vint l'accouchement difficile du troisième budget libéral. Bravo pour l'annonce du 400e! Il était temps. Ça faisait deux ans qu'on attendait, et nous étions... C'est même... il était impératif que ce soit inscrit dans le budget, voyons donc! Le président de la Société du 400e était sur le bord de la démission — et j'ai relu ses propos avant de venir ici.

Donc, un 110 millions. C'est 2 millions cette année. Donc, les crédits 2005-2006, c'est 2 millions de dollars, 10 millions l'année prochaine. Peut-être que le ministre était gêné de montrer le véritable bilan du budget suivant son entrée en fonction. Et c'est écrit dans les livres des crédits, le gouvernement enlève encore une fois 8 millions de dollars dans les secteurs prioritaires de la région — je dis bien dans nos secteurs prioritaires — puis en redonne 2 de l'autre. C'est ça, le résultat des crédits 2005-2006.

Coupure au Musée de la civilisation, 160 000 $; au Musée national des beaux-arts, un 60 000 $ de plus par rapport aux autres années — il faut savoir que, les

deux dernières années, ils ont toujours été coupés; Grand Théâtre de Québec, 30 000 $; les grands organismes, Zoo et Aquarium, 3 millions de dollars, 20 % du budget du Zoo; Centre de recherche industrielle de Québec, 2 750 000 $ de coupure, 25 % de son budget, amputé de 25 %; la Commission de la capitale nationale n'est pas en reste, 1 300 000 $ de coupure, donc une portion énorme, encore une fois, de son budget; et le Centre des congrès, 259 000 $; ce qui fait 7 559 000 $.

Alors, le message de ce budget, c'est: En attendant 2008, vivons petits, vivons amoindris. Ça fait trois ans qu'on voit les budgets de la capitale se faire diminuer. Mais ce n'est pas la première fois que le gouvernement essaie, par toutes sortes de manières, de faire croire à la population qu'il a respecté ses principaux engagements.

On pouvait lire, dans *Le Journal de Québec* de samedi, un éditorial de la députée de Chauveau intitulé *Le Parti libéral du Québec respecte ses engagements électoraux dans la Capitale-Nationale*. Normalement, je ne commente pas les crédits des autres ministères quand je fais l'étude des crédits de la Capitale-Nationale, mais, puisque le ministre et la députée tiennent à aborder les autres sujets, je veux bien me prêter à l'exercice. Faisant état de la mi-mandat de leur gestion, la députée claironne les magnifiques gestes concrets accomplis, démontrant fièrement que la santé est la priorité première du gouvernement. Elle ne savait pas que sa lettre serait précédée, deux pages avant, dans le même quotidien, par cet article: *Saint-François d'Assise, les infirmières n'en peuvent plus*.

Par ailleurs, les urgences sont encore plus engorgées qu'avant, les listes d'attente en chirurgie, que le premier ministre avait promis d'éliminer dans les 24 heures, démontrent que 115 000 Québécois sont en attente d'une intervention chirurgicale, 43 000 d'entre eux dans des délais médicalement inacceptables. Parlons Capitale-Nationale maintenant. Puisque vous avez ouvert sur la santé, Mme la députée de Chauveau, 4 735 personnes attendent dans des délais médicalement inacceptables et 12 244 sont sur la liste d'attente. En Chaudière-Appalaches par ailleurs, le chiffre est de 1 200 personnes hors délai, 4 567 hors d'attente. 1 200 personnes atteintes de déficience intellectuelle sont sur les listes d'attente. La liste d'attente des personnes atteintes d'autisme et de troubles envahissants du développement a bondi de 66 % depuis deux ans.

Dans le même article, la présidente du caucus des députés de la région de Québec parle d'autres gestes concrets. Regardons-les de plus près, puisque ça fait partie du bilan de la Capitale-Nationale et des crédits. L'accueil du Sommet de la Francophonie à Québec avait déjà été attaché par Mme Louise Beaudoin. Comme dans beaucoup d'autres cas, la seule action du Parti libéral a été d'annoncer le projet préparé par le Parti québécois. Par contre, la députée de Chauveau passe sous silence le véritable cadeau du gouvernement libéral dans le dossier de la Francophonie: ils ont mis la clé dans la porte de la Maison de la Francophonie, regroupant une vingtaine d'organismes, les laissant se débrouiller pour leur relocalisation. Voilà le bilan libéral en cette matière pour la Capitale-Nationale et pour le Québec.

L'annonce des subventions annuelles des événements majeurs de la région dont nous a parlé le ministre signifie en vérité l'annonce de la fin de la diminution de leurs subventions et leur gel pour les deux prochaines années. C'est ça que ça signifie. Puis, après les coupures auxquelles les festivals ont eu droit depuis l'arrivée au pouvoir des libéraux, coupures que nous avons nommées régulièrement, je ne m'étonne pas que les festivals aient lancé un soupir de soulagement à l'idée de voir leurs subventions être gelées pendant deux ans. Au moins, ils ne seront plus diminués. Ça nous changera des années précédentes. D'autres, comme l'Orchestre symphonique de Québec et les Violons du Roy, eux, ont accepté de se voir disparaître du tableau du financement gouvernemental, du Fonds de développement économique et touristique. C'est normal, il a tellement été coupé, ce fonds-là, qu'il n'y a plus d'argent pour ces gens-là. Félicitations pour votre beau programme! Pendant ce temps, les dossiers se règlent à la pièce. On applaudit quand une miette tombe dans la région, car la table est vide depuis trop longtemps. La région a faim de développement et soif de décisions.

Depuis leur arrivée au pouvoir, les ministres responsables de la Capitale-Nationale du Parti libéral ont abandonné la stratégie de diversification économique qui faisait consensus, consensus. Il y avait trois axes: tourisme, culture, haute technologie. Le Fonds de diversification économique, qui justement devait appuyer ces secteurs-là, a été coupé de 13 millions à 5 millions; celui du tourisme, confirmé dans les crédits encore cette année, de 2 millions à zéro dollar, zéro; les institutions culturelles subissent la hausse du coût de la vie et des coupures budgétaires en même temps. C'est ce dont je viens de parler. C'est dans les crédits de cette année.

● *(10 h 10)* ●

Le prédécesseur du ministre avait promis un plan d'action, qui n'est jamais venu. L'Université Laval et les centres de recherche émettent un constat d'échec. Concernant le transfert technologique dans la région de Québec, il y a énormément de savoir-faire qui se perd faute de capital, d'investissement et d'infrastructures. Alors, grâce aux interventions conjuguées des partenaires, dont j'étais — ça ne s'est pas dit sur la place publique, mais j'ai travaillé de concert avec le ministre responsable de la région, parce qu'il y a des batailles qu'il faut gagner ensemble — on a sauvé Innovatech des griffes du ministre des Finances. Toutefois, les fonds depuis sont devenus d'une insignifiance totale. Ce n'est pas comme ça qu'on investit sérieusement. S'il est sérieux, le ministre s'assurera que la région retrouve son potentiel d'investissement. Diverses suggestions circulent à ce sujet. Je reparlerai d'un dossier en particulier au ministre plus tard, au cours de cette session d'étude des crédits.

En attendant, je vais vous donner les chiffres desquels on part véritablement: 1999 à 2003, dans la région, il y a eu 500 millions de dollars investis dans le capital de risque, ça, c'est notre bilan. En 2003, 125 millions de dollars. En 2004, j'ai les chiffres au 30 juin, mais ça donne la moitié de l'année, c'était 37 millions, donc on était peut-être à 70 millions, maximum — je suis généreuse. 2005, 10 millions de dollars sont annoncés, pas pour la région, pour Innovatec Québec et Chaudière-Appalaches et Innovatech du Sud du Québec. C'est de la survie, ça; ce n'est pas de l'investissement. On part de 125 millions par année en développement puis on tombe

à 10 millions. Alors, je suis inquiète, et là-dessus on va en parler tout à l'heure.

Et il n'y a pas de quoi être fier d'annoncer 15 millions sur trois ans, ce FIER de 15 millions sur trois ans. Et on en reparlera plus tard. Moi, je trouve qu'il n'y a pas de quoi être fier.

Alors, le budget a démontré sans aucun doute que ce gouvernement ne sait pas où il va en termes de développement économique et régional. On l'a dit, tous mes collègues l'ont dit, c'est de l'improvisation. Et je souhaite que ce ne soit pas l'attitude du ministre responsable de notre région, qui est un collègue qui est respecté. Alors, toutefois, tant qu'il continuera à régler les dossiers à la pièce, sans plan d'action, sans fonds de développement, sans appui aux industries émergentes et porteuses d'avenir, je pense que nous aurons un problème. Alors, ce sera le sujet de mes interventions, M. le Président. Merci.

Le Président (M. Ouimet): Merci à vous, Mme la députée de Taschereau, pour vos remarques préliminaires. Est-ce que d'autres collègues souhaitent faire des remarques préliminaires? M. le député de Vanier, je vous invite à de courtes remarques.

M. Sylvain Légaré

M. Légaré: Merci, M. le Président. Alors, d'entrée de jeu, évidemment saluer le ministre et les gens qui accompagnent le ministre. Alors, bon matin, évidemment, aussi mes collègues, je vous souhaite bon matin. C'est un plaisir pour moi évidemment d'être ici, aujourd'hui, pour parler de la Capitale-Nationale et entendre surtout le ministre responsable de la Capitale-Nationale parler des impacts évidemment du budget sur la région.

D'entrée de jeu, je dirais que probablement que le ministre va avoir un petit peu de difficultés à me convaincre que la grande région de Québec est vraiment importante pour le gouvernement et qu'elle ressort évidemment gagnante de ce budget-là. À preuve, j'en ai déjà parlé, je vais en reparler encore, depuis le remaniement ministériel de février, la région se trouve encore sous-représentée, avec seulement un ministre titulaire et évidemment une ministre déléguée. J'en ai parlé, j'en reparle, deux ministres sur 27 alentour de la table, ça risque évidemment d'être très difficile de se faire entendre. Alors, importante pour le gouvernement, la région de Québec? Moi, je laisse un point d'interrogation là-dessus.

On en a parlé tantôt, ma collègue en a parlé, je vais revenir sur le sujet des coupures, qui sont relativement très importantes. Une coupure de 3 millions de dollars dans le budget de la Société des Parcs de sciences naturelles, qui s'occupe évidemment du Jardin zoologique et de l'Aquarium, c'est une diminution de 20 %, on l'a mentionné tantôt, je le répète. La Commission de la capitale nationale perd 8,7 % de son budget, 1,3 million de dollars. Le Musée national des beaux arts, le Musée de la civilisation perdent 300 000 $ chacun. Le Grand-Théâtre perd 150 000 $. Le CRIQ, le Centre de recherche industrielle, subit une coupure drastique de tout près de 25 %, l'équivalent de 2,7 millions de dollars. Les Archives nationales perdent 1,5 million de dollars. Le Conservatoire de musique, le Conservatoire d'art dramatique perdent 70 000 $. Le Centre des congrès perd 259 000 $, très important. Le progrès de soutien économique se termine, ce qui représente une perte de tout près de 450 000 $. Alors, on parle de coupures de 9 millions de dollars.

J'en ai parlé, au sujet des compressions dans le domaine de la culture, le maire de Québec a commenté le budget en disant que c'est une erreur de perspective évidemment, parce que c'est évidemment une locomotive d'attraits touristiques. Il a qualifié ces coupures de dangereuses. De son côté, le ministre responsable de la Capitale-Nationale a mentionné que, pour les musées, il n'est pas inquiet de leur avenir parce qu'ils ont évidemment de bons gestionnaires. Je peux vous dire, M. le Président, que, même avec les meilleurs gestionnaires au monde, à un moment donné, ils ne peuvent plus rien faire évidemment avec le manque d'argent constant.

Le président de la Chambre de commerce des entrepreneurs du Québec a mentionné, lui, qu'une chance qu'on a les Fêtes du 400e anniversaire parce qu'au niveau de la région il n'y a pas grand-chose, et c'est inquiétant. Malgré quelques mesures positives, il s'est dit inquiet et déçu. Économiquement et en termes de création de richesse, il a dit que c'est bien pauvre. De manière générale, les 110 millions de dollars consentis aux Fêtes du 400e ont été bien accueillis, et c'est vrai. C'est certain que ça faisait assez longtemps qu'on attendait ces confirmations-là, et évidemment ça a été bien accueilli. Mais, comme faisait encore une fois remarquer le maire L'Allier, les gens vont vite se rendre compte que, pour investir dans les fêtes, on a coupé ailleurs. Je pense que la liste que j'ai faite tantôt montre évidemment assez bien ce que M. le maire voulait dire.

C'est bien beau évidemment, les Fêtes du 400e, mais il ne faut pas cacher la vérité. Puis je vais vous lire le passage de l'article de M. Samson, du 23 avril, qui résume parfaitement le tout. Puis je sais que je l'ai déjà cité, mais je pense que ça va être important de revenir sur le sujet. Alors, je cite: «Québec a donc obtenu 110 millions de dollars pour préparer son anniversaire, mais [le ministre des Finances et la présidente du Conseil du trésor] se sont autorisés à couper partout ailleurs dans les budgets de fonctionnement de tous les organismes gouvernementaux, culturels, récréatifs et économiques. La ville de Québec est aussi ignorée quant à ses demandes de compensations équitables pour le non-paiement de taxes municipales sur certains édifices gouvernementaux[...]. Attendons-nous à ce que ce régime sec dure plusieurs années, avant et après les fêtes.» C'est évidemment un article qui résume assez bien aussi ma pensée là-dessus.

Il y a évidemment des défis qui sont extrêmement importants qu'il faut parler dans un avenir évidemment à court, moyen, long terme. On a un problème de liaison aérienne, à Québec. On le sait, les aéroports, c'est de compétence fédérale, c'est vrai, mais le ministre responsable de la Capitale-Nationale est le mieux placé, M. le Président, pour intervenir auprès du gouvernement fédéral pour amener des investissements, comme il a été fait à Moncton et à Halifax. Tantôt, je poserai la question si j'ai le temps, mais est-ce qu'évidemment il en a parlé à son homologue fédéral? C'est une question extrêmement importante pour la Capitale-Nationale.

En début de mandat, évidemment, le gouvernement Martin et son ministre des Transports, M. Jean Lapierre, ont écarté toute possibilité d'aller de l'avant avec le projet de création d'un lien ferroviaire rapide et sécuritaire évidemment dans le corridor Windsor-Québec. Évidemment, est-ce que le gouvernement fédéral devrait relancer le projet de train rapide? C'est une question qu'on pose: Est-ce que... C'est une question évidemment qui va intéresser le ministre là-dessus. Tantôt, on espère avoir des réponses là-dessus.

Deux autres dossiers évidemment où on nage dans l'incertitude, évidemment c'est le Jardin zoologique de Québec et celui de l'hippodrome ici, à Québec. J'en ai parlé encore une fois la semaine passée, aux Finances, je vais en glisser un mot ici. Pour la région de Québec, ces deux domaines ont une grande importance. L'incertitude, c'est exactement ce qui fait que les intervenants se mobilisent. Encore en fin de semaine, une vente... j'ai eu un téléphone et puis un propriétaire de ferme qui disait: Moi, je baisse les bras, je vends mes fermes, je vends tout. Alors, j'aimerais aussi tantôt avoir une réponse évidemment du ministre: Est-ce qu'il partage mon point de vue là-dessus? Puis c'est extrêmement désolant de voir le ministre des Finances retarder, retarder et retarder la décision sur l'hippodrome, entre autres.

Il y a plusieurs autres sujets qui méritent l'attention du gouvernement dans la région de Québec évidemment, quand on pense au statut de la capitale nationale puis aux projets comme ceux du Centre des congrès, l'agrandissement du Centre de foires, la pénurie de logements sociaux, les coupures de la Commission sur la capitale nationale, projet de réaménagement du boulevard Laurier. Autre dossier important: choc démographique qui risque de nous amener dès 2008 à une pénurie de main-d'oeuvre et encore à la difficulté évidemment de retenir les nouveaux arrivants. On en parlait encore ce matin, au plan quinquennal, lors du... à la CRE, et c'est un dossier qui est extrêmement important. Je vais vouloir entendre tantôt le ministre sur ce dossier-là.

● *(10 h 20)* ●

On en a parlé tantôt, ma collègue en a cité quelques exemples, je pense que je vais en reciter quelques autres. En santé, la députée de Chauveau parlait tantôt, en fin de semaine, dans son article, de la première priorité du gouvernement. Dans son texte, elle faisait évidemment état des grands investissements dans la région de Québec. Je tiens à rappeler, M. le Président, juste quelques chiffres dans la région, pour les listes d'attente: 2 344 personnes en attente d'une chirurgie pour une cataracte, dont 507 personnes attendent depuis plus de six mois; pour la catégorie autres chirurgies d'un jour, on parle de 2 587 personnes en attente depuis plus de six mois et 5 854 personnes au total, M. le Président. Alors, je pense que, pour la région de Québec, il n'y a pas tant de gens qui se sont rendu compte évidemment que c'est évidemment la première priorité du gouvernement.

On pourrait mentionner, dans un autre domaine, le contrat de ville de Montréal qui a été respecté, alors que celui de Québec a été annulé et jamais remplacé par quoi que ce soit évidemment d'autre de valable. La ville de Québec doit même constamment courir après le gouvernement pour recevoir le paiement évidemment d'en-lieu des taxes pour les musées, les édifices gouvernementaux. Je pense que, dans tout ça, on voit que, oui, évidemment, il y a des choses qui vont bien dans la région de Québec mais qu'évidemment le travail n'est pas du tout terminé.

Alors, je vais revenir tantôt avec d'autres questions, M. le Président, rentrer en profondeur sur certains sujets. J'espère que la journée d'aujourd'hui va être l'occasion d'avoir des réponses mais surtout d'avoir un débat évidemment très constructif sur le dossier de la Capitale-Nationale, qui malheureusement perd des plumes. Alors, je vais revenir tantôt sur les questions, M. le Président. Merci.

Discussion générale

Le Président (M. Ouimet): Merci à vous, M. le député de Vanier, pour vos remarques préliminaires. Alors, cela met un terme à cette rubrique. Passons maintenant aux échanges avec les membres de la commission parlementaire. Et je vais céder la parole à Mme la députée de Taschereau.

Aide aux entreprises en prédémarrage spécialisées en technologie

Mme Maltais: Merci, M. le Président. J'aimerais aborder d'abord un bloc que j'appellerais des grands projets de la région. Et là est tout le problème de l'investissement dans les fonds d'amorçage et dans les fonds de capital de risque. Probablement que le ministre a vu cet article du *Soleil* qui disait: *Paquet et Gervais sonnent l'alarme — Les centres de recherche de la région risquent de perdre leur part d'un fonds de 50 millions*. Et, à ce sujet, j'ai déjà... mon collègue le député de Bertrand a interpellé le ministre des Finances. Ce n'est pas le ministre des Finances qui a répondu, c'est dommage mais... Et on a eu une réponse inattendue du gouvernement qui disait: Ah, mais c'est déjà dans le budget, bla, bla, bla. Bon. Ce n'est pas dans le budget, ce n'est pas dans le budget, la réponse à ce dossier-là actuellement n'est pas dans le budget.

Je vais vous expliquer le dossier brièvement, pour les personnes pour nous écoutent. Il y a eu un projet pilote présenté il y a à peu près un an, qui faisait que SOVAR et les institutions de recherche de la région s'étaient associés avec la Banque de développement du Canada pour un projet pilote dans la région pour essayer d'aller chercher du capital d'amorçage pour les entreprises de haute technologie.

On sait qu'on parle ici, là, d'un des secteurs qui font partie des dossiers ciblés à l'unanimité dans la région comme étant les piliers d'une stratégie de diversification économique. Les centres de recherche de la région représentent 28,7 % de la recherche au Québec — les centres universitaires — de la recherche universitaire, ce qui veut dire qu'en application c'est... Les chiffres n'ont jamais été examinés de près, mais il semblerait que ce serait à peu près dans les même eaux. Donc, c'est majeur pour la région.

J'ai expliqué tout à l'heure au ministre et aux collègues la diminution importante des fonds de recherche et de développement dans la région. Alors ça, ça va prendre deux, trois ans avant que ça paraisse, mais, à un moment donné, ça va affecter très, très, très

sérieusement la région. La région vit sur son erre d'aller, actuellement. C'est sûr, il y a des entreprises qui arrivent ici, qui s'installent, mais ça fait longtemps, ça prend du temps. Le fonds d'amorçage, ça peut prendre trois ans avant que ça donne des investissements sérieux et des emplois de façon sérieuse. C'est de l'investissement à long terme.

Donc, moi qui ne suis pas fédéraliste, je suis obligée de dire que la Banque développement du Canada est là parce que le gouvernement du Québec s'en est allé. Et ils arrivent avec un projet d'un fonds de 50 millions de dollars. C'est un projet national. Ce n'est pas un projet pour la région de la Capitale-Nationale, c'est un projet national, 50 millions de dollars. Mais évidemment, puisque le projet pilote est déjà dans la Capitale-Nationale, puisqu'on occupe 28,7 % du créneau, c'est majeur pour la région. Ça veut dire des pôles de décision, des décideurs, ça veut dire des gens qui sont proches de nos universités, qui travaillent avec les chercheurs et qui investissent dès le début, dès le début dans la région. Le ministre du Développement économique et de l'Exportation a, je vais le dire, envoyé promener à peu près toute la région par sa réponse. C'était vraiment, là: Regardez, c'est déjà dans le budget. C'est faux, ce n'est pas déjà dans le budget.

Alors, est-ce que le ministre a déjà entendu parler de ce projet majeur dans la région, dernièrement? Quelle aide compte-il y apporter? Est-ce que le ministre a compris que ce fonds ne demande aucun investissement de la part du gouvernement parce qu'évidemment il y a un autre palier de gouvernement qui est toujours prêt à nous sauter dessus puis à investir au Québec?

Moi qui ne suis pas fédéraliste, je suis obligée de dire: Vous êtes tellement sortis du champ que les autres vont pouvoir l'envahir. Puis, quand c'est le temps de se faire envahir par le fédéral, tiens, vous n'êtes plus là. Youhou! Qu'est-ce qui se passe? Est-ce qu'on pourrait envoyer un signe aux fonds fiscalisés? Est-ce que le ministre a discuté de ce dossier avec le ministre des Finances? Il y a eu des rencontres là-dessus, son cabinet, son sous-ministre étaient présents, il est très au courant du dossier. Alors, est-ce que le ministre a discuté de ce dossier au ministre des Finances? Où en est rendu le projet, M. le Président?

Le Président (M. Ouimet): Alors, M. le ministre responsable de la Capitale-Nationale.

M. Després: Merci beaucoup, M. le Président, pour me donner la parole. Je viens d'écouter les députés. Vous me permettrez, avant de commencer à répondre à ces questions, de rectifier un certain nombre de choses de la part de la députée de Taschereau, vous dire: Il y a des gens qui ont la mémoire bien courte, surtout quand ça fait seulement deux ans qu'ils sont bien assis dans les fauteuils de l'opposition. Il ne faut pas se rappeler, M. le Président, ce que ces gens-là ont fait avec les finances publiques du gouvernement du Québec, hein, ont réussi, M. le Président, à faire quoi? À faire perdre 13,2 milliards de dollars dans la Caisse de dépôt, qui sont mon fonds de retraite, votre fonds de retraite, le fonds de retraite de tous les Québécois, M. le Président. Ils ont réussi à perdre plus de 700 millions de dollars dans la Société générale de financement du Québec, M. le Président.

Ils ont réussi à mettre — on parlait du régime de santé tout à l'heure — il faut se le rappeler, plus de 1 500 médecins, 4 000 infirmières... Il faut le faire, M. le Président. J'écoutais la députée se plaindre tantôt en disant que les listes d'attente... Je répondrai tantôt à sa question, on a bien du temps devant nous. Mais il faut rectifier tout de même les faits, parce que les gens qui nous écoutent, là, écoutent la députée de Taschereau, hein. 1 500 médecins, 4 000 infirmières au Québec que vous avez mis à leur retraite. Vous rappelez-vous, M. le Président, les bulletins de nouvelles, soir après soir, qui nous montraient les urgences des hôpitaux au Québec qui étaient bloquées? Je vois la députée de Chauveau qui est ici. Quand l'hôpital a fermé dans son comté, pendant qu'il y avait des manifestations de 10 000 puis de 15 000 personnes, pendant que la députée qui était à l'époque avait de la difficulté à se présenter ou se mettait sur le toit de l'hôpital pour être sûr que les gens ne puissent pas lui parler, M. le Président...

Il faut avoir la mémoire bien courte quand ces gens-là ont mis plus de bâillons... Il n'y a pas de gouvernement qui a mis autant de bâillons, M. le Président, dans le temps qu'ils ont été au pouvoir. À toutes les sessions, il y avait des bâillons de la part du gouvernement, il y avait des manifestations devant le parlement, M. le Président. Vous avez été élus démocratiquement. Ils ont pris des décisions.

Le système de santé, M. le Président, pensez-vous qu'il allait bien quand le gouvernement du Parti québécois était là? Ils ont saigné le système de santé, au Québec. Nous avons réinvesti plus de 3 milliards de dollars en dedans de trois ans, M. le Président. Il n'est pas parfait, le système de santé. Il y a effectivement encore du monde dans les urgences, il y a encore du monde qui attendent sûrement pour des chirurgies, mais, quand vous regardez des données de chirurgie dans la région de Québec, hein, elles ont diminué, dans la région de Québec. Puis les urgences, M. le Président, oui, il y a toujours du monde, mais je pense que le gouvernement, qui avait pris et s'était donné comme premier engagement d'investir dans le réseau de la santé, a bien investi dans le réseau de la santé: 3 milliards de dollars dans l'espace des trois dernières années.

On veut parler de Gaspésia, M. le Président? Est-ce qu'on veut parler du métro de Laval? Non, non, mais c'est ces gens-là qui étaient au pouvoir. Puis ils sont là, ce matin, à nous faire la morale. Ils ont la mémoire bien courte, bien, bien, bien courte pour nous rappeler des choses comme celles-là, M. le Président.

On s'est fait élire, M. le Président, sous un programme électoral où le gouvernement croyait effectivement de réinvestir en matière de santé, ce que nous avons fait, 3 milliards en trois ans et de réinvestir dans le milieu de l'éducation, où nous avons réinvesti 1 milliard de dollars dans le cadre des trois dernières années, alors que ces gens-là ont réinvesti en éducation 600 millions de dollars sur une période de neuf ans qu'ils ont été au pouvoir, M. le Président.

Puis, ce matin, la députée de Taschereau va se lever tout d'un coup, va venir nous faire la morale, M. le Président? Je dois vous dire, ils sont bien mal placés. Quand ils étaient au pouvoir, pour voir à la gestion de

grands projets comme l'était celui, entre autres, du métro, qui a commencé à 179 millions de dollars, puis on a été obligés de fermer et récupérer la situation, M. le Président, qui va fermer à 806 millions de dollars. M. le Président, le dossier de la Gaspésia, qu'on a été obligés de faire faire une enquête publique sur la situation, le gaspillage, la perte de contrôle de fonds publics, M. le Président.

● *(10 h 30)* ●

Ceci étant dit, M. le Président, il y a d'autres commentaires que je veux faire, entre autres sur la région de Québec. J'écoutais la députée tout à l'heure parler: C'est effrayant, le Fonds de développement économique, M. le Président, de la région de Québec... Je veux juste lui rappeler... Il faut le faire, là! Là, je vois qu'il y a des gens de la presse qui suivent ça, là. J'aimerais ça qu'ils puissent entendre ce commentaire, là, puis je vais déposer le document s'il faut, là. En 2002-2003... Ça, c'est le gouvernement du Parti québécois qui est là. Là, je parle, là, du Fonds de développement économique de la région de la Capitale-Nationale, le FDERCN, il était de 11 193 700 $. Ils ont déposé un budget. Vous rappelez-vous du budget qu'ils ont déposé, le budget Marois, juste avant l'aube de la campagne électorale, mais qu'ils n'ont pas pu voter naturellement parce qu'il y a eu déclenchement d'élection? Savez-vous comment qu'ils avaient prévu, mesdames messieurs, dans le Fonds du développement économique de la capitale? Il passait de 11 193 700 $ à 5 848 700 $, M. le Président. Ah, le chat sort du sac! Les gens qui sont assis, aujourd'hui, en commission parlementaire avaient eux-mêmes diminué le Fonds de développement économique de la capitale, le passant de 11 193 700 $ à 5 848 000 $. Ils viennent nous dire, ce matin, que c'est nous, M. le Président, qui avons baissé le fonds. Bien, le fonds, M. le Président, au moment où on se parle, cette année, sera de 5 828 700 $, M. le Président. Si je fais la différence, ça fait environ 20 000 $ de différence, Mme la députée de Taschereau.

Je ne sais pas si elle est intéressée à ce que je dépose copie. Je vais le faire, M. le Président, si les membres de la commission sont d'accord pour déposer copie du... effectivement des crédits... le projet du livre des crédits déposé par la députée de Taillon ici, à l'Assemblée nationale. Je vois la députée surveiller le temps. On va avoir du temps, on va y revenir, à sa question, mais il faut tout de même préciser les choses, M. le Président. Donc, le Fonds de développement économique est toujours là, est toujours au même montant qu'ils avaient eux-mêmes prédit, M. le Président.

J'écoutais encore là la députée... ou les députés parler tout à l'heure. Vous savez, ça semble catastrophique, hein, à écouter les députés parler, là. Savez-vous qu'en l'année 2004, qui vient de se terminer, M. le Président, il s'est investi en immobilisations dans la région de Québec, hein, plus de 4 milliards de dollars, 4 milliards de dollars, dont les deux tiers viennent du secteur privé et un tiers qui venait du gouvernement du Québec? Nous avons le taux de chômage, M. le Président, le plus bas depuis 1987, le plus bas de toutes les régions du Canada, M. le Président. Il faut le faire. Nous avons, en plus de ça, augmenté les mises en chantier dans la région de Québec de plus de 10 %, M. le Président.

Le Président (M. Ouimet): M. le ministre.

M. Després: Les retombées économiques de la région de Québec...

Document déposé

Le Président (M. Ouimet): M. le ministre, je vais accepter le dépôt du document, et il sera distribué aux parlementaires.

M. Després: Merci beaucoup, M. le Président. Nous avons, en termes de retombées économiques, dans la dernière année, en matière touristique, qui est une industrie importante pour la région de Québec, 1,5 milliard. On a rejoint au fond la meilleure année, qui était 2002, M. le Président, en termes de retombées économiques, M. le Président. Et l'évolution de l'emploi, et pour une cinquième année, M. le Président, est en constante évolution dans la région de Québec. M. le Président, nous avons fait... Puis ça, c'est juste les données économiques pour la région de Québec.

J'écoutais encore là la députée... ou les députés parler tout à l'heure de la région de Québec. Je regarde, juste dans les dernières semaines, M. le Président, c'est plus de 365 millions qui ont été annoncés pour les régions de la capitale. À écouter parler ces gens-là, il ne se passe rien. L'économie de la région de Québec va très bien, l'industrie touristique se porte très, très bien, M. le Président, le Fonds de développement économique existe toujours dans la région de Québec. Nous avons fait une annonce pour une étude en intermodalité, conjointe, que j'ai annoncée, avec les deux conseils régionaux des élus, autant de la Rive-Nord que de la Rive-Sud, pour étudier l'intermodalité des marchandises dans la région de Québec. Nous avons annoncé la création du Commissariat au cinéma et à la télévision.

Je comprends que les députés sont là aujourd'hui puis veulent ressortir, hein, M. le Président, qu'il reste des dossiers... Oui, il y a encore des dossiers effectivement à voir puis il y a des dossiers qu'il faut continuer à travailler pour la région de Québec, mais il faut tout de même donner la réalité, M. le Président. Nous avons annoncé effectivement, pour l'industrie touristique, qui est importante, les grands événements. Oui, il y avait une demande, pour les grands événements, à ce qu'on ait une entente qui soit plus d'un an, M. le Président, hein, qui soit une enveloppe qui est stable, ce qui permet aux grands événements... Et je les ai rencontrés le 9 avril, exactement. Ils m'avaient demandé — ça leur rendrait service — si on pouvait faire l'annonce avant la fin du mois d'avril alors qu'ils étaient à l'aube des événements pour l'été. Ils m'ont demandé, M. le Président, autant que possible que leurs budgets ne soient pas coupés. Et, la troisième chose: Est-ce qu'on était capables d'avoir une entente de plus d'un an, M. le Président? Je les ai rencontrés le 9 avril, bien, le 15 avril, M. le Président, on l'a annoncé. Puis la députée, qui connaît bien le secteur du milieu culturel, doit se réjouir parce qu'ils étaient fort heureux effectivement de l'annonce, M. le Président.

Nous avons fait des annonces, entre autres... Elle parle de fonds d'investissement pour la région de Québec, M. le Président? Le fonds d'investissement de l'économie

régionale que nous avons annoncé, 15 millions. Nous, ce qu'on croit, M. le Président, c'est que le privé a un rôle très important à jouer. Le gouvernement va être en support. Donc, quand on fait un fonds d'investissement puis qu'il y a 5 millions que le privé est prêt à mettre, il y a 12 entrepreneurs de la région de Québec qui ont créé un fonds, qui vont investir 5 millions, le gouvernement du Québec va venir investir pour 10 millions de dollars supplémentaires, M. le Président.

En matière de transport, vous avez fait quoi dans la région? Vous avez fait, M. le Président, le temps que vous avez été au pouvoir...

Mme Maltais: Question de directive, M. le Président.

Le Président (M. Ouimet): Oui, Mme la députée de Taschereau.

Mme Maltais: Simple question de directive. Je comprends qu'on a eu chacun un temps égal des remarques préliminaires, ce que nous avons fait, nous avons présenté des points de vue différents. Maintenant, j'aimerais savoir si, quand je pose une question de quatre minutes, il est normal que le ministre réponde... il est rendu à 10 minutes. Je ne sais pas s'il veut combler le 20 minutes d'un coup, mais, si on joue ce jeu-là, je voudrais le savoir parce que je suis capable de jouer ça aussi. Puis j'appréciais au contraire, les dernières fois où j'avais fait des crédits avec le ministre, son attitude qui était une attitude responsable qui faisait qu'on pouvait échanger sur les dossiers. Ma question était toute simple.

Le Président (M. Ouimet): Alors, c'est davantage au ministre à y répondre. Moi, je distribue le temps de parole. Je sais que vous avez posé des questions assez précises. J'inviterais peut-être le ministre à faire porter ses réponses maintenant sur les réponses précises, mais je comprends également... sur les questions précises. Mais je comprends que le ministre veut rectifier un certain nombre de faits, là. Ça me semble être dans l'ordre des choses. Mais peut-être, M. le ministre, si on veut avoir un échange sur les crédits, je vous inviterais peut-être à répondre aux questions de la députée de Taschereau.

M. Després: M. le Président, comme la députée a pris plus de 20 minutes pour faire un certain nombre de précisions, je vais prendre le temps de faire ces précisions. Quand j'aurai fini de faire ces précisions, on répondra à un certain nombre de sujets, il n'y a aucun problème. Mais c'est parce que la députée, voyez-vous aussi, qui fait des déclarations...

Mme Maltais: Question de directive, M. le Président. Question de directive.

Le Président (M. Ouimet): Oui.

Mme Maltais: Il y avait 20 minutes de présentation qui étaient prévues pour le ministre, 20 minutes de remarques préliminaires pour l'opposition, cinq minutes pour le député indépendant. Chacun a exposé son point de vue. Maintenant, ce que je désire savoir, c'est: Est-ce que le ministre normalement répond aux remarques préliminaires pendant 20 minutes ou s'il répond aux questions de l'opposition comme à une étude des crédits sérieuse?

Le Président (M. Ouimet): Alors, le ministre a toute latitude pour offrir les réponses qu'il juge les plus pertinentes aux questions qu'il entend. Alors, il est difficile pour le président de trancher, là, et de porter un jugement sur son appréciation des réponses fournies par le ministre. C'est aux parlementaires et aux gens qui nous écoutent. Maintenant, je vais inviter le ministre à peut-être répondre un peu plus précisément à vos questions, mais par la suite, moi, je ne peux pas l'y contraindre, là.

M. Després: Merci, M. le Président. Parce qu'effectivement la question que la députée a posée est une question fort importante. Je vais prendre le temps de terminer et je vais lui revenir, M. le Président, en ce qui concerne les fonds d'investissement. Je suis justement en train de lui en énumérer. Quand je parle de la société... du fonds d'investissement en économie régionale, c'est justement un fonds, M. le Président, qui va pouvoir venir justement en support à la Banque de développement du Canada qui a des fonds à investir sur le territoire du Québec.

Et, quand mon collègue, justement à la période de questions, est venu répondre à la députée... Oui, il y a des institutions, M. le Président, qui sont là puis qui peuvent effectivement investir que ce soit en support à ce fonds de développement économique du Canada, que ce soit Investissement Québec, hein, qui est une institution qui est là, qui peut investir en support, que ce soit le fonds de la FTQ — puis, vous avez raison, il faut les encourager, ces fonds-là effectivement à investir dans des projets — que ce soit le fonds de la CSN aussi qui peut investir, que ce soit le Mouvement Desjardins qui se doit aussi d'investir, que ce soit...

On parlait de la Société Innovatech, la Société Innovatech qui est un des instruments aussi qui peut investir. Nous avons, dans le dernier budget, M. le Président — je n'étais même pas encore rendu là — nous avons annoncé une mesure de 10 millions de dollars pour la Société Innovatech Centre-du-Québec et la Société Innovatech Québec Chaudière-Appalaches qui auront accès à ce fonds-là. Et, il faut le préciser, la Société Innovatech — quand j'écoute la députée parler — a investi — elle doit le savoir, mais je vais lui répéter — 21 millions de dollars dans des projets de la région de Québec, dans les deux dernières années. On essaie constamment de faire croire qu'il ne s'est absolument rien passé, alors qu'elle a investi 21 millions de dollars. Et, avec les discussions que j'ai eues avec la Société Innovatech, elles auront accès à ce nouveau fonds là qui était disponible dans le budget, de un. De deux, M. le Président, la Société Innovatech a investi dans des entreprises dont les projets sont venus à maturité, où elle pourra effectivement récupérer ses fonds, qu'elle pourra réinvestir dans de nouveaux projets qui concernent la région de Québec, M. le Président.

● *(10 h 40)* ●

Donc, voyez-vous, le FIER, la Société Innovatech, Investissement Québec, Caisse de dépôt, le fonds de la FTQ, le fonds de la CSN sont tous au fond des institutions,

Mme la députée, qu'on doit encourager effectivement à investir dans des dossiers qui concernent la région de Québec, et on va le faire. Mon collègue qui est ministre du Développement économique est sensible à ce dossier-là. C'est un dossier avec lequel je discute avec lui. Le sous-ministre M. Lambert est effectivement en contact avec SOVAR, sur lequel on surveille de très près, M. le Président, les investissements qui peuvent se faire dans la région de Québec, et on n'a pas besoin d'être inquiets. Nous, comparativement...

Voyez-vous, lorsqu'elle parlait de crédits d'impôt, ils ont tellement investi dans les crédits d'impôt dans les entreprises, dans la région de Québec, qu'ils les faisaient déménager d'un coin de rue à l'autre, M. le Président, pour maintenir les mêmes emplois. M. le Président, il y avait plus de 4 milliards de crédits d'impôt, au gouvernement du Québec quand on est arrivés. Oui, le ministre des Finances a fait le ménage dans les crédits d'impôt, puis l'économie de la région ne se porte pas plus mal pour ça. Bien au contraire, le meilleur taux de chômage et le meilleur taux d'emploi qu'on n'a jamais vu depuis 1987, M. le Président, hein, des immobilisations records de 4 milliards de dollars, M. le Président, des retombées économiques en matière de tourisme, on a une économie qui se porte bien. Mais, nous, on ne donnera pas des crédits d'impôt, M. le Président, comme ils ont fait pour déplacer des entreprises d'un coin de rue à l'autre, M. le Président, pour subventionner les mêmes emplois qui existaient.

Donc, oui, les centres de recherche, c'est très important pour la région de la capitale, ça fait partie de l'économie du savoir. Oui, ce dossier-là est suivi de très près par le ministre du Développement économique puis le ministre de la région de Québec; les députés de la région de Québec aussi le suivent. Il y a des institutions qui sont là. Et nous venons justement, dans le dernier budget, de faire des annonces, M. le Président, que ce soit par FIER, que ce soit par Innovatech et que ce soit par plus de 378 millions qui est disponible à Investissement Québec pour l'ensemble des régions du Québec, pour l'ensemble des centres de recherche. Moi, je ne suis pas tellement inquiet, mais il faut suivre ces dossiers-là pour s'assurer que les fonds que la Banque de développement du Canada a à sa disponibilité... qu'il y ait aussi des gens qui soient capables de venir investir pour qu'on ait des retombées économiques dans la région de Québec.

Le Président (M. Ouimet): Alors, M. le ministre, je vais devoir aller du côté ministériel. Mais je pense que, pour la bonne marche et la bonne suite de nos travaux, moi, j'invite tous les parlementaires peut-être à faire des questions courtes pour obtenir des réponses courtes. Parce que, si la question dure deux minutes et la réponse prend 18 minutes, on va rapidement se diriger vers des monologues de part et d'autre, et je pense que ça ne rend pas service, là, à l'exercice auquel nous devrions nous livrer. Alors, moi, je vous le dis, là, pour la bonne marche de nos travaux de commission parlementaire. Cela étant dit, je vais aller du côté ministériel, je vais céder la parole à Mme la députée de Taschereau.

Mme Perreault: Chauveau.

Le Président (M. Ouimet): Chauveau. Désolé. Mme la députée de Chauveau.

Mme Perreault: Merci beaucoup, M. le Président. À mon tour de saluer mes collègues députés, de même que M. le ministre, ses collaborateurs. Vous allez me permettre, M. le Président, de revenir sur ce fameux article qui a soulevé beaucoup d'intérêt de la part de mes collègues. Je me permets d'emblée de dire que, dans cet article-là, ce sont... Le titre de cet article-là, c'est: *Le PLQ respecte ses engagements électoraux dans la Capitale-Nationale*. Et je mets au défi mes collègues de me dire où, dans cet article-là, on n'a pas respecté les engagements qu'on a pris. Ça, c'est une chose.

La deuxième, la députée de Taschereau nous a parlé — et honnêtement je suis contente qu'on en parle parce que je ne l'aurais pas fait, mais puisqu'elle en parle — elle a parlé du travail des infirmières et de la lourdeur qu'elles ont à supporter. Et je suis sympathique à ça et je pense qu'effectivement c'est le cas. On n'a jamais dit qu'on avait réglé l'ensemble des problèmes, sauf qu'on a réinvesti et on est en route dans une amélioration.

Je vais vous citer quelque chose, M. le Président, si vous me le permettez: «...il faut reconnaître sans détour que la mise à la retraite de milliers d'infirmières et de médecins, de même que le départ d'un millier d'orthopédagogues et d'orthophonistes qui s'occupaient de nos élèves les plus vulnérables, ont été des erreurs que nous devons pleinement assumer.» C'est à la page 7, M. le Président, du fameux manifeste qui a été déposé par le député de Rousseau, le collègue de la députée de Taschereau.

Tout ça pour dire, M. le Président, que, moi, je suis d'accord avec le fait qu'on peut discuter, mais, quand on fait le bilan d'une situation et qu'on regarde une situation, il faut d'abord savoir d'où on part et où on va. Moi, je peux vous dire une chose, c'est que la députée de Taschereau a raison de le souligner, mais ce qu'elle devrait faire davantage et ce que ses collègues auraient dû faire, à l'instar du député de Rousseau, c'est s'excuser auprès de la population du Québec d'avoir mis à la retraite des infirmières et des médecins puis de se retrouver aujourd'hui dans la situation dans laquelle on se trouve. Parce que, pour former des infirmières, M. le Président, et des médecins, ça ne prend pas juste une année, ça prend quelques années. Et on est en voie de combler cette situation-là parce qu'on a ouvert des entrées dans les facultés de médecine, on a ouvert une faculté de médecine à Trois-Rivières pour essayer de régler ce problème-là. Alors, moi, je suis bien d'accord qu'on en discute, mais il faut en discuter et savoir d'où on part.

Deuxième chose, M. le Président... Et je veux aussi ajouter à ça que même la députée de Taillon, qui est la collègue aussi des gens de l'opposition, est d'accord pour dire qu'on est en train de faire du rattrapage. Puis, quand on fait du rattrapage, M. le Président, c'est parce qu'il y a du monde qui se sont traîné les pieds. Ils se sont traîné les pieds pendant neuf ans. Mon collègue l'a dit tout à l'heure, je ne veux pas répéter le marasme financier dans lequel on a laissé le Québec, avec des décisions qui ont été des décisions... Puis je voyais la députée de Taschereau sourire tout à

l'heure. Moi, ça ne me fait pas sourire du tout, M. le Président, pas du tout. Les 13 milliards, moi, de déficit à la Caisse de dépôt et placement puis le scandale du métro de Laval, moi, ça ne me fait pas rire, pas du tout. Je vais vous dire une chose, au lieu de rire, ils devraient s'excuser.

Événements et activités tenus dans la région

Alors, je veux revenir aux crédits et je veux que le ministre nous parle des grands événements qui vont avoir lieu dans la région de Québec. On a fait une annonce le 14 avril dernier, et je veux que le ministre nous explique quelle différence il y a dans cette annonce-là, quels événements vont être couverts et comment ces événements-là ont été accueillis.

M. Després: Merci beaucoup, M. le Président. Je remercie d'ailleurs la députée de Taschereau de... pas de Taschereau, mais de Chauveau — la députée de Taschereau, ce sera à la fin, M. le Président — la députée de Chauveau pour avoir pris le temps effectivement de préciser, entre autres, les investissements que le gouvernement avait faits dans le secteur de la santé et les coupures qu'on a connues de façon draconienne. Vous savez, vous n'avez pas eu le temps de le préciser, juste pour les centres d'hébergement et de soins de longue durée — parce que l'ancienne députée de Taschereau a été présidente, hein, de l'ancienne régie régionale de la santé avant de devenir députée et ministre — ils ont fermé, dans leur dernier mandat, 500 lits de soins de longue durée dans la région de Québec, 500 lits de soins de longue durée. Ils ont fermé des hôpitaux dans la région de Québec, M. le Président. Ils ont mis des médecins, des infirmières à la retraite, et, tout le monde, on a subi les conséquences. Donc, je vous remercie de l'avoir rappelé à cet auditoire.

En ce qui concerne les grands événements de Québec, je vais vous dire, moi, j'étais très heureux que... Quand je parle des grands événements de Québec, je pense, entre autres, au Grand Rire Bleue, je pense, entre autres, au Festival d'été, aux Fêtes de la Nouvelle-France, aux fêtes des musiques sacrées, au Festival de musiques militaires, à la fête nationale, à des activités aussi plus à caractère sportif, le Grand Prix cycliste de Beauce, le Vélirium, le Marathon des Deux Rives, le Challenge Bell, les mondiaux alpins, le Carrefour international de théâtre de Québec. Donc, c'est plus de 1 285 000 $ qui ont été annoncés.

Où j'étais d'autant plus heureux, c'est que bien souvent, il faut le dire, ces organismes-là attendent bien souvent alors que la saison estivale arrive à grands pas, les événements commencent, pour un bon nombre, ont lieu durant la période d'été. Mais je n'ai pas attendu parce que, même ceux qui auront lieu à la période automnale en allant jusqu'à l'hiver prochain, dans le cas du Carnaval de Québec...

Au fond, une de leurs demandes était de s'assurer que l'aide qui vient de la part du Bureau de la Capitale-Nationale soit une aide qui soit confirmée. Ils ont été confirmés dans les mêmes montants que l'année dernière. Ils voulaient aussi le savoir le plus tôt possible dans le cadre de la saison. Pourquoi? Parce qu'ils sont toujours constamment à savoir si... en ayant une confirmation à la dernière minute, peut toujours mettre en jeu leur budget et certaines programmations qu'ils ont mises de l'avant.

La troisième chose, leur demande était de s'assurer qu'ils pouvaient, pour plus d'un an, savoir à l'avance pour leur permettre, je vous dirais, de mieux travailler, au lieu d'être consacrés sur les subventions, à travailler à la confirmation des subventions, qu'ils travaillent effectivement à la programmation, à l'organisation de leurs festivités et naturellement de s'assurer qu'ils ont, dans le cadre des prochaines années, un financement qui est stable. Et ce que nous avons fait, c'est qu'en confirmant les montants pour cette année et l'année prochaine ça leur permettait de se concentrer effectivement sur leur organisation. Moi, ce que j'en ai su de leur part, c'est qu'ils étaient heureux de cette annonce, M. le Président, ce qui nous a permis très tôt dans la saison, je vous dirais, pour une des rares fois, avant la mi-avril, de pouvoir leur confirmer ces annonces, M. le Président. Je vous remercie.

Le Président (M. Ouimet): Merci. Mme la députée de Chauveau.

Investissements dans les secteurs de la santé et de l'éducation

Mme Perreault: Oui. Merci, M. le Président. Tout à l'heure aussi, on a parlé de priorités de notre gouvernement. Et, moi, si je me souviens... je me souviens bien, c'est sûr que je m'en souviens, moi, je me suis engagée, en 2003, avec un parti qui a fait de la santé et de l'éducation ses deux priorités, et on l'a dit, et redit, et on le dit toujours. On sait qu'on a réinvesti 3 milliards en santé, on a réinvesti également en éducation 1 milliard. Et simplement pour mémoire, je veux rappeler que même les commissions scolaires ont... qu'au contraire des propos qui sont tenus par la députée de Taillon les coûts de système étaient couverts et qu'on réinvestissait en éducation. Donc, juste ça pour vous dire que c'est effectivement notre priorité, et ça l'est d'autant plus que, moi, particulièrement dans le comté de Chauveau, ça remplissait également les volontés ou les désirs en tout cas que, moi, j'avais.

● *(10 h 50)* ●

Il y a eu trois annonces qui ont été faites dans le comté de Chauveau, dont une toute récente, la semaine dernière. On a investi trois... Je n'ai pas les chiffres avec moi, peut-être que le ministre me rectifiera de quelques dollars, là. C'est 3 millions qui ont été investis dans deux écoles de la commission scolaire de la Capitale, sur la base militaire, à Shannon, deux écoles qui appartenaient à la Défense nationale, il faut le dire, et qui attendaient depuis 10 ans d'être transférées à la commission scolaire de la Capitale afin que des travaux importants se fassent. Et, depuis des années — c'est des écoles que je connais bien — ces écoles-là avaient des problèmes notamment de qualité d'air. Donc, c'était extrêmement important qu'on réinvestisse. Donc, on a fait cette annonce-là. Les travaux ont été faits à une des deux écoles, qui était la plus pressante, et les autres sont en voie de se faire. C'est l'école Dollard-des-Ormeaux et l'école Alexander-Wolff. Alors, c'est un investissement qui était attendu et qui a été accueilli très positivement par le milieu, vous comprenez bien.

Également, tout récemment, on a annoncé, il y a deux semaines, l'agrandissement du gymnase de l'école L'Accueil. Ça, c'est un beau projet, je vous le dis, parce que c'est très positif également pour le milieu. Vous savez que la ville de Saint-Émile, c'est une ville qui a grossi énormément dans les dernières années. Et il y avait un gymnase qui était tout petit puis une école qui déborde d'enfants, parce qu'il y a beaucoup d'enfants. Et alors on a réinvesti... C'est 500 000 $ qu'on a annoncés.

Et ce qui est très positif, dans ce cas-ci, c'est qu'avant les fusions municipales la ville de Saint-Émile avait réservé un montant d'argent afin de contribuer à l'agrandissement de ce gymnase-là. Alors, je veux le dire parce que c'est un beau partenariat qui a été fait avec la municipalité et le gouvernement du Québec pour permettre à nos jeunes d'avoir accès à un équipement qui est plus adéquat à leurs besoins, qui réponde aussi aux besoins et qui répondra également... — puis ça, je veux le dire parce que ça aussi, c'est important de le rappeler, pour nos jeunes dans la région de Québec, dans l'ensemble du Québec — qui va aussi permettre qu'avec l'heure et demie d'école de plus qui va rentrer en vigueur en 2006 et l'augmentation du temps obligatoire à l'éducation physique et à la santé, à l'éducation à la santé, qui va passer de 30 minutes à deux heures...

Ça, c'est une donnée qui est importante parce qu'anciennement l'ancien gouvernement, dans la réforme, avait consacré une obligation de 30 minutes à l'éducation physique. Nous, ce qu'on fait, c'est qu'on met deux heures, deux heures à l'éducation physique et à l'éducation à la santé, faisant en sorte aussi d'obliger les écoles à donner davantage d'heures, ce qui est accueilli extrêmement positivement. Donc, cet équipement-là va permettre à ces enfants-là d'avoir accès à un gymnase adéquat. Et évidemment c'est la volonté du gouvernement du Québec de faire en sorte que toutes les écoles puissent être dotées des meilleurs équipements. Et j'ai la chance de vous dire que, grâce à la collaboration de la municipalité, ça va se faire dans le comté de Chauveau.

Tout ça pour vous dire que c'est des nouvelles qui sont positives et qui répondent aux engagements qu'on a pris. Parce que, quand on revient à la base même, qu'on dit santé et éducation, bien c'est des gestes concrets. On a priorisé des choses, puis on assume ces priorités-là, et on le fait dans la mesure où nos finances publiques nous permettent de le faire.

Je veux interroger le ministre parce que je sais qu'il y a d'autres investissements qui ont été faits dans la région de Québec, au niveau des infrastructures, notamment en éducation, et j'aimerais l'entendre à ce niveau-là parce que je pense que c'est important d'en parler. Alors, merci.

Le Président (M. Ouimet): Alors, sur les investissements en éducation dans la région de la Capitale-Nationale, M. le ministre.

M. Després: Merci beaucoup, M. le Président. Pour la question de la députée de Chauveau, je pense que la députée a bien mentionné au fond un certain nombre de mesures qui ont été mises... des engagements qui avaient été mis de l'avant en campagne électorale et qui sont très heureux, qui se réalisent, entre autres, en septembre 2006, quand elle a parlé de l'apprentissage de la langue anglaise dès la première année. M. le Président, on le sait d'autant plus aujourd'hui l'importance d'apprendre une deuxième et d'apprendre même une troisième langue. Et, moi, je suis très heureux de voir que les enfants de la région de la Capitale, M. le Président, auront la chance, dès la première année, de pouvoir faire l'apprentissage d'une deuxième langue. Que ce soit l'heure et demie aussi qui a été effectivement ajoutée dans les écoles.

Ce sont des investissements qui démontrent que le gouvernement a pris à coeur et donné priorité en matière d'éducation. Je le disais et je le répète, 1 milliard dans les trois dernières années, que le gouvernement a mis, alors que l'ancien gouvernement avait mis 600 millions, sur une période de neuf ans, pour la croissance du budget en matière d'éducation. Donc, quand on demande où sont les priorités du gouvernement, je l'ai mentionné tout à l'heure en matière de santé, je l'ai mentionné aussi en matière d'éducation, M. le Président, ce sont des choix, des priorités qu'on s'est donnés comme gouvernement et qu'on met de l'avant.

On a investi, M. le Président, aussi dans un certain nombre d'équipements, entre autres, à l'Institut national de recherche scientifique, où plus de 3,9 millions de dollars ont été investis; au cégep de Sainte-Foy, où on a investi 4 millions de dollars, M. le Président; on a investi aussi au cégep François-Garneau, justement pour l'aménagement. Quand je vous parlais que cet ancien gouvernement qui avait mis à la retraite, entre autres, des médecins, des infirmières avait, en plus de ça — je ne l'avais pas mentionné, M. le Président — avait, en plus de ça, arrêté ou diminué le nombre d'inscriptions pour les gens qui voulaient étudier en soins infirmiers alors qu'on en avait besoin au Québec. Donc, on a investi pour le réaménagement des locaux au cégep François-Xavier-Garneau justement pour le programme des soins infirmiers. On a réinvesti aussi, pour l'aménagement toujours, cette fois-ci au cégep de Sainte-Foy, pour l'aménagement des locaux en technologie et en radiologie. Au cégep de Limoilou, on a investi dans des équipements pour le programme de technologie de la mécanique du bâtiment, M. le Président.

Un des investissements importants que nous avons fait aussi dans la région de Québec est celui de la Faculté de médecine, où on fait un ajout au parc immobilier pour l'équivalent de 40 millions de dollars. Nous avons investi aussi pour le projet du siège social de l'Institut national de recherche scientifique et des ajouts d'équipements de mobilier qui ont eu lieu à l'ENAP, à la TELUQ, à l'Université du Québec, M. le Président. Donc, des montants de plus de 50 millions de dollars qui ont été investis dans des investissements d'éducation dans la région de Québec.

J'aurai sûrement l'occasion tout à l'heure de pouvoir mentionner, dans d'autres secteurs d'activité, les investissements qui se sont faits dans la région de Québec, mais je permettrai, à ce moment-ci, peut-être à la députée ou aux députés de pouvoir poser d'autres questions.

Le Président (M. Ouimet): Bien. Alors, soit Mme Chauveau, j'avais également M. le député de La Prairie qui s'était.... Mme la députée de Chauveau.

Mme Perreault: Non, je peux lui laisser la parole. C'est sur le même sujet?

M. Dubuc: Oui. Il reste combien de temps dans...

Le Président (M. Ouimet): Il reste à peu près cinq minutes, six minutes.

M. Dubuc: O.K. Bon, merci, M. le Président. Merci, M. le ministre, ainsi que tout le personnel qui vous entoure. J'entendais tantôt... j'étais impressionné quand j'entendais la députée de Taschereau — c'est bien ça, Taschereau? — qu'elle disait, à un moment donné, M. le Président, qu'on manquait de vision. Je crois que c'est le contraire. Eux, ils ont manqué de vision pendant neuf ans puis, nous, on a une vision depuis deux ans à regarder puis à essayer de faire mieux puis de donner plus au besoin... pour les gens qui ont besoin, les citoyens.

Je regardais un exemple — avant de tomber un petit peu... on veut parler un peu du transport — je regardais, dans le domaine de la santé... On a dit: Priorités santé, famille, éducation. La semaine dernière, je recevais, dans mon comté, un citoyen qui était venu me rencontrer à deux, trois reprises. Il vient me rencontrer au bureau avec son épouse, deux enfants. Puis, il me semble de le voir, il avait une tasse de café sur le bureau, il est rentré dans le bureau, puis il dit: M. Dubuc, il dit, c'est la première fois que j'ai le moyen de m'acheter une tasse de café. Il dit: Dans le nouveau budget, avec le gouvernement libéral, il dit, je reçois alentour de 2 500 $ à 3 000 $ de plus par année. Pour lui, là, c'est beaucoup. Les familles qui sont vraiment démunies, là, puis qui n'ont pas de travail, puis inaptes au travail avec deux enfants...

Il vient nous dire, à nous, qu'il y avait justement un article dans le journal local dans mon comté, qui est le journal *Le Reflet* — ce n'est pas moi qui le dis, là, c'était marqué en fin de semaine. Tout ce qu'il m'a dit au bureau est là, marqué dans le journal. Puis il le dit lui-même, là, ce n'est pas une parole qu'il est venu me dire, il l'a dit publiquement que ça lui donne 2 500 $ à 3 000 $, puis il a le moyen de se pendre un café, causé par le gouvernement, les positions, les visions que le gouvernement libéral... qu'on a prises pour faire mieux puis être à l'écoute des familles: santé, éducation, famille. Ça, je crois qu'on a une vision, là, pour répondre un peu à la députée de Taschereau, la vision est là. C'est important de le faire.

Entretien du réseau routier

Sur la question du transport, moi, je ne suis pas un député de la région de Québec, mais je m'aperçois que le ministre des Transports... M. le ministre, vous faites un travail extraordinaire, notre gouvernement fait un travail extraordinaire avec des investissements... Si j'ai bien compris — corrigez-moi si je fais erreur, M. le ministre, tantôt — on a budgété 3,9 milliards sur une échelle de trois ans. C'est sûr que, nous, point de vue routes, c'était une priorité, puis c'est important de le faire, puis on a besoin de le faire.

● *(11 heures)* ●

J'aimerais un peu discuter un peu de mon comté. La région de Québec... on peut parler, ça, de l'ensemble du Québec. Je regarde, chez moi, on a la 30 qu'on avait promise ça fait plusieurs années, le gouvernement précédent, ils l'ont promise. Nous, on a pris le pouvoir puis on a dit: Oui, si on prend le pouvoir, on va débuter la 30 en 2006 puis ça va être terminé en 2008. On n'est pas rendus encore en 2006, les travaux n'ont pas commencé, mais il y a beaucoup de travail qui se fait sur la 30. Et, à un moment donné, on a eu un décret qui a été passé, l'an passé — l'an passé, je crois — pour la question de l'arpentage. On a un autre décret qui s'en vient à du court terme pour l'expropriation.

On a, sur la 15, qu'on avait dit... Le gouvernement avait promis ça dans le rapport du BAPE. Le BAPE recommandait la 30 au sud. Ce n'est pas nous qui a décidé d'aller au sud, on a pris les recommandations du rapport du BAPE d'aller au sud, puis, dans les recommandations, ça disait de faire la 132. Au moment qu'on se parle, depuis environ un an, il y a des travaux qui se font sur la 132, de la 15 sur la rue Principale, avec des investissements de 55 millions. Ça, ce n'est pas rien que des paroles, c'est des choses qui est réel, qui est là, ça se fait, puis on avance. Il y a d'autres travaux qui vont se faire sur Jean-Leman, on a encore 53 millions, on s'en va au BAPE, à court terme, pour faire les travaux sur Jean-Leman.

Ça fait que, dans notre comté, il y a des travaux qui se font, extraordinaires, puis c'est une volonté qu'on a dit, notre gouvernement, avec les ministres du Transport, on a dit: On s'en va vers ça, puis on y va d'avant, puis c'est un besoin. On est situés... on est vraiment bien situés, la 15, la 30 puis la 132, on est peut-être à 10 minutes des portes d'entrée des lignes américaines. On a eu aussi le train de banlieue, on a investi beaucoup dans le train de banlieue. Encore là, c'est un transport en commun qui est très important pour notre région. Ça fait que je trouve que, notre gouvernement, on a vraiment pris des engagements, puis on le fait. Puis, quand on vous parle de vision, bien les visions sont là. C'est ça qui est une vision. Quand on dit une vision, là, on regarde en avant, puis on s'en va, puis on avance. Ça fait que la volonté est là.

M. le ministre, la question... j'aimerais un peu savoir, par l'ensemble des travaux puis aussi dans la région de Québec, durant votre allocution d'ouverture, vous avez donné quelques exemples d'investissements que le gouvernement a annoncés dans la région de la Capitale-Nationale...

Le Président (M. Ouimet): M. le député de La Prairie, j'aurais peut-être dû vous aviser, mais il vous reste quelques secondes.

M. Dubuc: Ah oui?

Le Président (M. Ouimet): Alors, moi, je vous suggère de conserver votre question pour lorsque je reviendrai du côté ministériel.

M. Dubuc: D'accord. À ce moment-là...

Le Président (M. Ouimet): Je vais aller du côté de l'opposition officielle et je vais céder la parole à Mme la députée de Taschereau.

Aide aux entreprises en prédémarrage spécialisées en technologie (suite)

Mme Maltais: Merci, M. le Président. Alors, pour revenir un peu sur le dossier de tout à l'heure, pour le conclure, je comprends que le ministre nous a parlé du Fonds de solidarité, de la Caisse de dépôt et placement, d'Investissement Québec, mais ce ne sont pas des fonds spécialisés en fonds d'amorçage. On ne parle pas de ça, mais alors là, pas du tout, mais pas du tout. Alors, ou le ministre n'est pas au courant ou il ne veut pas parler du dossier, ce qui est très grave pour la région.

Il dit qu'on n'a pas besoin d'être inquiets. J'ai une résolution de la ville de Québec qui elle aussi sonne l'alarme, sonne l'alarme. La BDC — et ce n'est pas moi qui suis fédéraliste, puis je parle du Canada, là, qui envahit un champ de compétence du Québec parce que vous vous retirez — c'est deux semaines qu'elle a... Elle a écrit, et cette lettre dit: C'est dans deux semaines qu'un fonds de 50 millions national disparaît, dont le tiers des fonds iraient dans la Capitale-Nationale. Dans deux semaines, c'est zéro dollar.

Alors, M. le ministre, à votre bilan, si vous ne bougez pas — puis c'est un appel, là — à votre bilan, ce sera 0 $ en investissement de haute technologie, puisque les autres ne font pas du fonds d'amorçage. Alors, vous choisissez, M. le ministre. Ou vous continuez à parler pendant 20 minutes pour occuper le temps, ou vous prouvez que vous connaissez vos dossiers et vous répondez aux questions. Ou vous êtes le ministre du laisser-faire en matière de haute technologie, ou vous dites: Oui, je m'en occupe.

Parce que ma question, M. le Président, elle n'était pas partisane, elle était simple: Avez-vous parlé au ministre des Finances où en est rendu le dossier? Quelle belle occasion pour le ministre... Il vient de rater de montrer que ça l'intéresse, les fonds d'amorçage et la nouvelle technologie dans la région. J'espère que le ministre aura une autre attitude que celle-là.

Nominations à la Commission de la capitale nationale

Mais, puisqu'il nous renvoie constamment au FIER, on va en parler du FIER. Je vais en parler dans un angle... On va se rappeler des nominations à la Commission de la capitale nationale qui étaient tout à fait politiques. La Commission de la capitale nationale, sous le gouvernement libéral, il y a six administrateurs qui ont été nommés par le gouvernement libéral: M. Boulanger, qui est ici, P.D.G. de la Commission de la capitale nationale. Ça n'en fait pas un homme non respectable, je m'amuse beaucoup avec lui, il le sait, mais je l'ai déjà dit, c'est un ancien candidat libéral. C'est correct. Ce n'est pas la personne, c'est l'accumulation. Robert Cardinal, candidat libéral en 2003. Josée Noreau, candidate libérale dans Portneuf en 1994, directrice générale du Conseil de l'unité canadienne, dont on entend beaucoup parler de ce temps-ci, conseillère politique au cabinet du premier ministre. Il y avait Marie-France Poulin, gouverneure général du Conseil de l'unité canadienne, et M. Letellier et Mme Saucier, d'importants contributeurs au Parti libéral du Québec. Ça, c'est pour les nominations à la Commission de la capitale nationale. On ne parlera pas de la nomination du candidat dans Taschereau, Michel Beaudoin, qui est rendu vice-président de la Régie du bâtiment sans aucun, aucun passé ayant référence à la... — est-ce que c'est la régie ou c'est la commission? c'est la régie — sans aucune référence au bâtiment. Mais enfin.

Fonds d'intervention économique régional, FIER-Grande région de Québec

Le FIER-Grande région de Québec, quand il a été annoncé, le président du FIER, que je respecte, qui est le président de Pôle Québec Chaudière-Appalaches, n'a pas voulu nommer les administrateurs du Fonds de croissance Cap Diamant, qui est le fonds nouvellement formé pour être le fonds coinvestisseur. Ça veut dire que ce fonds met 5 millions. Mais le Québec met 10 millions, donc il y a 10 millions de dollars qui vont venir des fonds publics en investissement privé-public. Puis là le président du conseil d'administration, en pleine conférence de presse, dit: Ah, mais ça ne vous concerne pas, je ne vous le dis pas.

Je vais vous le dire, moi. Le Fonds de croissance Cap Diamant, bien c'est des gens qui ont été nommés dans le journal, qu'on a été chercher et ce sont de merveilleux contributeurs du Parti libéral du Québec: M. Laflamme, M. Barrette, David Poulin — le fils de M. Placide Poulin, un homme honorable — Jacques Tanguay, Charles Sirois, Marcel Aubut — je n'ai pas son montant, mais je ne l'ai jamais vu dans nos cocktails de financement, ça, je peux vous l'avouer.

Alors, le FIER, qui ne s'appelle pas par ailleurs, M. le Président, grande région de la Capitale-Nationale, le FIER-Grande région de Québec, est-ce que ça signifie que ce n'est pas un FIER pour la région de la Capitale-Nationale? Est-ce que ça signifie que c'est juste un FIER pour la ville de Québec ou si ça signifie qu'encore une fois le ministre vient d'en échapper une puis d'oublier qu'il est ministre responsable de la Capitale-Nationale? FIER-Grande région de Québec. Alors, ce FIER, tant vanté, va gérer de l'argent public. Et on était gênés de nous dire qui était membre du conseil d'administration du Fonds de croissance Cap Diamant, je n'en reviens pas.

Alors, ma question. C'est un fonds créé avec l'argent du gouvernement, nous devons connaître ce qu'il en est. Quelle sera la transparence? Qui fera la reddition de comptes de ce fonds et à qui? Par quel mécanisme sera faite la reddition de comptes de ce fonds, étant donné la très haute politisation de ce fonds, au départ? Et quels sont les critères pour être accepté, ce fonds? Parce que, moi, je sais qu'il y a d'autres gens dans la région qui grimpaient des fonds, qui montaient des fonds. Pourquoi celui-là, par rapport à d'autres? Quelle sera la reddition de comptes, étant donné la situation, je pense, M. le Président, pour éliminer, éliminer, là, tout doute, simplement pour éliminer tout doute? C'est vraiment ça, la question, pour éliminer tout doute: Quelle sera la reddition de comptes? Comment on va travailler dans la région? Est-ce qu'on va voir les projets refusés? Est-ce qu'on va voir les projets acceptés? Comment se feront ses choix, puisque c'est devenu à peu près le seul et unique fonds de développement qu'il va nous rester dans la région?

Par ailleurs, je pense que M. le ministre a quand même du temps pour préparer sa réponse, puisque, jusqu'ici, de tous les FIER annoncés par le gouvernement du Québec, c'est zéro projet qui a abouti sur le terrain. Alors qu'on avait un projet pilote dont je viens de parler, là — je viens de parler de 50 millions de dollars, dont le tiers pourrait aboutir dans la région, qui est prêt, il y a déjà un projet pilote, il y a déjà l'équipe en marche, et tout — le ministre, ça, il ne veut pas en parler. Il veut parler du FIER. Et ce FIER, c'est une nouvelle mécanique qui va se mettre en branle, sur laquelle il n'y a aucun projet au Québec à peu près qui a abouti. Alors, quelle sera la reddition de comptes? Comment ça va fonctionner?

Le Président (M. Ouimet): Alors, merci. Je vous dis une chose en toute amitié, Mme la députée de Taschereau. Tantôt, j'ai été sévère avec M. le ministre, mais votre question a pris 6 min 30 s. Il y a quatre volets: le fonds d'amorçage, les nominations, Cap-Diamants et FIER.

Mme Maltais: M. le Président...

Le Président (M. Ouimet): Ou c'étaient des commentaires, là, mais je veux juste ne pas être trop sévère à l'endroit du ministre.

Mme Maltais: Oui, mais ce n'était pas un volet. C'est qu'étant donné que le ministre ne m'a pas laissé le temps de lui poser des questions complémentaires...

M. Després: Qu'elle prenne son temps, M. le Président.

Le Président (M. Ouimet): O.K.

Mme Maltais: ...j'ai simplement ajouté des éléments que j'aurais pu lui donner s'il n'avait pas parlé, lui, 16 minutes, pendant la dernière période.

Le Président (M. Ouimet): Alors, M. le ministre, à vous la parole.

M. Després: Pas de problème, M. le Président, elle peut prendre encore quelques minutes. Je suis prêt à la laisser parler, je n'ai pas de problème. Est-ce qu'elle a autre chose? Si elle veut rajouter des volets, il n'y a aucun problème, elle peut prendre cinq minutes, 10 minutes de plus, il n'y a aucun problème.

● *(11 h 10)* ●

Mme Maltais: Non, j'attends une réponse du ministre.

Nominations à la Commission de la capitale nationale (suite)

M. Després: La députée, qui a, cette fois-ci, effectivement entrepris quatre volets, je vais vous dire, je l'écoutais parler... Première chose, on a le président de la Commission de la capitale nationale qui est ici, M. Boulanger. En même temps, c'est toujours, constamment, M. le Président, je la vois, là, à la Chambre, à la période des questions, faire des insinuations constamment. Et je me rappelle très bien, quand ce gouvernement-là a été élu, il y avait un ex-député et ministre important du gouvernement, il s'appelait M. Guy Chevrette. La première chose qu'il a dite, il a dit: Quand le gouvernement arrive, c'est tout à fait normal, on va faire le ménage, on va mettre les gens en qui on a confiance. Ce n'est pas des souverainistes. Hein, c'est de même qu'il parlait, je peux vous sortir les galées: Il n'y a pas de problème, quand le nouveau gouvernement arrivera, il mettra effectivement les gens en qui il a confiance.

M. le Président, il est tout à fait normal, quand arrive un nouveau gouvernement... M. Boulanger... L'ancien président qui était là, a fait un excellent travail, il avait été nommé par l'ancien gouvernement, il a fait un excellent travail, M. le Président, je ne lui ai jamais demandé quelles étaient ses allégeances politiques, mais il a fait un excellent travail. Et, sur le conseil d'administration, je pourrais faire le tour, comme elle l'a fait, mais je ne le ferai pas, M. le Président, c'est baisser un petit peu bas. Et on voit très bien à quoi elle veut en venir, alors qu'il y a des gens qui sont tout à fait crédibles, que ce soit l'ex-maire effectivement de Vanier, qui a desservi une population, dans la région de Québec, pendant 25 ans, élu de façon démocratique, à qui on n'a absolument rien à reprocher, comme M. Boulanger qui préside la Commission de la capitale nationale, dont la candidature a été très bien reçue par la ville de Québec, très, très bien reçue par la ville de Québec.

Bien, voyez-vous, vous faites constamment des insinuations. Si vous avez des choses spécifiques à dire sur des individus, hein, que ce soit le président de la commission, que ce soient les membres des conseils d'administration sur lequel on a nommé ou de toute autre personne, vous pouvez le faire, il n'y a aucun problème, mais faites-le, faites-le pas à moitié, tout simplement. Je ne pense pas que c'est un défaut en soi effectivement d'avoir été candidat à une élection, de s'impliquer. Je pense que, démocratiquement, c'est sain que les gens s'impliquent en politique. Donc, effectivement, qu'il y ait des gens qu'on reconnaisse, O.K., qui ont les qualifications, il est tout à fait normal que ces gens-là, M. le Président, puissent se retrouver dans des fonctions. Je regarde le curriculum vitae du président de la Commission de la capitale, qui a une longue expérience dans le secteur privé, au gouvernement fédéral, au gouvernement du Québec, avait tout à fait toutes les qualifications pour occuper ce poste.

Aide aux entreprises en prédémarrage spécialisées en technologie (suite)

Ceci étant dit, M. le Président, j'ai dit tout à l'heure à la députée, en ce qui concerne les fonds de recherche... Comme si c'était les partis, tout d'un coup. Ça me fait rire, hein: Le fédéral est rendu dans un champ d'activité... Comme si l'économie relevait strictement du gouvernement du Québec. Que le gouvernement fédéral ou la Banque de développement ou toute institution, Développement économique Canada, peu importent les institutions fédérales qui veulent investir dans toutes les régions du Québec, elles sont les bienvenues, c'est bien heureux, on est contents, ça fait

notre affaire. C'est notre argent, en plus de ça. Ça fait que, quand j'écoute la députée, là, parler, tout à l'heure, là, que le Québec... que le fédéral est en train de... Au contraire, c'est bienvenu.

Et on lui a répondu, M. le Président, qu'effectivement on travaillait... que je travaillais conjointement, les députés de la région et moi-même, avec le ministre du Développement économique, de la... du Développement économique, Claude Béchard, avec qui je travaille dans ce dossier-là. J'ai moi-même rencontré le président... Elle parlait de SOVAR, tout à l'heure. Qu'elle ne s'inquiète pas, j'ai rencontré le président de SOVAR, qui est M. Rochette, je l'ai rencontré, on a parlé de ce sujet-là, comme on a parlé de bien d'autres dossiers qui concernaient effectivement la région de Québec. Je lui ai dit tout à l'heure qu'il y avait...

Fonds d'intervention économique régional, FIER-Grande région de Québec (suite)

Et je pense que les instruments qu'on s'est donnés, que ce soit le fonds d'investissement d'économie régional, que ce soit la Société Innovatech, où on va avoir des budgets supplémentaires, le FIER, qu'on vient de créer... Encore là, elle laisse sous-entendre, elle nomme encore des gens... Moi, je pense, c'est des gens qui ont très bien réussi dans la région de Québec. Le Dr Éric Dupont, est-ce que vous avez des choses à dire sur le Dr Éric Dupont, sur Jacques Tanguay? Vous mentionnez ces gens-là, hein? C'est justement, moi, je trouve ça très rassurant, honnêtement, très rassurant. Ce sont des gens qui ont réussi en affaires, qui décident, de leur argent, d'investir dans un fonds, M. le Président, qui va être accoté par le gouvernement du Québec, pour investir dans la région de Québec.

Et tout ça — elle demandait: Quelles vont être, M. le Président, les normes ou quels vont être ce qu'on appelle les critères d'évaluation? — tout ce fonds-là, il y a une filiale à Investissement Québec, elle le sait très bien, si elle va lire le budget, hein, tout ça va être sur une... Investissement Québec a créé une filiale qui va effectivement voir à la supervision — si vous aimez le terme — du fonds d'investissement de l'économie régional dans toutes les régions du Québec. Donc, le fonds d'investissement va être, oui, sous la supervision d'Investissement Québec. Il y aura des critères, il y aura des mesures de contrôle qui seront dotées pour s'assurer que les fonds que le gouvernement du Québec mettra dans ces investissements qui seront annoncés prochainement...

Lorsque le conseil d'administration... Le président, le Dr Éric Dupont, a dit qu'il annoncerait bientôt... qu'il avait, au niveau de ses statuts juridiques, des choses à attacher, qu'il annoncerait prochainement... D'abord, la majorité des noms ont déjà été connus publiquement, des gens, comme je vous dis, qui ont très bien réussi dans la région de Québec. Et, moi, je pense que ce sont des gens crédibles qui prennent... qui ont donné leur accord, qui mettent de leur argent pour investir dans ce fonds-là.

Encore là, c'est de laisser sous-entendre... Je ne sais pas, la députée, ce qu'elle cherche. Elle vise certains individus, peut-être parce que ce ne sont pas des gens qui sont dans son club, dans ses amis, mais ce sont des gens qui sont respectables, qui vont investir dans la région de Québec, dans des projets bien précis. On a fait l'annonce, le Dr Éric Dupont a dit que, d'ici la fin du mois de juin — si elle était aux points de presse — que, d'ici à la fin du mois de juin, le Dr Éric Dupont annoncerait le conseil d'administration formel de ses actionnaires qui investiront dans la région de Québec, accoté avec un fonds de 10 millions de dollars que le gouvernement du Québec y mettra.

Donc, je ne sais pas, M. le Président, où veut en venir la députée en nommant des noms ici, ce matin, en laissant sous-entendre que... Si elle a des choses à dire, qu'elle le fasse immédiatement. Il y a des gens de la presse qui sont ici, ça lui permettra, là, de faire ces précisions-là. Mais, moi, je pense, que ce soient des gens qui investissent, qui siègent sur la Commission de la capitale, qui vont investir dans le Cap-Diamants... moi, je suis très fier de ces gens qui vont prendre de leur temps, de leur argent, M. le Président, pour investir dans l'économie de la région. Et de lui dire qu'en ce qui concerne les fonds de recherche, oui, on a ça à coeur, elle n'a pas besoin de s'inquiéter. Je lui ai donné des données tout à l'heure sur l'économie de la région, qui va bien.

Puis, savez-vous c'est quoi, notre défi, Mme la députée de Taschereau — là, je la vois, là, se promener la tête — savez-vous c'est quoi, notre défi? C'est fort simple, c'est de s'assurer que l'économie, qui va bien, aille encore mieux et qu'elle soit encore plus performante. Et, si, comme gouvernement, on peut poser des gestes pour s'assurer que l'économie de la région va encore mieux, on va le faire, M. le Président, puis, oui, on va encourager — en terminant, M. le Président — que ce soient les fonds, que ce soit la FTQ, que ce soit la CSN, que ce soit Investissement Québec, que ce soit la Société Innovatech, que ce soient tous ces fonds-là, en collaboration entre autres aussi avec le ministre du Développement économique, à s'assurer qu'il y ait des investissements qui se fassent dans la région de Québec, M. le Président. Mais là elle pointe des dossiers qu'elle semble elle aussi connaître, bien qu'elle les donne, ces dossiers, M. le Président.

Le Président (M. Ouimet): Merci, M. le ministre. Il reste un peu plus que cinq minutes, Mme la députée de Taschereau.

Mme Maltais: Merci, M. le Président. Ce n'est pas les personnes sur lesquelles je pose des questions ou que je nomme qui sont en question, qui sont questionnées aujourd'hui, c'est l'attitude du ministre qui systématiquement fait montre de partisanerie quand il y a des choses à faire. Alors, pour se dégager de cette partisanerie, ce que je disais au ministre, M. le Président, c'était: Écoutez, comment s'est basé le choix de ce fonds? Là-dessus, je n'ai aucune réponse. Par contre, j'ai eu une réponse sur la reddition de comptes, alors je suis satisfaite. Que le ministre écoute les questions, ça l'aidera à mieux orienter ses réponses. C'est l'attitude du ministre que je questionne et non pas l'attitude des personnes fort honorables qu'il a nommées, mais c'est une ligne partisane du ministre dans la région que je cible, M. le Président, sur laquelle je le questionne, et c'est mon droit, comme parlementaire. Merci.

Projet d'agrandissement du Centre de foires de Québec

Agrandissement du Centre de foires — puisque le ministre veut trouver des dossiers pour investir dans la région et faire du développement économique. La ministre du Tourisme n'a toujours pas fait son annonce sur le Centre de foires dans la région. Les demandes financières sont de 7,5 millions. Des retombées fiscales permettront au gouvernement de récupérer sa mise en cinq ans. J'ai expliqué ça maintes et maintes fois donc, pendant une interpellation ici, à l'Assemblée nationale, l'automne dernier. La ministre a dit: Non, j'attends tous les dossiers, je veux tout régler en même temps.

Shawinigan, elle, a vu son dossier réglé: coup de pouce, peut-être moins gros pour une région peut-être moins grosse, 400 000 $. Ça s'est réglé parce que la ministre, Mme la députée... la ministre, à l'époque, des Affaires municipales et des Régions est allée à Shawinigan. Le 21 avril, il y avait un article, le 4 mai, il y avait un coup de pouce.

Moi, je pose des questions depuis un an, la ville de Québec, depuis deux ans, j'aimerais savoir, puisqu'il désire s'intéresser au développement de la région, qu'est-ce qu'il fait, le ministre, dans ce dossier. Est-ce qu'il a parlé avec la ministre du Tourisme? À quand les décisions de la ministre du Tourisme? La ville est en train de perdre son avantage concurrentiel. Elle était la meilleure, elle était en avance de tout le monde, puis ça fait deux ans que le dossier traîne encore sur le bureau.

C'est ça que je n'arrête pas de répéter. C'est qu'il est temps de prendre des décisions. Alors, comme il y a eu des décisions ailleurs, ça veut dire que la ministre des Affaires municipales et du Tourisme, elle, elle choisit... En fait, là, maintenant, c'est la ministre du Tourisme, elle est différente, c'est une autre députée, c'est la députée de Jonquière. Alors, puisqu'il y a des annonces dans d'autres régions, quelle est l'annonce pour la capitale nationale, M. le ministre?

Le Président (M. Ouimet): Alors, M. le ministre.

• *(11 h 20)* •

M. Després: Voyez-vous comment il faut toujours constamment que la députée de Taschereau rectifie les faits, M. le Président, constamment? Et apparemment il y a un dossier qui existe, au gouvernement du Québec, depuis deux ans. Qu'elle me sorte copie du dossier avec la date, si elle l'a, quand elle parle de voilà deux ans. Parce que le dossier a atterri, M. le Président... Moi, la première fois quand j'en ai été parlé, j'avais occupé la position par intérim l'année dernière, et c'est là où j'ai eu une présentation du dossier du Centre de foires, où le dossier a été effectivement déposé par la ville de Québec. Donc, l'année dernière, on ne parle pas de voilà deux ans, M. le Président. Ça, c'est la première chose.

Ça fait qu'il faut toujours faire effectivement attention quand la députée de Taschereau mentionne des choses. C'est un peu comme quand elle mentionnait — je ne veux pas faire de partisanerie — que le Fonds de développement économique a fondu de la moitié, puis c'est son propre gouvernement qui l'a coupé de moitié, avec le budget Marois. Il faut le faire, là. Mais c'est parce qu'en même temps qu'on entend des choses il faut être capable de rectifier les faits.

En ce qui concerne le dossier du Centre de foires, M. le Président, aussitôt que je suis arrivé dans mes fonctions, j'ai écrit à la ministre qui était responsable, la ministre des Affaires municipales, dans le cadre du programme des infrastructures, je lui ai écrit le 13 mai, M. le Président, si la députée veut... En plus de lui avoir écrit, naturellement j'ai parlé à ma collègue qui est la ministre du Tourisme, Mme Gauthier, ma collègue qui est au ministère des Affaires municipales, dans le cadre du programme d'infrastructures...

Vous savez, M. le Président, que nous venons de signer des programmes d'infrastructures avec le gouvernement fédéral. Tout le monde s'en réjouit, entre autres dans la région de Québec. On n'a pas encore parlé de la rivière Saint-Charles, je sens que la députée de Taschereau a très hâte de poser une question là-dessus, 110 millions dans la région de Québec. Non, mais c'est des projets, hein? Quand on parle, on est toujours là à pointer constamment le dossier quelque part: Ça fait tellement longtemps qu'il traîne! Il a été déposé l'année passée. Là, apparemment, ça fait déjà deux ans. J'aimerais ça, avoir copie de cette lettre-là. Mais, voyez-vous, c'est un autre investissement, le dossier de la rivière Saint-Charles, qui est venu dans le cadre du programme d'infrastructures.

Dans le cas du dossier des centres de foires, la ministre, qui était à l'époque... Mme Normandeau qui était ministre du Tourisme, avait dit que tout le dossier des centres de foires serait regardé dans son ensemble sur le territoire du Québec, parce qu'effectivement le Centre de foires est le premier à avoir été à Québec et dans le beau comté de Jean-Lesage. Je veux assurer la députée de Taschereau que je le surveille de très près, que j'ai eu des discussions avec le maire de Québec. Naturellement, il y a des programmes d'infrastructures, Québec aussi. En temps et lieu, Mme la députée, le gouvernement du Québec va rendre une décision. Pas besoin de crier au meurtre, comme si c'était un dossier qui faisait que... depuis je ne sais pas combien de temps, n'était pas réglé. Mais je vous dis que c'est un dossier — je peux déposer copie de la lettre, j'ai écrit à ma collègue, j'en discute régulièrement avec elle, la ministre du Tourisme aussi — c'est un dossier que tous les députés de la région surveillent de très près, et votre humble serviteur le surveille de très près, il est dans le beau comté de Jean-Lesage. Donc, en temps et lieu, M. le Président.

Quand le gouvernement aura aussi fait l'analyse, je vous dirais, en terminant, du nombre... Parce qu'il y a plusieurs demandes pour des projets de centres de foires. Il y en a un dans l'Outaouais, il y en a un dans la région de Laval, il y en a un dans la région de Montréal, M. le Président, la députée de Taschereau sait tout ça. Mais, avant que le gouvernement du Québec décide d'investir dans un projet particulier en ce qui concerne le Centre de foires, on va regarder au fond la capacité du Québec à avoir combien de centres de foires. Il peut toujours se développer des centres de foires à caractère privé, on ne pourra pas empêcher ça, mais, en ce qui concerne des centres de foires qui doivent être, si vous voulez, supportés par l'État, il faut vérifier avant que le gouvernement décide ceux sur lesquels nous... combien au fond de centres de foires sur le territoire du Québec le Québec peut se permettre. Mais je veux juste assurer

la députée que, comme je l'ai fait dans le dossier du Festival d'été... Non, on n'en parle pas, ce matin non plus, hein, du Festival d'été. Non, pas de commentaires sur le Festival d'été...

Le Président (M. Ouimet): M. le ministre, je vais devoir aller du côté...

M. Després: Et juste pour s'assurer qu'on le suit de très près...

Le Président (M. Ouimet): Je vais devoir aller du côté ministériel, M. le ministre. Je reviendrai à vous dans le prochain bloc, M. le député de Vanier.

M. Légaré: M. le Président, est-ce que j'ai cinq minutes par bloc ou...

Le Président (M. Ouimet): En principe, le règlement prévoit que vous avez une intervention de 20 minutes. C'est ce que le règlement prévoit. Maintenant, la coutume qui s'est développée au fil du temps: les députés de votre formation politique prennent à peu près cinq minutes, là.

M. Légaré: Je préférerais évidemment, M. le Président, si on peut, cinq minutes par bloc, là, pour... C'est ce que j'ai vu depuis le début, mais en tout cas.

Mme Maltais: Il n'y a pas de problème.

Le Président (M. Ouimet): O.K. Signalez-moi votre désir de prendre la parole, puis je vais vous reconnaître, là. Mais je vais devoir le faire dans le prochain bloc. Alors, du côté ministériel maintenant, Mme la députée de Taschereau?

Mme Perreault: Chauveau.

Le Président (M. Ouimet): Chauveau. Ça fait deux fois. Désolé! Ça fait deux fois. Je m'en excuse. Mme la députée de Chauveau.

Mme Perreault: Oui. Quant à l'intervention de notre collègue de l'ADQ, nous, on n'a pas été interpellés dans cette entente-là, mais je vais vous dire qu'on n'a pas d'inconvénient, là. Il aurait peut-être fallu le régler au départ, par exemple, le dire au départ. Habituellement, on sait ce qu'on fait, là. Mais je n'ai pas d'inconvénient.

Je veux simplement faire un commentaire, M. le Président, si vous me le permettez, avant de céder la parole à mon collègue. On a parlé tout à l'heure des anciens candidats qui sont maintenant interpellés dans les affaires publiques, et effectivement, parce que ce sont des anciens candidats, on peut faire une association avec leur allégeance politique. Et on a parlé tout à l'heure de M. Boulanger qui, j'espère, a toutes les compétences pour occuper le poste qu'il occupe aujourd'hui, et je pense que tout le monde va être unanime là-dessus. Donc, de faire le pont entre les deux, peut-être, oui, on peut le faire, mais je ne vois pas l'utilité.

Je veux simplement rappeler que, dans le cas des gens qui ont été nommés tout à l'heure... Vous avez nommé, tout à l'heure, M. Tanguay, que je côtoie au hockey — nos fils jouent ensemble — et honnêtement je ne lui ai jamais demandé son allégeance politique et je n'oserais pas le faire. C'est un homme d'affaires bien en vue de la région de Québec, c'est quelqu'un qui est à la tête d'une entreprise, une réussite florissante, c'est un homme dont l'engagement social ne peut pas être remis en cause par personne ici. Je pense à la fondation, je pense à son investissement dans le sport amateur. Moi, je peux vous dire, par exemple, que c'est un homme d'affaires performant, que c'est quelqu'un qui connaît le hockey, mais je ne pourrais jamais vous parler de son allégeance politique. Je le fais parce que je le connais.

Et tout ça pour vous dire, M. le Président, que, quand on fait des associations comme ça... Je pense au fils de M. Poulin. Peut-être que son père l'est, peut-être que son fils... Moi, je veux dire, mon père n'était peut-être pas nécessairement de la même allégeance politique que moi. De là à faire des associations comme ça pour servir des intérêts partisans, ça, ça discrédite le travail qu'on fait, ça, je trouve que c'est tirer vite à des conclusions qui... Moi, je n'aime pas ça. Je veux le dire parce qu'il y a des gens, dans la région de Québec, qui brillent par leur réussite, qui ont été associés à un projet auquel, j'imagine, ils adhèrent. Parce que, quand on est associé, comme personne, à un projet, il faut qu'on y adhère par principe, par valeur. Ces gens-là sont associés à un projet par principe, par valeur, et, de faire des associations partisanes, je trouve ça mesquin.

Puis, pour finir, M. le Président, je veux également vous dire que la présidente du Carrefour jeunesse-emploi du comté de Chauveau, de Chauveau, est mon ancienne adversaire péquiste, je vous le dis aujourd'hui, et jamais il ne me viendrait à l'esprit, M. le Président, de la discréditer, j'ai trop de respect pour les candidats. Je vous dis également que le président du CLD est l'ancien candidat péquiste du comté de Vanier, et je ne discréditerai jamais sa valeur ou sa compétence dans le poste qu'il occupe, pour des intérêts partisans, parce que c'est discréditer ma propre valeur et celle de l'ensemble des gens qui sont assis ici.

Et je voulais le faire, parce que, ça, M. le Président, ça contribue à faire qu'on est derniers des fois dans la cote de compétence ou d'intégrité, et je trouve ça regrettable. Alors, je voulais faire ce point-là parce que c'est quelque chose qui me tient à coeur et auquel je crois profondément, M. le Président.

Le Président (M. Ouimet): Bien. Merci à vous, Mme la députée de Chauveau. Alors, je reviens maintenant à M. le député de La Prairie, qui avait amorcé une question dans l'ancien bloc.

Entretien du réseau routier (suite)

M. Dubuc: Merci, M. le Président. J'aimerais aussi préciser que, les questions puis les réponses, quand le ministre répond à une question, je crois que c'est important de prendre le temps de bien répondre parce que les gens nous écoutent, je crois qu'on est à la télévision, puis la question, c'est bien, mais la réponse, des fois, c'est plus... c'est plus... il faut élargir ça. Puis M. le ministre fait ça très bien. Puis je crois que c'est important de prendre le temps pour bien l'expliquer puis que les citoyens comprennent.

Je reviens finir ma question. Je vous donne un exemple. Moi aussi, je m'en souviens toujours, quand j'ai été élu en avril 2003, je prenais la 20 pour m'en venir à Québec puis il y avait des encavures dans l'asphalte, qu'on pouvait peut-être quasiment laisser le volant puis l'auto conduisait toute seule. Ça veut dire une chose, qu'il y avait eu un manque d'entretien de nos routes pendant neuf ans. Parce que, le gouvernement précédent, ils ont été au pouvoir neuf ans.

Nous, nous avons pris le pouvoir. Je regardais encore sur la 20, l'an passé, il y avait des travaux, là, il s'est fait beaucoup de travaux sur la 20. Encore à matin, je m'en venais, puis il y a encore beaucoup de travaux, d'investissements qu'on met sur la 20. Ça fait qu'il y a une chose — je reviens encore pour finir sur ça — il y a une chose qui est sûre, il y avait eu un manque de négligence, pendant neuf ans. Puis, nous, notre gouvernement, on a pris position puis on met beaucoup de sous dans les travaux.

Pour arriver à la question, M. le ministre, vous avez annoncé tantôt beaucoup d'investissements que le gouvernement a annoncés dans la région de la Capitale-Nationale. Pouvez-vous être plus précis et nous donner d'autres exemples d'investissements majeurs faits dans la région, par exemple en matière du transport, et aussi dans le Québec, dans l'ensemble?

Le Président (M. Ouimet): M. le ministre.

Projet d'agrandissement du Centre de foires de Québec (suite)

M. Després: Oui. Merci beaucoup, M. le Président. Juste — parce que je sais que le sujet ne reviendra probablement pas de la part de la députée de Taschereau — pour terminer en ce qui concerne le dossier du Centre de foires, juste pour lui mentionner les dates exactes. Parce que je suis rentré en fonction le 18 février, j'ai écrit à ma collègue le 24 mars, en ce qui concerne le Centre de foires, à la ministre du Tourisme et à la ministre Nathalie Normandeau. Et je veux vous dire qu'ExpoCité, par l'entremise de son directeur général, a réécrit à la ministre Nathalie Normandeau en date du 19 mai. Donc, moi, je n'avais pas vu les copies de la correspondance, j'étais dans l'Outaouais le 19 et le 20. Donc, nous revenons après la fin de semaine pour demander effectivement à Mme Normandeau de l'inscrire dans le programme d'infrastructures Canada-Québec.

● *(11 h 30)* ●

Ça fait que vous comprendrez que, même si le dossier, qui avait été déposé l'année dernière, avait été analysé effectivement par le ministère du Tourisme, dans sa vocation régionale, dans sa vocation aussi où le ministère regardait le développement des centres de foires sur l'ensemble du territoire du Québec, on vient d'officiellement faire la demande pour l'inscrire dans le cadre d'infrastructures Canada-Québec. Et juste pour vous dire que je n'étais pas en retard parce que je l'avais fait avant même qu'ExpoCité en fasse la demande. Même, ils avaient déposé un projet — on pourra y revenir tantôt — ils avaient déposé le projet, mais ils ont fait la demande spécifiquement pour qu'il soit inscrit dans le cadre d'infrastructures Canada-Québec.

Entretien du réseau routier (suite)

Ceci étant dit, M. le Président, dans le cadre de la question que vient de poser le député de La Prairie, je voudrais le remercier pour sa question parce que, lorsqu'on parle d'investissements dans la région de la Capitale, il y a des choses des fois qui passent un peu inaperçues, mais il faut le mentionner. On se fait accuser constamment, M. le député, que les investissements se font rares, et la moyenne a été de 53 millions, de 1994 à 2003, dans la région de Québec, en ce qui concerne le réseau routier.

Mais je veux vous dire que, cette année, c'est du jamais vu, oui, parce que la programmation nationale est de 1,2 milliard sur un plan de trois ans qui sera de 1,3 milliard en moyenne par année, donc 3,9 milliards pour les trois prochaines années. Bien, de vous dire que, juste dans la région de Québec, c'est l'équivalent de 106 millions de dollars qui sont investis dans la programmation de l'année, routière, qui commence le 1er avril 2005, qui va jusqu'au 31 mars 2006. Et, sur ce 106 millions, il y en a, pour la conservation des chaussées, pour 16 millions de dollars; pour la conservation des structures, entres autres des ponts, 16 millions de dollars; l'amélioration du réseau, 28 millions de dollars; et ce qu'on appelle le développement de nouveaux axes routiers, pour l'équivalent de 45 millions de dollars.

Les principaux projets, M. le député de La Prairie, sont entre autres l'élargissement de l'autoroute Laurentienne, l'autoroute 73, qui se trouve entre la sortie du boulevard Lebourgneuf et en s'en allant vers le nord, jusqu'avant le Lac-Beauport, où il y aura l'élargissement d'une troisième voie, pour l'équivalent de 6,5 millions de dollars, sur un projet de 10 millions de dollars. Naturellement, les travaux devront se faire sur une période de deux ans, mais, pour cette année, c'est l'équivalent de 6,5 millions de dollars.

Un autre engagement, le député y faisait allusion, lequel nous avions pris, qui est l'autoroute du Vallon, qui est un projet... Je vois le député de Vanier, il doit être fort heureux de cette annonce, il sera sûrement là lorsque le gouvernement fera probablement sa première pelletée de terre, d'ici... avant l'été, un dossier qui était attendu. Je ne sais pas combien de fois qu'il avait été annoncé, sous l'ancien gouvernement, là — mais j'aurais peur de faire de la politique en mentionnant des choses comme celle-là — mais, M. le Président, probablement au moins à trois occasions. Mais je veux juste vous dire qu'à l'automne prochain, en 2006, nous allons rouler sur l'autoroute du Vallon. Et les travaux d'aménagement se concrétiseront... d'aménagement paysager, eux, se termineront au printemps 2007, mais pour vous dire que, dès l'automne 2006, nous pourrons rouler sur cet axe.

Sur l'autoroute Félix-Leclerc, en direction est, il y aura, pour le retapement de la chaussée, l'équivalent de 3 millions de dollars. Il y a naturellement toute l'autoroute 175, à la hauteur de Stoneham, où il y a eu des discussions, des consultations, ce printemps, et où le gouvernement du Québec va investir l'équivalent de 18 millions de dollars. Il y a naturellement des travaux sur la route 360, qui est en direction du Mont-Sainte-Anne, pour l'équivalent de près de 800 000 $. Il y a

naturellement tout l'échangeur Charest-Duplessis, des travaux qui existent depuis plusieurs années, où, cette année, il y aura plus de 27 millions de dollars; reconstruction du boulevard Sainte-Anne pour l'équivalent de 10 millions de dollars.

M. le Président, je pourrais encore en énumérer bien plus, mais ce sont des projets, les principaux projets dans lesquels le gouvernement du Québec, pour l'équivalent de 106 millions de dollars... M. le Président, j'ai fait, lors de mon arrivée comme ministre des Transports... m'assurer avec les députés de la région de Québec, avec les gens du ministère, les gens de la municipalité, de la ville de Québec, avec le maire Jean-Paul L'Allier, de s'assurer de faire l'évaluation des travaux qu'il y avait à faire. Je vais vous dire, j'en suis très fier, les députés de la région en sont très fiers aussi, c'est le double de la programmation qui s'est faite pendant neuf ans, dans la région de Québec. Ça fait que, quand j'écoute constamment... encore ce matin, hein, j'ai de la difficulté des fois à suivre. Mais vous comprendrez que 106 millions de dollars, pour des travaux qui en avaient de besoin, dans la région de Québec, sont investis dans la prochaine année financière. Je vous remercie beaucoup, M. le Président.

Le Président (M. Ouimet): Merci à vous, M. le ministre. Alors, maintenant, Mme la députée de La Peltrie.

Mme Hamel: Merci, M. le Président. Alors, à mon tour de saluer tout le monde, M. le ministre, vos collaborateurs, les collègues. J'aurais deux points à souligner, M. le Président. Dans un premier temps, le ministre a abordé tout à l'heure le développement économique dans la région de Québec et les subventions autrefois qui étaient données à des centres d'expertise, des subventions. Alors, je veux juste rappeler que, dans la région de Québec, effectivement, avec le CNNTQ établi dans Saint-Roch, ça a eu un impact négatif sur mon comté.

Juste pour raconter une petite histoire, il y a des entreprises qui se sont vu déplacées de Sainte-Foy à Saint-Roch, bien évidemment parce qu'il y avait des subventions de 15 000 $ par emploi pendant 10 ans, alors ce qui a eu pour effet, au Campus de haute technologie, à Saint-Augustin, de retirer du potentiel des gens qui devaient s'en venir là. Mais, écoutez, face à des subventions de 15 000 $ par emploi, c'est impossible de compétitionner, là. Et, depuis ce temps-là, bien il y a eu un climat très négatif, au campus, qui fait que les entreprises ont déserté, et ça a été très négatif pour mon comté, dans le Campus de haute technologie. Alors, très prochainement, j'annoncerai un gros projet. On a pensé ça entre partenaires. On n'avait pas besoin des subvention du gouvernement puis on est capables de travailler entre partenaires sans que le gouvernement s'insère dans ces décisions-là de choix d'emplacement.

La deuxième chose que je voudrais rappeler, c'est que la raison pour laquelle on a été élus, en 2003, pourquoi le gouvernement, le parti libéral a été porté au pouvoir, c'est très simple, c'est qu'on voulait réorganiser l'État, on voulait mettre de l'ordre dans les affaires de l'État, on voulait faire les choses autrement. Et c'est tellement vrai que je vais vous citer... J'en parle souvent, j'ai l'air de me répéter, mais j'accorde une grande importance à des consultations que je fais dans mon comté. Et je veux juste vous rapporter certains résultats.

J'en ai mené une en janvier, février 2004, juste avant le dépôt du budget du ministre des Finances précédent. Alors, le titre, c'était *La dynamique des finances publiques: défi à relever*. À la deuxième question, je demandais aux citoyens... Puis, en passant, les citoyens, là, ce n'est pas des libéraux. J'envoie des sondages par la poste et sur mon site Internet et je n'ai aucune idée de l'allégeance politique des gens qui répondent. Alors, la deuxième question était: «Croyez-vous que des réformes profondes soient nécessaires dans l'administration des finances publiques du Québec?» Alors, 90 % des répondants ont dit: Oui — c'est donc dire que les citoyens, dans mon comté puis, j'imagine, dans la région de Québec, là, ne sont pas très différents — oui, il fallait faire des changements. Et j'ai demandé aux citoyens: «Parmi 16 choix, si vous aviez à en privilégier cinq choix financiers, lesquels seraient-ils?» Alors, pas étonnant, la santé a été un des premiers choix, et le deuxième choix, c'était la réduction des dépenses gouvernementales.

Et très souvent les citoyens incluent des commentaires aux consultations. Dans celui-là, vous voyez, j'en ai quatre pages. Et je vais juste vous en lire quelques commentaires: «Couper dans les dépenses qui n'apportent rien aux payeurs d'impôts. Que le gouvernement fasse moins de gaspillage. Réduire les dépenses gouvernementales. Très déçu du gouvernement précédent. Les dépenses ne sont pas contrôlées, les contrats, les octrois, les... Alors, la gestion efficace et performante des fonds publics. Examiner chaque dépense...»

Alors, pourquoi j'amène ça, M. le Président? C'est que la députée de Taschereau, tout à l'heure, dans son introduction, parlait de... C'était très négatif, hein. J'ai sorti plein de mots, là, décrivant le climat négatif dans la région de Québec, alors que ce n'est vraiment pas le cas. Je ne répéterai pas les chiffres qu'on a donnés, mais elle parlait de dossiers étudiés à la pièce. Bien, peut-être. Mais on a promis, nous, en campagne électorale, de faire une gestion responsable, et c'est pour ça qu'on a été élus. Alors, on étudie à la pièce les dossiers et on fait une gestion très rigoureuse des dollars, des impôts des citoyens, puis c'est ce qu'ils demandent, j'en ai la preuve.

Fêtes du 400e anniversaire de la ville de Québec

Alors, sur ce, je voudrais poser une question à M. le ministre. Ça, c'est un dossier que la députée de Taschereau a salué, les Fêtes du 400e. Bien évidemment, là, ça va faire rayonner la région non seulement au Québec, mais au Canada, en Amérique du Nord et même dans le monde. On parle d'investissements, mais ces investissements-là vont générer des retombées touristiques et économiques considérables pour notre région. Alors, j'aimerais que M. le ministre nous donne plus de détails sur ces grandes fêtes qui auront lieu, le 400e, pour la capitale.

● *(11 h 40)* ●

Le Président (M. Ouimet): Merci, Mme la députée. Alors, M. le ministre, sur le 400e.

M. Després: Merci beaucoup, M. le Président, de l'intervention de la part de la députée de Taschereau.

Bien heureux qu'elle ait pris le temps effectivement d'expliquer lorsque je parlais qu'on avait donné des crédits d'impôt pour déplacer les gens d'un endroit à l'autre et qu'on avait tout simplement, à même nos taxes, maintenu, dans bien des cas, bien souvent, strictement des emplois ou empêché bien souvent qu'ils puissent aller se réaliser en dehors du secteur qu'on avait identifié.

Ceci étant dit, M. le Président, je veux vous dire que, s'il y a un des engagements dans lequel vous reconnaîtrez que la députée de Taschereau a au moins souligné... il y en a juste un dans tout ce qu'on a fait, d'après ce que je peux voir, c'est celui dans le cadre du 400e de Québec. Nous étions effectivement très, très heureux d'annoncer, lors du dernier budget et en conférence de presse, le 3 mai dernier, avec le premier ministre, naturellement tous les députés de la région de Québec, d'annoncer un montant de 110 millions de dollars qui seront investis dans le cadre des Fêtes du 400e, au fond qui se partageront entre la Société des Fêtes du 400e, qui auront 40 millions de dollars à gérer, dans le cadre des quatre prochaines années, pour au fond préparer la programmation qui se fait en trois grands volets. Et je permettrai... tout à l'heure, je vais vous faire une courte présentation, mais permettre autant au commissaire du 400e de parler rapidement à quoi va servir le 40 millions de dollars comme tel et permettre aussi à M. Boulanger qu'il puisse nous parler du legs que nous allons laisser aux citoyens de Québec.

Je pense, M. le Président, en terminant... pour vous dire que, les argents qui vont être investis autant de la part du gouvernement du Québec que de la part du gouvernement fédéral, les gens vont voir une transformation majeure dans la région de Québec. Quand vous pensez que nous allons investir et revoir l'aménagement du boulevard Champlain pour l'équivalent de 70 millions, permettre et redonner aux citoyens de Québec, leur redonner le fleuve, de permettre, aussi, entre autres avec la rivière Saint-Charles, de pratiquer des activités récréotouristiques. On aura sûrement la chance d'en parler un peu plus tard, le dossier de la rivière Saint-Charles.

Et, entre autres, je pense à certains projets d'investissement que le gouvernement fédéral a annoncés aussi, dans le cadre du 400e, celui de la baie de Beauport, que la députée de Taschereau connaît bien parce qu'elle l'a fréquentée souvent, elle la fréquente probablement encore. Je l'ai vue avec moi à quelques occasions pendant que, moi, j'étais député de l'opposition, venir supporter l'organisation de l'Association Nautique de la Baie de Beauport pour les encourager, en leur disant: Un jour, votre tour va venir.

Donc, avec la baie de Beauport, la rivière Saint-Charles, le fleuve, on va donner des équipements exceptionnels à toute la population de la région de Québec. Et c'est là qu'il faut réaliser comment que les investissements qu'on va faire dans les prochaines années sont importants. Sans aller plus loin, M. le Président, je permettrais une courte intervention du commissaire, M. Raymond Lesage, qui nous accompagne, pour nous parler rapidement dans quels volets seront investis les 40 millions, dans le cadre des trois prochaines années, et permettre à M. Boulanger d'expliquer le projet, comme tel, de réalisation dans le cadre du boulevard Champlain.

Le Président (M. Ouimet): Alors, M. le ministre, le président de la commission distribue, lui, les temps de parole, mais malheureusement le temps de parole du côté ministériel est épuisé. Mais Mme la députée de Chauveau m'indiquait qu'elle va reposer la question tantôt pour permettre à la fois à M. Lesage et à M. Boulanger de répondre à votre volonté. Je vais aller du côté de l'opposition, et je vais céder la parole à M. le député de Vanier.

Modernisation de l'aéroport Jean-Lesage

M. Légaré: Merci, M. le Président. On a parlé tantôt, M. le Président, d'un dossier qui est très important, évidemment on parlait du Centre de foires, les congrès. Un dossier qui est connexe à ça, évidemment le dossier des transports, j'en ai parlé dans mes notes introductives. Et puis, dans une entrevue accordée au *Soleil* le 16 mai dernier, le ministre responsable de la Capitale-Nationale, qui est aussi évidemment ministre des Transports, a parlé de la déficience des liens de transport de Québec avec d'autres villes aussi proches que Montréal ou le sud de l'Ontario.

Je vais faire une autre citation du *Soleil*. Récemment, le journaliste Normand Provencher résumait bien la situation, je vais le citer: «S'il y a un dossier qui fait l'unanimité dans la région, c'est bien la nécessité de faire subir à l'endroit une transformation extrême — on parle évidemment de l'aéroport. Une section de l'aérogare date de plus d'un demi-siècle, on ne rit plus. L'heure du lifting a sonné depuis un bon moment. Aucune ville ne peut aspirer à un statut majeur sans aéroport fonctionnel et qui a de la gueule. Aucune ville ne peut rêver d'attirer des événements majeurs avec un aéroport de seconde zone qui ressemble à un dortoir. Aucune ville ne peut améliorer son économie sans un aéroport qui permet un minimum de vols vers des régions stratégiques du continent. C'est pourtant ce qui se passe à Québec. L'aéroport d'Halifax reçoit 3 millions de visiteurs par année; Québec, seulement 700 000. Entre vous et moi, est-ce normal? Le projet de rénovation existe depuis un bon moment, sauf que la volonté politique est tragiquement absente.»

Bon, je pourrais vous citer beaucoup d'intervenants sur ça. Tantôt, on parlait de vision, tantôt. Puis le ministre, dans son entrevue au *Soleil*, disait que ce n'était pas un dossier qui pouvait se régler à court terme. Je veux bien croire que ce n'est pas un dossier qui se règle à court terme. Par contre, à court terme, qu'est-ce qui est fait de concret? Je veux savoir, premièrement, si c'est un dossier qui intéresse le ministre. Je veux savoir si c'est un dossier qui est important dans la vision de son ministère. Je veux savoir s'il a aussi rencontré son homologue fédéral, parce que, récemment, le 22 avril, dans *Le Soleil*, il disait... le titre était: *Lapierre dit non à l'aéroport de Québec*. Une autre petite découpure du *Soleil* qui disait: *La chambre de commerce interpelle Jean Lapierre*. Moi, j'aurais aimé bien mieux avoir un titre qui ressemble à: *Le ministre de la Capitale-Nationale interpelle Jean Lapierre*.

Est-ce que le ministre s'est fâché? Est-ce que le ministre a appelé à Ottawa? Je veux savoir un peu la vision de ça. C'est un dossier qui est extrêmement important. Je n'ai pas rien ici, à court terme, là, des

gestes qui se font. Alors, peut-être, ma première question. J'aurais une deuxième question après. Parce que je veux faire rapidement. Mais je veux avoir un petit peu la vision du ministre sur ce dossier qui est primordial.

Le Président (M. Ouimet): M. le ministre.

M. Després: Merci beaucoup, M. le Président, de la question du député de Vanier. Tout d'abord, j'aimerais peut-être, M. le Président, juste savoir qui il citait parce que je n'ai aucunement, là, sauf à la fin, là... Mais, au début, qui vous avez cité? Je n'ai pas reconnu mes paroles, très honnêtement, là, avec les mots que vous avez utilisés.

M. Légaré: C'était Normand Provencher, du *Soleil*.

M. Després: C'est le journaliste que vous... O.K., et non le ministre, O.K. Je voulais juste faire cette précision-là parce que je ne me reconnaissais pas dans ces mots, M. le Président. Écoutez, en ce qui concerne le dossier de l'aéroport, un dossier — j'écoute encore là le député — qui existe depuis, à l'entendre parler, très, très longtemps, on se rappellera qu'au début des années... dans les années quatre-vingt-dix, l'aéroport a été... le gouvernement fédéral a cédé ses aéroports, et il est géré maintenant par un organisme à but non lucratif.

C'est un dossier, à ma connaissance... Je sais que mon ex-collègue, qui avait la... pas mon ex-collègue mais mon collègue qui avait la responsabilité de la région de la Capitale avait rencontré des gens en début d'année, comme tel. Moi, je les ai rencontrés lorsque je suis arrivé en fonction, dans le premier mois, dans le courant du mois de mars, où j'ai pris connaissance du dossier de la modernisation, du dossier de l'aéroport de Québec, qui au fond est toute la section domestique, parce que nous savons que, lorsque l'aéroport a été cédé, le volet international... le gouvernement fédéral avait investi des sommes pour le volet international avant de céder l'aéroport à Québec.

En ce qui concerne ce dossier-là, j'ai pris connaissance, lorsque les membres du conseil d'administration sont venus en me déposant effectivement leur projet de modernisation, auquel tout le monde est effectivement très réceptif, qui est un projet, oui, qui est un projet qui est important... La problématique là-dedans, c'est de savoir où on va prendre les fonds, parce que d'abord c'est une infrastructure que, même s'ils ont été cédés, ils appartiennent au gouvernement fédéral, donc le gouvernement fédéral a effectivement une responsabilité.

Je sais que la société du conseil d'administration voulait approcher le gouvernement fédéral dans le cadre du 400e parce qu'ils savaient qu'ils investissaient dans plusieurs projets dans la région de Québec. Si vous reprenez les déclarations du ministre fédéral, il avait fait aussi une déclaration effectivement, l'automne dernier, qu'il avait un intérêt dans le dossier de l'aéroport de Québec. J'en ai vu d'autres, comme vous, qu'il a faites dernièrement.

Moi, ce que je peux vous dire, c'est que j'ai demandé au conseil d'administration, lorsque je l'ai rencontré, de regarder effectivement la possibilité... Parce qu'au fond ils sont venus avec un plan qui est de 45 millions, en demandant... en disant: Nous, on met 15 millions, on demande 15 millions au gouvernement du Québec, 15 millions au gouvernement fédéral. La problématique, c'est qu'il n'y a pas de programme, au ministère des Transports du Québec, qui existe pour le renouvellement des infrastructures comme tel.

Et, dans le cadre du 400e... Parce que, les gens du conseil d'administration, moi, je leur ai dit carrément qu'il fallait aborder ce dossier-là sur un autre angle que dans le cadre du 400e. Lorsqu'ils sont venus me voir, ils le plaidaient dans le cadre du renouvellement ou dans les projets que le gouvernement pouvait retenir dans le cadre du 400e. Et je leur ai dit très honnêtement qu'à ce moment-ci le gouvernement du Québec avait déjà retenu son dossier prioritaire, qui a été annoncé maintenant, qui était celui du boulevard Champlain. Ça n'enlève pas l'importance du dossier, mais on le plaidait en disant: Il y a des fonds de disponibles dans le cadre du 400e, nous demandons que ce dossier-là soit traité dans le cadre du 400e.

● *(11 h 50)* ●

Naturellement, dans les discussions que j'ai eues avec M. Lapierre, je l'ai sensibilisé à l'importance du dossier de l'aéroport de Québec. J'ai eu une rencontre avec lui, surtout dans le cadre du programme des infrastructures fédéral, où nous avons signé une entente de 269 millions dernièrement — si vous avez vu ça — pour un certain nombre de projets au Québec. En ce qui concerne le dossier de l'aéroport, je l'ai sensibilisé à cette importance qu'il fallait que le gouvernement fédéral investisse.

De quelle façon ça peut se faire? Au fond, il s'agit de voir maintenant comment le gouvernement fédéral peut assumer cette responsabilité-là, comment aussi la société, qui est prête à investir dans son plan de rénovation, peut, en fonction de sa capacité financière, elle aussi, investir. J'ai vu que le gouvernement fédéral était en révision aussi dans le coût du loyer, du dossier de l'aéroport de Québec. Est-ce que ça donne ou ça donnera des sommes supplémentaires à l'aéroport de Québec pour pouvoir investir?

C'est un dossier qu'on va suivre de près. Mais honnêtement il n'y a pas de programme, au gouvernement du Québec, je l'ai dit très clairement aux gens de la société, du conseil d'administration, qu'il n'y avait pas, au ministère des Transports, de programme comme tel. Ceci étant dit, nous allons nous assurer du suivi de ce dossier-là. Comme je vous dis, j'ai déjà eu une rencontre formelle, des discussions informelles, dans ce dossier-là, avec le gouvernement fédéral, avec les gens de la société, de voir comment on peut faire avancer puis cheminer ce dossier-là.

Le Président (M. Ouimet): Merci, M. le ministre. M. le député de Vanier.

Prolongement de l'autoroute du Vallon et projet de la promenade des Deux-Rivières

M. Légaré: Très rapidement, oui, très rapidement. Tantôt, vous avez parlé... plutôt le ministre a parlé du prolongement de l'autoroute du Vallon qui était un enjeu qui est extrêmement important. Alors, oui, effectivement, M. le Président, je me réjouis de cette annonce-là. Ça ne fait pas quelques années qu'on en

parle, ça faisait 30 ans. Alors, c'est une excellente nouvelle pour les citoyens du comté de Vanier.

Je veux par contre faire... pas par contre, mais je veux arriver avec un projet... Parce que tantôt on parlait de la rivière Saint-Charles, on parlait du prolongement de l'autoroute du Vallon. Puis je veux, moi aussi, je pense, parler de mon comté, parce qu'on a tous glissé un petit mot de nos comtés. Puis on sait que, dans mon comté, il y a un enjeu de taille qui traverse... bien, évidemment, ça a traversé... Ça fait 30 ans qu'on parlait de ça. Ça a été une grande victoire pour les citoyens.

Le ministre sait très bien comment les citoyens se sont mobilisés évidemment pour pousser le gouvernement à faire les travaux. Maintenant, il y a un projet qui est complémentaire à du Vallon et qui est présenté par l'Union des Citoyens des Deux Rivières. Ce groupe-là nous demande de ne pas se contenter de faire un boulevard urbain évidemment qui serait traditionnel, mais évidemment un boulevard urbain novateur, à caractère commercial, éducatif, écologique, récréo-touristique, et j'en passe. C'est un projet de promenade parallèle au prolongement de l'autoroute du Vallon, où les gens pourraient circuler. Il y aurait 25 îlots thématiques. Ce serait une belle possibilité d'intégrer évidemment à un circuit touristique des attraits comme la Maison O'Neil, le Parc De l'escarpement, le Parc Chauveau puis aussi même toucher à d'autres comtés, comme tout ce qu'il y a, là... le Village-Huron, tout ce qui tourne autour du Village-Huron.

La ville de Québec s'est montrée intéressée par le projet et travaille avec le comité des citoyens. J'en parle parce qu'on sait que le 400e anniversaire de la ville de Québec arrive à grands pas, et ce serait un projet extraordinaire à mettre en place pour cet événement-là. Je sais que l'Union des Citoyens des Deux Rivières a rencontré les gens du bureau du ministre, il y a quelques jours déjà, pour présenter le dossier. La députée, même, de Chauveau, qui n'est pas avec nous, d'ailleurs que j'ai vue à la conférence de presse, semblait extrêmement enthousiaste, autant que moi.

Je voudrais savoir de la part du ministre: Pour la partie sud, qui est davantage sous sa responsabilité, est-ce qu'il est favorable évidemment au projet de promenade des Deux-Rivières? Et puis est-ce qu'évidemment il est prêt à nous assurer la collaboration de son ministère? Parce que, je pense, le milieu tout entier... quand le milieu tout entier se mobilise évidemment, bien ça donne des projets et des résultats qui sont extrêmement intéressants. Alors, vous avez fait des belles annonces dans mon comté, je vous laisse le micro maintenant pour en faire une troisième, ça ferait bien mon affaire. Alors, M. le ministre.

Le Président (M. Ouimet): Alors, M. le ministre.

M. Després: Merci beaucoup, M. le Président. Tout d'abord, très heureux, moi aussi, que le député de Vanier se réjouisse effectivement de l'annonce de l'autoroute du Vallon. J'ai l'impression qu'on va se revoir bientôt, d'ici le mois de juin, dans ce dossier-là, parce qu'il y a effectivement le début des travaux, on est allés en appel d'offres.

En ce qui concerne le projet de la promenade des Deux-Rives, il est difficile pour moi de lui faire une annonce ce matin, mais de lui dire que, un, oui, la députée de Chauveau a rencontré des gens du ministère avec le groupe... avec les gens de mon cabinet, nous avons eu des discussions aussi avec la ville de Québec, mais pour vous assurer que M. Larose, qui est à la ville de Québec, a ce dossier-là aussi entre les mains parce que tout ce qui concerne l'aménagement, entre autres, ou ce qu'on veut refaire au niveau des trottoirs doit être vu par la ville.

Le gouvernement du Québec a accepté le concept du plan de transport, des travaux routiers à faire. Tout ce qui est le volet de l'aménagement relève de la municipalité, comme tel. Nous n'avons pas d'objection comme tel, mais naturellement le dossier est entre les mains de la ville de Québec. Je sais qu'il y a des discussions, comme je vous dis, parce qu'il y a eu le pont qui s'est fait avec la députée de Chauveau, avec les gens de mon cabinet, avec les gens du ministère. On est en contact avec les gens de la ville. Et naturellement, c'est la ville au bout ultime qui a la responsabilité de voir à la décision du type d'aménagement qu'elle veut avoir sur du Vallon.

Le Président (M. Ouimet): Bien. Merci, M. le ministre, merci, M. le député de Vanier. Mme la députée de Taschereau, il vous reste un petit peu moins que neuf minutes.

Mme Maltais: Sur ce bloc-là ou sur mon bloc de 20 minutes?

Le Président (M. Ouimet): Pour terminer le bloc de l'opposition. Par la suite, je vais aller du côté ministériel.

Mme Maltais: Ah, je croyais que la convention, c'était 20-20-5, 20-20-5. Ce n'est plus ça?

Le Président (M. Ouimet): Moi, il n'y a personne qui m'a mis au courant d'une convention. Ce que je fais, par alternance, là...

Mme Maltais: Vous donnez 20 minutes, au total, au député indépendant.

Le Président (M. Ouimet): 20 minutes à l'opposition, 20 minutes à la partie ministérielle, et j'y vais par alternance. C'est ce que j'ai proposé, au tout début de nos travaux. C'est ce que nous avons fait depuis maintenant deux semaines également. Ça a très bien fonctionné.

Entretien du réseau routier (suite)

Mme Maltais: Parfait, M. le Président. Alors, d'abord, je vais saluer la grande joie du député de Vanier. Il est plus heureux que moi, puisque le ministre des Transports a annoncé beaucoup d'argent au programme de conservation des chaussées. Ça va être la fin de la politique du nid-de-poule, puisqu'en 2003-2004 il avait mis... Dans les années passées, 2001-2002, il y avait près de 12 millions de dollars en conservation des chaussées dans la région de la Capitale-Nationale; en 2002-2003, il y en avait 16,5. Là, il a annoncé des montants jamais atteints. Pourtant, en 2003-2004, il

n'y avait que 6 millions, dans la Capitale-Nationale, en conservation des chaussées — c'est des couches d'asphalte, ça; en 2004-2005, 7,4 millions. Alors, aujourd'hui, on remonte au niveau de ses prédécesseurs: 2005-2006, soit 16,4 millions. Donc, c'est la fin de la politique du nid-de-poule. Il peut bien y avoir plein de nids-de-poule, les budgets étaient coupés de 50 %.

Mais, mieux que ça, il est chanceux, le député de Vanier, lui. Il va y en avoir des investissements dans mon comté. Sur 16 millions de dollars d'investissement en conservation des chaussées dans la région de la Capitale-Nationale, il va y avoir 8 720 $ dans le comté de Taschereau, 8 720 $ sur 16 millions. En conservation des structures, sur 16 164 000 $, il va y en avoir 35 500 $ dans le comté de Taschereau. Alors, c'est bien beau! Je pense que je vais essayer de voir, de trouver, à la fin de l'année, dans quels coins de rues on aura réussi à faire un petit peu d'asphalte dans mon comté. Ça a l'air que, cette année, les citoyens — c'est vos chiffres, ça, M. le ministre — vont manger leurs bas.

Modernisation de l'aéroport Jean-Lesage (suite)

La question du député de Vanier était pertinente. On n'a pas eu de réponse, M. le ministre. L'aéroport de Québec, la question était toute simple: Avez-vous écrit à votre homologue fédéral? C'est ça qu'il a demandé, le député de Vanier. Il a dit: Avez-vous envoyé une lettre? Il n'a pas dit: Avez-vous jasé, avez-vous parlé? Il a dit: Avez-vous envoyé une lettre, avez-vous écrit? Est-ce que vos démarches se situent dans un cadre officiel ou si c'est des démarches juste avant une conférence de presse? Parce que, le 22 avril, il a dit non, le député... le député ministre Jean Lapierre, il a dit non. Alors, depuis le 22 avril, depuis qu'il a dit non publiquement, est-ce que le ministre responsable de la Capitale-Nationale a écrit concernant l'aéroport? C'est ça, la question du député de Vanier.

Aménagement du parc des Champs-de-Bataille

L'autre question qui s'ensuit automatiquement, c'est, pour les Plaines d'Abraham, pour Québec 2008, pour les fêtes, il y a 5 millions qui manquent à l'appel. C'est le président de la Commission des champs de bataille nationaux, M. Juneau, qui dit qu'il y a des problèmes, et je le cite: «On est dans la [...] — ça, je ne le dirai pas — vis-à-vis nos clients, notamment la Société du 400e. Le terrain est impraticable pour les activités que le 400e veut y tenir. Les travaux doivent être faits en 2005, et ça commande un repos de deux ans.»

Alors, M. le ministre, même question que sur l'autre sujet, sur l'aéroport, c'est la même question, c'est: Au-delà de jaser avec votre homologue, quand vous le voyez pour des points de presse, ce qu'on vous demande dans la région, c'est: Écrivez-vous parfois au ministre, à votre vis-à-vis fédéral pour inscrire dans la durée, inscrire dans les papiers, dans l'administration des gouvernements, vos demandes? C'est important.

Le Président (M. Ouimet): M. le ministre.

● *(12 heures)* ●

M. Després: Je dois vous dire, là, j'ai tout entendu, j'ai l'impression que la députée de Taschereau manque de dossiers, là, hein. Je pense qu'il y a un manque de dossiers. En ce qui concerne le dossier de la Commission des champs de bataille, M. le Président, là, on est en territoire... c'est géré par la Commission des champs de bataille. C'est un organisme qui relève entièrement du gouvernement fédéral, M. le Président. Je comprends, c'est un équipement qui est important, le commissaire le reconnaissait, mais, je vais vous dire, M. le Président, lorsqu'on parle d'annonces dans la région de Québec, je vais vous dire, je suis très, très fier des annonces qu'on a faites dernièrement. Je vais le répéter, on a annoncé 110 millions de dollars dans les Fêtes du 400e de Québec, dont 70 millions qui vont être en investissement. La rivière Saint-Charles — je n'ai pas encore eu une question de la part du député, ça ne doit pas l'intéresser, hein — 110 millions de dollars qui vont être investis encore là dans la région de Québec.

Entretien du réseau routier (suite)

Et là elle vient de me parler de la programmation routière, M. le Président. Savez-vous, là, quand le gouvernement du Québec investit sur la programmation routière, il investit sur la programmation de ses routes. Le comté de Taschereau est en plein centre de la ville de Québec, hein. Ça fait que le gouvernement du Québec n'est pas responsable d'entretenir toutes les rues de la ville de Québec, il entretient les artères dont le gouvernement du Québec a la responsabilité. Donc, comme le comté de Taschereau est en plein centre de la ville de Québec, je l'invite aussi à l'occasion à faire ses recommandations — elle qui se promène très bien dans son comté — aussi à la ville de Québec. Mais, vous comprendrez, lorsqu'elle veut sortir des chiffres, c'est...

Dans la programmation routière — vous voulez en parler, du réseau routier au Québec — vous avez investi, de 1994 à 2002, 700 millions de dollars. C'est la première fois qu'un gouvernement du Québec va investir une moyenne de 1,3 milliard sur les trois prochaines années, du jamais vu, Mme la Présidente. La programmation que vous mettiez dans la région de Québec était de 53 millions, le temps que vous étiez là — ça ne fait pas longtemps, ça fait deux ans en moyenne — elle est de 106 millions de dollars dans la région de Québec, au moment où on se parle, cette année. Ces trois dernières annonces, M. le Président, ont fait au-dessus de 300 milliards d'investissement... de millions de dollars dans la région de Québec.

Quand je la regarde, avec le Fonds du développement de la capitale, elle n'est pas revenue là-dessus, elle veut parler... Juste pour prouver des fois comment des fois les chiffres, ça peut être trompeur, ce qui est important, c'est que l'ensemble de la région de Québec puisse en bénéficier. Juste dans le Fonds de développement de l'économie de la capitale, le fonds qu'on appelle le Programme de soutien aux activités de la région de la Capitale-Nationale, M. le Président, les ententes spécifiques pour le développement qui relèvent du CRE — mais elle va me dire: Voyez-vous, c'est sûr, le comté de Taschereau est en plein centre de Québec, comme ça peut être trompeur, des fonds — il y en avait pour l'équivalent de, la dernière année que vous étiez là,

2 millions, 11 millions que vous avez investis, la première année qu'on est arrivés, 2 088 000 $ et, l'année dernière, 3 706 000 $. Le comté de Taschereau, je pourrais dire, n'a pas été mal desservi. Mais je comprends, en même temps que je dis ça, qu'un bon nombre d'événements se retrouvent sur le territoire du comté de Taschereau.

Mais, ceci étant dit, juste pour dire que, si elle veut donner des chiffres comté par comté, le comté qui obtient le plus du Fonds de développement économique de la capitale est le comté de Taschereau, et, de près et de loin, il n'y a pas personne qui est capable de la suivre. Donc, je suis très heureux aussi pour le comté de Taschereau mais surtout pour tous les organismes qui peuvent en bénéficier, M. le Président.

Ceci étant dit, lorsque la ministre parle, et là: Est-ce que le ministre a écrit, est-ce que le... le ministre fait plus qu'écrire, le ministre signe des ententes avec le gouvernement fédéral, il signe des ententes avec le gouvernement fédéral. Quand je suis allé à la table, avec le ministre des Affaires municipales, signer pour les infrastructures municipales puis les infrastructures routières pour la région de Québec, je me suis assuré que les projets de la région de Québec, comme l'autoroute 73 qui est juste de l'autre côté, pour le corridor entre... le commerce entre la région de Québec puis la Rive-Sud, soient inclus, M. le Président, et qu'on signe une entente de 51 millions de dollars pour l'autoroute 73 dans le développement de la Beauce.

Quand je m'en vais à la table, je m'occupe que l'autoroute 175, qui commence à Stoneham puis qui s'en va dans le Saguenay—Lac-Saint-Jean, pour le commerce de cette région-là et le commerce de la région de Québec... qu'on investit dans la région de Québec, M. le Président, puis qu'on signe une entente avec le gouvernement fédéral. Oui, j'étais à la table comme ministre responsable des Transports mais en même temps comme ministre responsable de la région.

Quand ça a été le temps de mettre le dossier de la rivière Saint-Charles, qui traînait depuis très longtemps, vous le savez très bien, oui, j'ai été alentour de la table, Mme la Présidente. Ça fait que je n'étais pas en train d'écrire des lettres ou en train de lui parler, comme elle dit si bien, j'étais à la table avec la collègue des Affaires municipales, avec le ministre des Finances, avec M. Lapierre, avec M. Godfrey pour signer ces ententes-là au bénéfice, oui, du Québec, mais au bénéfice aussi de la région de Québec.

Modernisation de l'aéroport Jean-Lesage (suite)

Ça fait que, oui, Mme la Présidente, malheureusement, dans ce qui concerne le dossier de l'aéroport de Québec, c'est un dossier qui me préoccupe puis c'est un dossier où j'ai eu des discussions avec le conseil d'administration, les gens de l'exécutif de l'aéroport de Québec, avec le ministre responsable fédéral. Ce sont des équipements qu'il faut voir comment on peut faire pour les développer — il n'existe pas de programme, au gouvernement fédéral, ce sont des équipements qui leur appartiennent — et de voir avec le conseil d'administration comment on peut faire pour développer un projet qui aille de l'avant.

Je veux juste vous dire une chose. Je n'ai pas de leçons, ni moi ni les députés de la région, avec ce qu'on a fait dans les deux dernières années, entre autres ce qu'on a fait depuis le début de l'année, tous les députés de la région, dans les dossiers, où on a annoncé plus de 365 millions de dollars juste depuis le début de l'année 2005, M. le Président. Je pense que les gens vont réaliser, dans les prochaines années, ce que nous avons fait et réalisé pour la région de Québec, M. le Président.

Le Président (M. Ouimet): Bien. Merci, M. le ministre. Alors, je retourne du côté ministériel, en cédant la parole à Mme la députée de Chauveau.

Prolongement de l'autoroute du Vallon et projet de la promenade des Deux-Rivières (suite)

Mme Perreault: Merci beaucoup, M. le Président. Je veux revenir sur l'intervention de mon collègue le député de Vanier sur la promenade des Deux-Rivières afin de lui rappeler, à l'instar de ce que le ministre lui a dit, que, ce dossier-là, le maître d'oeuvre est la ville de Québec. Et évidemment il saluait l'annonce de du Vallon, pour lequel on a travaillé très fort. C'était l'engagement que les députés de la région de Québec avaient pris, engagement qu'on va livrer pour 2006, fin 2006, dossier, il a raison de le dire, attendu depuis 30 ans. Et je me souviens d'avoir vu le député de Vanier avec une pelle, creusant pour du Vallon. Alors, aujourd'hui, je l'invite à laisser la pelle et peut-être à interpeller les collègues de la municipalité de façon formelle afin qu'ils donnent l'importance, toute l'importance que la promenade des Deux-Rivières doit avoir.

Parce que, vous savez, M. le Président, c'est une chose, de poser des gestes symboliques, mais encore faut-il travailler à l'aboutissement de ces projets-là. Et, pour travailler à l'aboutissement de ces projets-là, il faut prendre le téléphone, puis il faut écrire, puis il faut organiser des rencontres, puis il faut les faire avancer, les dossiers, M. le Président. Parce que ça, ça ne se fait pas nécessairement devant les caméras, ça se fait en arrière des caméras, parce que c'est ça qui est important, c'est comme ça qu'on doit travailler.

Alors, moi, j'invite mon collègue à poser des gestes concrets pour l'avancement de ce dossier-là parce que c'est vrai que c'est un très, très beau dossier. Et ils peuvent aussi en parler quand ils ont des rencontres avec son organisation politique. Parce que, la dernière rencontre qu'ils ont eue, ils n'ont jamais parlé de santé, ni d'éducation, ni de... ils ont parlé de libération conditionnelle, dossier qui relève du gouvernement fédéral. Alors, je les invite à travailler concrètement dans l'aboutissement des dossiers.

Maintenant, M. le Président, tel que je m'étais engagée à le faire, je vais céder la parole à mon collègue afin que nous puissions entendre les gens qui sont présents pour nous parler de la très belle annonce, et je le dis, pour le 400e, qui va positionner la ville de Québec encore davantage. On sait qu'elle l'est, c'est une ville touristique importante à l'échelle internationale. Et quelle belle occasion pour la ville de Québec de mettre à profit toute la valeur touristique qu'elle représente.

Le Président (M. Ouimet): Alors, Mme la députée, ça prend le consentement des membres de la commission parlementaire pour laisser la parole à M. Lesage et à M. Boulanger. Consentement obtenu. Alors, M. le ministre, ça va?

Fêtes du 400e anniversaire de la ville de Québec (suite)

M. Després: Oui, ça va. Je m'en allais tout simplement demander le consentement de permettre aux gens qui ont la responsabilité de gérer, au fond, ce fonds de 110 millions de dollars qui ont été annoncés... Concrètement, ça veut dire quoi, l'aspect du 40 millions de dollars investis pour les quatre prochaines années? Vous permettrez à M. Lesage de pouvoir s'exprimer là-dessus, après quoi on pourrait permettre à M. Boulanger de s'exprimer sur le projet comme tel de la promenade Samuel-De Champlain. Merci, M. le Président.

Le Président (M. Ouimet): Bien. Merci. Alors, M. Lesage.

M. Lesage (Raymond): Alors, bonjour. Je vais simplement vous résumer assez brièvement qu'est-ce que la Société du 400e entend faire pour réaliser ces Fêtes du 400e là. Alors, ils ont basé leur demande sur un budget de 100 millions au cours des quatre prochaines années, qui comprenait effectivement 2,1 millions pour cette année. Avec ça, on entend faire des activités et événements festifs qui vont être organisés par la société elle-même, qui s'apprête d'ailleurs à faire une programmation plus complète, compte tenu qu'ils ont eu leur financement.

Alors, à même ça, il y aura création d'un spectacle d'ouverture, certainement aussi d'activités, du 3 au 6 juillet, qui seront le coeur même de la fête, étant donné que la fête est le 3 juillet. Il y aura aussi des fêtes champêtres dans les sept MRC entourant la ville et un spectacle de clôture vers la fin d'octobre. Donc, on prend pour acquis que les fêtes se dérouleront sur huit mois, à partir de janvier, l'ouverture, aller jusqu'à fin d'octobre pour couvrir la période du Sommet de la Francophonie.

De plus, la société va être en partenariat avec les grands événements qui existent déjà ici, dans la région de Québec, c'est-à-dire tous les festivals qui sont annoncés à chaque année. Ils seront donc en partenariat avec ça pour faire ce qu'on appelle les cuvées spéciales. Ils feront la même chose aussi avec les institutions muséales de la ville et de la région de Québec. Et ils s'apprêtent à aller en demande, je vous dirais, par l'entremise des journaux, pour obtenir du public des projets qu'ils vont financer. Alors, ils vont faire un appel dans les journaux pour demander aux gens de leur proposer des projets de festivités, d'organisation de fêtes, que ce soit dans les quartiers alentour de la région, dans les différentes MRC ou aussi à Québec, et ils auront un choix à faire parmi ces choses-là. Donc, il y aura une participation de la population, une participation aussi à l'organisation.

● *(12 h 10)* ●

Pour ce faire, bien leur budget est évalué à environ une centaine de millions. Ils ont déjà reçu 40 millions du gouvernement du Québec, 40 millions du gouvernement fédéral, et la ville a annoncé 5 millions la semaine dernière, donc ils sont à 85 millions. Leurs prévisions prévoient environ 5 à 7 millions de commandites. Donc, ils devront réajuster leur budget en fonction de 95 millions. Ça résume à peu près ce qui concerne les fêtes comme telles. L'autre portion du legs était le 70 millions et qui revenait à la commission pour la réalisation de la promenade Samuel-De Champlain.

Le Président (M. Ouimet): Alors, merci, M. Lesage. Maintenant, M. Boulanger, le président de la Commission de la capitale nationale.

Relance de la promenade Samuel-De Champlain

M. Boulanger (Pierre): M. le Président, merci. Merci, M. le ministre, aussi de me permettre d'exprimer brièvement un peu tout le plaisir que j'éprouve à pouvoir vous parler de la promenade Samuel-De Champlain qui est un beau et grand projet dont la commission se réjouit bien sûr au plus haut point et qui, je pense, va chercher l'assentiment de tout le monde parce que c'est d'abord et avant tout un projet qui, d'un point de vue réhabilitation environnementale, va s'avérer extrêmement important pour la population de Québec mais qui aussi, du point de vue de l'utilisation que ce projet-là va permettre à l'ensemble de la population, va aussi, je pense, aller marquer des points, si je peux dire, puisque ce projet-là va de toute évidence contribuer à améliorer la qualité de vie des citoyens, des résidents et des résidentes de l'agglomération urbaine de Québec, d'une part, mais, d'un point de vue touristique — et on sait à quel point cette industrie-là est importante pour l'économie de la région de Québec, on y a déjà fait référence à plusieurs reprises — l'industrie touristique va... le produit au fond touristique qu'est Québec va se bonifier par la requalification de cet espace-là.

L'objectif derrière le projet, c'en était un de redonner l'accès au fleuve pour le plus grand nombre de citoyens possible. D'une certaine façon, le fleuve Saint-Laurent est à l'origine de l'installation de Québec, c'est un peu la symbolique par excellence de ce qu'est Québec, de ce qu'est devenu Québec au cours des ans. Et le mouvement de retour au fleuve, le mouvement de requalification des berges, du littoral, ce n'est rien de particulièrement novateur, si je peux dire. Il y a plusieurs villes ailleurs, sur la planète, qui ont fait, qui ont posé les mêmes gestes, qui se tournent vers les fleuves, les lacs, les rivières, un peu partout où est-ce que ces villes-là sont situées. Alors donc, nous, ce projet-là, on y croyait depuis maintenant plusieurs années. Et, lorsque l'annonce a été faite donc, le 3 mai dernier, en compagnie du premier ministre, du ministre, du commissaire, du maire de Québec et de M. Garneau, le commissaire, ça a été pour nous un beau moment.

Deux mots très rapidement pour vous parler un petit peu du contenu donc de ce projet-là. On parle de 70 millions pour réaliser la promenade Samuel-De Champlain. On va compléter d'abord les deux derniers chaînons manquants de la piste cyclable, qui est baptisée corridor du littoral. On parle de l'aménagement d'un sentier piéton en rive qui va longer le fleuve Saint-Laurent

à partir essentiellement du Vieux-Port et qui va nous permettre, enfin qui va permettre aux usagers, de se rendre jusqu'à Cap-Rouge. Puis je pourrai vous donner des détails dans un petit moment.

On parle aussi d'aménager le parc du promontoire de Cap-Rouge ainsi que d'aménager les équipements qui vont être nécessaires pour opérer une navette fluviale éventuellement qui permettrait aux cyclistes de boucler la boucle, par le biais du quai Irving, avec les traversiers entre Québec et Lévis. Donc, les cyclistes pourraient faire un réseau, une boucle dans ce secteur-là. La navette relierait le quai Irving et le quai de la marina de la Chaudière, sur la rive sud du fleuve. Alors, tout ça, on parle d'une distance grosso modo d'à peu près 15 km. Les interventions s'établiront sur un espace total de 15 km, mais la commission concentrera le gros de ses travaux sur un espace d'à peu près 5 km, c'est-à-dire entre le pied de la côte de l'Église et le quai Irving comme tel. C'est là que véritablement l'objectif de redonner l'accès au fleuve aux Québécois va prendre tout son sens. Puis je vous explique ça sommairement.

On a baptisé... on a délimité en fait deux espaces, deux stations pour bien gérer le projet de façon intelligente, si je peux dire. La station Victoria, ce qu'on a baptisé la station Victoria, la station la plus à l'ouest, entre les ponts et la côte du Verger, pour situer un peu les gens, on parle, dans un premier temps, de déplacer le boulevard Champlain vers le nord, donc vers la falaise, sur une distance d'à peu près 750 m, à même les anciens terrains de la compagnie Irving — en fait la compagnie Irving est encore installée là présentement, mais ces terrains-là, on est en train de les acquérir, on les a acquis, à toutes fins pratiques — et d'aménager là, dis-je, un carrefour giratoire à l'intersection du boulevard Champlain et le pied de la côte Ross. Ce que ça va permettre de faire, ça, ça va être de ralentir la circulation qui arrive des ponts essentiellement par l'ancienne autoroute, le boulevard Champlain actuel, et, en établissant ce carrefour giratoire là, forcément les gens vont devoir ralentir leur vitesse d'accès.

Et par la suite, à l'est de ce secteur-là, on va permettre le stationnement des voitures le long du boulevard Champlain, du côté sud du boulevard Champlain, entre cette section-là et l'autre extrémité, donc l'extrémité est, au pied de la côte de l'Église. Quand on parle de redonner accès au fleuve, bien, les gens vont pouvoir se stationner là, descendre de leur voiture en toute sécurité et emprunter l'un des nombreux accès qui vont exister, des escaliers qui vont permettre de descendre de l'autoroute sur le bord du fleuve et de véritablement jouir donc de cet espace-là.

On parle de réaménager le quai Irving. Le quai Irving existe présentement, mais il n'est pas utilisable. On va l'aménager pour que les pêcheurs puissent l'utiliser. On a déjà des demandes de gens. Semble-t-il que la pêche est excellente à cet endroit-là. Alors, on va aménager le quai pour qu'il soit utilisable de façon sécuritaire par les pêcheurs, mais aussi par les piétons et les cyclistes qui encore une fois pourraient vouloir emprunter la navette qui va relier la Rive-Nord et la Rive-Sud. Alors, il y a des aménagements à faire de ce côté-là.

On parle aussi — je faisais référence tout à l'heure à l'importance, d'un point de vue environnemental, de ce projet-là — de créer, de renaturaliser un marais qui serait situé à peu près là où se trouve présentement les bureaux d'Irving, là, et les terrains qui appartiennent à la société Irving, entre le fleuve et le nouveau boulevard Champlain, un marais qui va être vivant, qui va servir aussi de site d'interprétation pour les gens, qui vont pouvoir déambuler et venir voir quelle sorte de vie aquatique et de vie faunique on peut retrouver d'une certaine façon dans un marais créé de main d'homme, à toutes fins pratiques, puisque, comme on le sait, présentement il n'y évidemment pas de marais qui existe à cet emplacement-là.

On parle d'aménager une promenade piétonne aussi, promenade piétonne qui va relier... au niveau du marais, une espèce de promenade sur pilotis qui va permettre de traverser le marais, une espèce de «boardwalk», comme on en a déjà vu, là — j'imagine, vous avez tous déjà vu ça à différents endroits ailleurs — mais de relier cette promenade piétonne là avec la section est qui, elle, va faire le lien, à partir du pied de la côte de l'Église, à la section ouest. Et, quand je fais référence à la section ouest, c'est la section effectivement qui partira du quai Irving et qui va aller le long du fleuve, qui va faire le tour, qui va passer sous les ponts pour traverser de l'autre côté, pour aller rejoindre la plage Jacques-Cartier.

Et, au bout de la plage Jacques-Cartier éventuellement, quand on traverse la plage Jacques-Cartier, on arrive, en bout de ligne, à la marina de Cap-Rouge. Et, à la marina de Cap-Rouge, c'est possible, à partir de là, de monter sur un sentier pédestre qui va nous amener en haut, au parc Cartier-Roberval, pour situer les gens, qui est à l'extrémité ouest du chemin Saint-Louis. Et, de là, on construira un belvédère, une espèce de promontoire qui va permettre à tous les utilisateurs d'avoir une vue absolument exceptionnelle sur l'arrivée de la rivière Cap-Rouge, sur les ponts, sur le fleuve Saint-Laurent dans son ensemble. Alors, en bout de ligne, ça veut dire qu'un citoyen pourra partir à pied de cet emplacement-là et déambuler sur un sentier pédestre dédié jusque dans le Vieux-Port, en toute sécurité et pour le grand usage de toutes les familles, enfin des citoyens de façon générale.

Un dernier mot sur cette section-là. Le boisé Irving, qui appartient déjà à la Commission de la capitale nationale, qui est situé juste en haut des espaces Irving, boisé qui est assez remarquable non seulement par la qualité des arbres qu'on y trouve, mais aussi parce qu'on a trouvé des vestiges d'utilisation par les ancêtres des autochtones qui à l'époque habitaient là, qui datent de plus de 5 000 ans, alors, là, cet emplacement-là a une valeur archéologique absolument intéressante, une valeur géologique intéressante parce que le fleuve Saint-Laurent, à ce moment-là, arrivait à ce niveau-là, alors les autochtones étaient installés sur le bord de l'eau. Alors donc, il y a des choses absolument intéressantes qu'on va pouvoir mettre en valeur. On propose d'avoir, chaque été, d'avoir des archéologues qui vont pouvoir expliquer sur place, des archéologues qui vont pouvoir expliquer l'importance de ce site-là d'un point de vue archéologique bien sûr mais aussi d'un point de vue géologique. Alors, ça, ça complète la section ouest.

Pour ce qui est de la section est, qu'on a baptisée la station du Jardin, entre les côtes à Gignac et donc le

pied de la côte de l'Église, on va, là aussi, réaménager le boulevard Champlain, sur une distance d'à peu près 1,3 km, en promenade urbaine, pour permettre le stationnement, comme j'y faisais référence tout à l'heure. On va créer aussi un jardin de sculptures minérales et végétales, une espèce de grand espace vert où on pourra tenir des floralies, on pourra tenir des événements à saveur horticole, des événements à saveur culturelle de façon générale, mais en bord de fleuve, et où les familles vont pouvoir aller se divertir avec leurs enfants, en aménageant des tables, des bancs, etc. Tout le monde va pouvoir utiliser les rives du fleuve.

L'aménagement d'une promenade en bordure du fleuve entre ces deux espaces-là, entre le quai Irving et le pied de la côte de l'Église. On va aménager une promenade ensablée où les gens vont véritablement avoir l'opportunité de marcher sur le bord de l'eau, de se mettre les pieds dans le bord du fleuve, d'une certaine façon, faire des pique-niques là, bon, s'amuser, là, comme on le fait un peu partout. Alors ça, c'est vraiment, je dirais, un peu le coeur du projet, de redonner l'accès au fleuve aux Québécois, c'est vraiment là que ça va s'articuler comme tel. Et donc je pense que ça, ça va être aussi une partie marquante du projet.

● *(12 h 20)* ●

Et je termine en vous disant qu'on va aussi, au niveau de la section est de la station du Jardin, intégrer dans le concept... Il y a des terrains de soccer qui sont là, il y a des terrains de sport qui sont directement là, qui appartiennent à la ville de Québec. On va intégrer tout ça pour encore une fois accroître l'utilisation de ces espaces-là. Parce que bien évidemment l'objectif, c'est d'amener le plus grand nombre possible de citoyens à utiliser ces espaces-là, et on pense qu'on a, avec ce concept-là, un projet qui va véritablement chercher l'assentiment du plus grand nombre de citoyens possible. Alors, en gros, ça résume à peu près le projet de la promenade Samuel-De Champlain.

Le Président (M. Ouimet): Merci à vous, M. Boulanger, pour cette belle description. Vous me donnez presque le goût de venir passer une partie de mes vacances d'été en famille ici, à Québec, en vélo et à la pêche, et de me promener. Ça semble assez remarquable.

Juste avant de céder la parole à Mme la députée de La Peltrie, parce qu'il nous reste très peu de temps, la députée de Taschereau m'a demandé de clarifier un point avec le ministre sur des documents qui doivent être fournis pour notre étude en après-midi. Mme la députée de Taschereau, quels documents vous manque-t-il présentement?

Mme Maltais: Dans les renseignements particuliers normalement — en fait, ça avait fait l'objet d'un débat l'année dernière — on avait la ventilation des fonds de la Commission de la capitale nationale. Alors, si on pouvait vérifier que ce soit bien à l'intérieur des renseignements qu'on va avoir cet après-midi.

Le Président (M. Ouimet): Bien. Alors, je pense que l'équipe du ministre en prend bonne note. Je reviens à vous, Mme la députée de La Peltrie.

Mme Hamel: J'aimerais savoir de votre part, M. le Président, combien il reste de temps?

Le Président (M. Ouimet): Il reste autour de cinq minutes.

Jeux mondiaux des policiers et des pompiers

Mme Hamel: Cinq minutes. Merci, M. le Président. Alors, très rapidement, M. le ministre, alors les Fêtes du 400e, si je peux me permettre un commentaire, c'est un très bel événement. En tout cas, moi, j'ai hâte de retourner au fleuve. Sans dévoiler mon âge, je peux vous dire que j'ai déjà fait des pique-niques et je me suis déjà baignée dans le fleuve. Alors, j'ai hâte de faire connaître ça aussi aux générations qui nous ont suivis.

Plus près de nous, en 2005, du 26 juin au 5 juillet, pour être plus précis, la ville de Québec, la région sera l'hôte des Jeux mondiaux des policiers et des pompiers. Alors, j'ai un attachement personnel pour ces jeux-là, je vais vous dire. Ma fille et mon gendre sont des policiers dans la région de Sherbrooke, et — je leur en parlais justement la semaine dernière — ils font partie d'équipes qui compétionneront à Québec lors de ces jeux-là. Je peux vous dire que, dans les corps de police et de pompiers, ils attendent cet événement-là avec beaucoup de hâte.

Alors, pouvez-vous nous expliquer, M. le ministre, l'apport que notre gouvernement a fait, qu'est-ce que notre gouvernement a fait, là, dans le cadre de la venue de ces jeux-là à Québec?

Le Président (M. Ouimet): M. le ministre.

M. Després: Merci beaucoup, M. le Président. La question... D'après ce que je peux voir, la députée, qui a un intérêt, naturellement, comme elle est de la région, a un intérêt, d'après ce que je peux voir, qui est rendu familial dans ce dossier-là, étant donné qu'il y a des gens de sa famille qui vont suivre de très près ces jeux.

Oui, c'est les jeux policiers-pompiers. Je pense que c'est important d'en parler, M. le Président, parce qu'ils auront lieu bientôt à Québec, du 26 juin au 5 juillet prochains. C'est plus de 10 000 athlètes qui vont être à Québec, qui vont faire plus de 2 000 épreuves, dans 64 disciplines différentes, sur 39 sites de compétition. Vous, M. le Président, qui voulez passer des vacances en famille à Québec, en 2008, j'ai l'impression que vous pourriez commencer dès cet été à venir nous visiter, avec les jeux policiers-pompiers, je suis certain que vous-même ou... Qui ne connaît pas, à l'intérieur de notre réseau, des gens qui sont justement des policiers ou des pompiers qui vont participer à ces jeux?

C'est des jeux qui sont importants pour le gouvernement du Québec, pour la région de Québec. Nous avons investi plus de 2,5 millions de dollars. En y incluant au fond la part que l'ancien gouvernement y avait investi, près de 1 million, depuis 1999, donc c'est 3,5 millions de dollars que le gouvernement se trouve à investir dans ce dossier. En ce qui nous concerne, depuis notre arrivée, ce montant-là, M. le Président, était de 500 000 $ en 2003-2004, de 1 million de dollars en 2004-2005 et un autre million de dollars en 2005-2006.

Donc, ce qu'il est important de dire aussi dans ce dossier-là, c'est, lorsqu'on parle d'un événement touristique, des événements qui attirent, qui font fonctionner la région de Québec et qu'on a une économie qui est en pleine santé, c'est 45 millions de dollars en termes de retombées économiques, pour l'équivalent, M. le Président, de deux semaines, moins de 2 semaines d'activités — une dizaine de jours — qui auront lieu à Québec, avec ces 10 000 personnes qui vont arriver bien souvent pas juste comme athlètes, mais qui vont arriver avec leurs familles, qui vont arriver avant les jeux, qui vont rester après les jeux, donc une activité importante dans la région de Québec. Il faut inviter toute la population de Québec à venir voir ces jeux qui auront lieu chez nous.

Je sais aussi que l'organisation est en pleine ébullition. J'ai eu moi-même la chance voilà pas longtemps de pouvoir rencontrer son président avec des gens qui l'entourent, qui vont réussir avec beaucoup de succès, M. le Président, j'en suis certain, et ils vont en faire aussi... Parce qu'on a été inquiets pendant très longtemps sur la situation financière. Mais je suis convaincu que les résultats autant des jeux que les résultats financiers des jeux policiers-pompiers vont être une réussite. Merci.

Le Président (M. Ouimet): Alors, merci à vous, M. le ministre, Mme la députée de La Peltrie. Je retourne du côté de l'opposition officielle. Mme la députée de Taschereau. Il va rester 3 min 30 s, à peu près.

Relance de la promenade Samuel-De Champlain (suite)

Mme Maltais: O.K. M. le Président, s'il m'est possible de poser une question au président de la Commission de la capitale nationale... J'étais contente d'entendre parler de redonner le fleuve aux Québécois et Québécoises de la capitale. C'était le slogan effectivement que, sous le ministre responsable de la Capitale-Nationale et député de Charlevoix, on avait donné à ce projet qui avait été présenté sous notre gouverne et qui est bien travaillé. J'ai vu la présentation, c'était magnifique. Pour toute la commission, est-ce qu'on pourrait avoir l'échéancier des travaux qui nous mèneront à 2008? Est-ce qu'il y a quelque chose de prêt là-dessus?

Le Président (M. Ouimet): Alors, avec votre permission, M. le ministre et chers collègues, je cède la parole à M. Boulanger.

Une voix: Oui.

Le Président (M. Ouimet): M. Boulanger.

M. Boulanger (Pierre): Bien, oui, écoutez, les travaux commencent déjà, dans la mesure où, dans un premier temps, par exemple, la compagnie Irving va bientôt se mettre à pied d'oeuvre pour commencer la décontamination. Il y a différentes choses évidemment qui cheminent en parallèle. On est déjà en contact avec nos collègues du ministère de l'Environnement pour s'assurer que la dimension environnementale du projet, avec les interventions publiques probables, les audiences publiques probables qui vont découler de ce projet-là, etc., que tous les permis requis soient en place à temps. On est déjà en train de revoir toute la question de la rationalisation du concept, et puis on va... Tout est en route, là, pour...

Le Président (M. Ouimet): Je pense que la demande de la députée de Taschereau, c'est de l'obtenir par écrit et que ce soit distribué aux membres de la commission.

Mme Maltais: Pour l'ensemble des membres de la commission, simplement. Je ne veux pas que vous fassiez l'énumération de l'échéancier ce matin. Mais, pour l'ensemble des membres de la commission, c'est un sujet d'intérêt, je pense, pour tout le monde, là, s'il peut y avoir...

M. Boulanger (Pierre): Oui, oui. On peut...

Mme Maltais: Je suis sûre que vous avez ça, puis...

Le Président (M. Ouimet): Alors, M. le ministre, c'est un engagement que vous prenez, de livrer l'échéancier pour les travaux?

M. Després: ...M. le président, est-ce que c'est...

M. Boulanger (Pierre): ...assez rapidement, sans problème. C'est préliminaire parce qu'évidemment le concept va devoir être raffiné, là, mais, oui, tout à fait.

Mme Maltais: Bien sûr, tout à fait. Oui, oui, tout à fait, c'est...

M. Després: Mais on...

Mme Maltais: Pas cet après-midi, là. Ce n'est pas pour ce midi.

Le Président (M. Ouimet): M. le ministre.

M. Després: Non. Mais en précisant que c'est à l'étape préliminaire. Je comprends bien, comme on n'est pas encore à l'étape des plans et devis, donc des travaux de construction, etc., ça viendra par la suite. Parce que ce que je comprends de la part de la commission, c'est que, là, ils sont, en 2005, en cette phase de préparation, au fond, de travaux. Donc, je ne voudrais pas qu'on prenne pour acquis, si le président accepte, que... La précision effectivement de l'échéancier pourrait être précisée à partir du moment où on aura les plans et devis, qui viendront en début 2006, dans les faits, là.

Le Président (M. Ouimet): Appelons ça une ébauche d'échéancier.

M. Després: Une ébauche.

Le Président (M. Ouimet): Mme la députée.

Mme Maltais: M. le Président, comme on revient cet après-midi, est-ce qu'on peut continuer... Je

voudrais aborder un autre sujet. Est-ce qu'on peut continuer cet après-midi?

Le Président (M. Ouimet): Bien sûr.

Mme Maltais: Il est 12 h 28.

Le Président (M. Ouimet): Il va vous rester autour de 17 minutes pour débuter l'échange cet après-midi.

Alors, compte tenu de l'heure, je vais donc suspendre les travaux à cet après-midi, après les affaires courantes, soit vers 15 heures.

Et je vous rappelle que les membres de la commission se réuniront en séance de travail à la salle RC.161. Vous pouvez laisser vos effets ici, on me dit que les portes seront verrouillées.

M. Després: M. le Président, juste... On est en train de me dire qu'en ce qui concerne les fameuses questions particulières, auxquelles... je suis très désolé. Parce que j'ai dit à la députée que ça m'était déjà arrivé, moi aussi, une fois que j'étais député dans l'opposition, alors que mon cabinet avait lui-même vérifié, parce qu'on ne comprenait pas pourquoi, mais, pour un problème de e-mail au fond ils ne se sont pas rendus. Le sous-ministre, terminant, va vérifier l'information qu'on finalise de préparer et probablement qu'il pourra le déposer. À quel endroit? Directement au secrétariat de la commission, pour qu'il puisse le faire parvenir à la députée de l'opposition?

Le Président (M. Ouimet): Alors, peut-être au secrétariat, et puis peut-être prendre les dispositions pour que la députée les ait le plus rapidement possible.

M. Després: Bon, bien, je demanderai au sous-ministre de vérifier, avant de quitter...

Le Président (M. Ouimet): Communiquer avec la députée de Taschereau.

M. Després: ...avec le secrétaire, pour être sûr que, le plus tôt possible, la députée obtienne les informations.

Mme Maltais: S'il y avait moyen de faire un envoi au 2.103, pour 13 heures, par exemple, ce serait bien.

Le Président (M. Ouimet): 2.103, pour 13 heures, et par la suite copie au secrétariat de la commission.

Alors, je suspends les travaux jusqu'à autour de 15 heures, cet après-midi. Merci.

(Suspension de la séance à 12 h 30)

(Reprise à 15 h 12)

Le Président (M. Ouimet): À l'ordre, s'il vous plaît! La Commission de l'aménagement du territoire reprend ses travaux. Je demanderais encore une fois à toutes les personnes dans la salle de bien vouloir éteindre la sonnerie de leurs téléphones cellulaires.

Le mandat de la commission est de compléter l'étude des crédits budgétaires relevant du ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale pour l'année financière 2005-2006.

Au moment de suspendre nos travaux, nous étions sur le droit de parole de la députée de Taschereau, à qui il reste 17 min 40 s pour compléter ce bloc. Mme la députée, la parole vous appartient.

Fêtes du 400e anniversaire de la ville de Québec (suite)

Mme Maltais: Merci, M. le Président. Alors, j'aimerais faire ce qu'on fait d'habitude, c'est-à-dire poser quelques questions sur les chiffres, pour bien comprendre, parce qu'on vient de recevoir les renseignements particuliers. Page 10 du document, la question posée était: «Liste détaillée des mesures et des sommes comprises dans les crédits 2005-2006 en prévision des Fêtes du 400e.» La réponse dit ceci: «Aucune enveloppe dédiée au 400e anniversaire n'est prévue dans le livre des crédits 2005-2006. Mais 110 millions ont été annoncés dans le discours sur le budget 2005-2006.»

Alors, en page 18 des renseignements additionnels sur les mesures du budget, on nous dit pourtant qu'il y aura 2 millions de dollars, en 2005-2006, octroyés au 400e anniversaire. Est-ce que c'est une erreur? Est-ce que l'argent est ailleurs? J'aimerais savoir si cette réponse donc n'annonçant rien cette année pour les Fêtes du 400e est exacte.

Le Président (M. Ouimet): M. le ministre.

M. Després: Il y a toujours quelque chose de négatif, M. le Président. Mais je veux rassurer la députée de Taschereau, non, ce n'est pas une fausse annonce, c'est une annonce qui est réelle. Il y a un décret qui est en préparation, l'argent va venir du fonds consolidé. Donc, il y aura bien le montant tel que prévu, Mme la députée de Taschereau, je voudrais vous rassurer. Merci.

Mme Maltais: Merci, monsieur...

Le Président (M. Ouimet): Bien. Mme la députée.

Mme Maltais: Il n'y avait rien de négatif, M. le Président, c'est la phrase qui était négative. Je suis heureuse de voir qu'on me sort une phrase positive, contraire.

Programme de soutien aux projets économiques dans la région de Charlevoix

Une autre question d'information. Dans les Fonds de développement économique de la région, il y a un programme de soutien aux projets économiques. En 2004-2005, il avait été alloué 437 000 $ à ce fonds. C'est un fonds qui est là pour aider la région ressource de Charlevoix, les MRC de Charlevoix, région ressource. Et là, là-dessus, j'ai une lettre du ministre et à l'époque député de Louis-Hébert qui m'avait bien dit: C'est dans les documents, 437 000 $. Je vois, dans les documents qu'on vient de m'amener, qu'il n'y a eu que

287 000 $ de projets. Où est allé le 150 000 $ qui aurait dû être dévolu à la région?

M. Després: D'abord, premièrement, pour rassurer la députée: que c'était un programme qui existait sur une période de trois ans et qui se terminait le 31 mars 2005, c'était un fonds qui était dédié effectivement à la région de Charlevoix et de lui dire tout simplement qu'il n'y a pas eu de demandes pour 437 000 $, il y en a eu pour 287 000 $. Donc, en fonction naturellement d'analyses et des projets qui ont été acceptés par les gens du Bureau de la Capitale-Nationale, on a dépensé cette somme. Donc, le reste de la somme se trouve à être non utilisé.

Mme Maltais: Parfait.

Le Président (M. Ouimet): Ça va?

Mme Maltais: Oui.

Le Président (M. Ouimet): Poursuivez.

Mme Maltais: Merci, M. le Président. On va parler justement de ce fonds. On sait que c'est un fonds qui était là pour aider la région. Parce que Charlevoix, même si c'est dans la grande région de la Capitale-Nationale, est une région qui vit un peu les conditions des régions ressources. Donc, c'est pourquoi il y avait un programme qui permettait d'appuyer cette région. Il avait été diminué dans la deuxième année du gouvernement, et, dans ce budget, là, on nous... dans la première année. Dans la deuxième année, on l'avait remonté au montant pour aider la région. Là, tout à coup, je ne le retrouve plus. En fait, on met zéro dollar.

Alors, comme je viens d'entendre une nouvelle, ce matin, à Radio-Canada, où on nous dit qu'une personne sur trois est sur le chômage, est sur l'assurance-emploi dans la région de Charlevoix, c'est très d'actualité. Je vois que ce fonds est à zéro. J'ai entendu dire que peut-être que ce fonds serait parti dans un autre ministère ou serait géré par un autre ministère, par le MDEIE, par exemple. Alors, c'est la rumeur qui circule dans la région. Alors, est-ce que ce fonds est simplement transféré à un autre ministère ou si simplement il est à zéro pour l'année prochaine pour Charlevoix?

Le Président (M. Ouimet): M. le ministre.

M. Després: Non, pas du tout, M. le Président, le fonds n'a pas été transféré dans un autre ministère comme tel. C'était tout simplement un programme qui était là pour une période de trois ans. Mais de rassurer tout de même la députée en lui disant que le Fonds de développement économique régional de la Capitale-Nationale, toutes les régions, que ce soit la région de Charlevoix, que ce soit la région de Portneuf, les députés au fond qui sont dans la région, le territoire de la Capitale-Nationale, ont tous accès à ce fonds-là. Mais il n'y aura plus effectivement de fonds spécifique.

Et juste pour lui dire que, sur le 437 000 $, il y avait tout de même... 437 000 $, il y en a 287 000 $ qui ont été utilisés, tout simplement à un moment donné par aussi manque de projets. Donc, je veux la rassurer en lui disant que les gens de Charlevoix ne seront pas pénalisés pour autant parce que les projets qu'ils ont de l'avant peuvent être déposés dans le cadre du Fonds de développement économique régional. Naturellement, il y a le FIER aussi, de 15 millions, dans la région, qui va être en disponibilité, sur lequel les gens de Charlevoix peuvent aussi présenter des projets, un autre fonds de 15 millions qui sera disponible pour les prochaines années.

Donc, je pense que le montant qui a été investi, de 287 000 $, qui étaient sûrement des fonds qui étaient fort utiles pour la région de Charlevoix, sera toujours disponible dans le cadre de l'ensemble du Fonds de développement économique régional, ou par l'entremise du FIER, ou par l'entremise du CLD, qui, eux aussi, ont des ressources pour recevoir les projets de tous les comtés de la région.

Le Président (M. Ouimet): Mme la députée.

Mme Maltais: Alors, M. le Président, je trouve ça dommage, je vais le dire tout simplement comme cela, parce que le Fonds de développement économique de la région de la Capitale a diminué tranquillement, et, à chaque fois qu'on le diminuait, on envoyait dans ce fonds les autres fonds. Il y avait avant un programme de soutien aux activités de rayonnement de la Capitale-Nationale, il a été transféré dans le fonds, on l'a fait disparaître puis on l'a envoyé dans le grand fonds, qui diminuait à chaque fois, en plus. Il y a le Programme de soutien à des activités de la région qui, lui aussi, est disparu et qui a été pris finalement dans la même enveloppe. Puis là voici maintenant un nouveau, le Programme de soutien aux projets économiques, qui disparaît dans la même enveloppe.

Je tiens à dire qu'avant chacun de ces fonds était doté de ressources financières particulières, avec un programme particulier. Alors, là, on fait un grand tout, puis à chaque fois on fait disparaître un fonds, mais on dit: Ah, mais ce n'est pas grave, il est dans le fonds régional. Mais non seulement le fonds régional diminue à chaque fois, mais en plus le fonds régional avale les autres. Donc, c'est une perte sèche, pour la région, d'une disponibilité financière de 437 000 $. La perte, pour la région, elle est là, de toute façon.

La question que je me pose, c'est donc ou bien il y a eu des fonds qui ont été distribués à l'intérieur des autres fonds, ou bien il y a eu un transfert, ou bien c'étaient des périmés. Alors, cet argent-là, s'il n'a pas été dévolu à Charlevoix, a été dévolu ailleurs ou bien il a été périmé. Peut-être que ça explique quelque chose.

Budget consacré au développement touristique de la région

Le ministre a fait une annonce que je qualifierai respectueusement, jusqu'ici... — parce que, là, je veux entendre le ministre, peut-être qu'il va... — je sais qu'il est sensible, alors je vais lui dire «jusqu'ici» de virtuelle. Dans *Le Soleil* du 16 mai, il annonçait 4 millions de dollars pour le tourisme, 4 millions de dollars pour le tourisme. On sait que le Fonds de développement touristique est passé de 2 millions à zéro.

Alors, moi, j'ai cherché ce 4 millions là. Il y aurait une entente de 1 million de dollars avec la ville de Québec. La grande rumeur dans la région, c'est qu'il y aurait 455 000 $ de périmés de l'année dernière où on chercherait à pairer ça avec la ville de Québec pour faire 1 million.

Est-ce que le ministre peut nous expliquer la provenance de ce million? Est-ce que c'est des périmés qui ont été pris dans d'autres régions? Nous expliquer la nature de cette entente. Et surtout, pour qu'il prenne la peine d'annoncer 4 millions, j'aimerais ça regarder si ce premier million que j'ai détecté est signé comme entente avec la ville de Québec.

● *(15 h 20)* ●

Le Président (M. Ouimet): Alors, M. le ministre.

Programme de soutien aux projets économiques dans la région de Charlevoix (suite)

M. Després: Il y a deux points, M. le Président, auxquels la députée a fait allusion. Tout d'abord, en ce qui concerne le PSPE, toujours dans la région de Charlevoix, d'abord, je voudrais la rassurer, il n'y a pas un projet qui a été laissé sur la table pour la région de Charlevoix. Même s'il y avait une enveloppe de 437 000 $, il y en a eu 287 d'utilisés, le reste, 150, effectivement est allé dans les périmés. Mais je veux lui dire qu'aucun projet... On me confirme, le sous-ministre, M. Lambert, parce que je n'ai pas été là toute l'année, je viens d'arriver, Mme la députée Taschereau, mais on me confirme qu'aucun projet — on se comprend bien — n'a été laissé sur la table. Donc, dans ce cadre-là, obligé de dire qu'au-delà de l'enveloppe ce n'est pas lorsque comme vous avez un programme qui existe où vous reservez trois, cinq fois, 10 fois la demande. On a tout simplement utilisé 287 parce qu'il y a eu de la demande pour 287 000 $ de projets qui étaient éligibles au PSPE.

Et de lui dire et la rassurer là-dessus... Parce qu'au-delà de la fameuse coupure, que je n'ai pas vue, dans le Fonds de développement économique régional, qui est resté le même depuis le dépôt du budget Marois qui n'avait jamais été adopté, M. le Président, il faut le préciser, c'est eux qui avaient coupé ce fonds, alors qu'elle était ministre du gouvernement, de 50 %, je tiens à le rappeler. Et de lui dire en terminant que, dans l'annonce qui a été faite lors du dernier budget, je le répète, il y a le fonds d'investissement... le FIER qui a été annoncé où 15 millions de dollars seront disponibles. Il y a la Société Innovatech qui aura, avec la Société Innovatech Centre-Québec, un fonds supplémentaire de 10 millions de dollars. Il y a toujours les budgets des CLD qui sont disponibles, et naturellement le Fonds de développement économique régional qui a le même budget que l'année dernière, auquel les gens de Charlevoix comme de tous les comtés de la région de Québec auront toujours accès.

Budget consacré au développement touristique de la région (suite)

Maintenant, en ce qui concerne... en matière de tourisme, la ministre fait allusion effectivement au dossier sur lequel le Fonds de développement touristique, qui était venu à terme au 31 mars 2004... auquel le fonds n'a pas été renouvelé. Lorsque je suis arrivé dans mes responsabilités, un des premiers dossiers que j'ai discuté avec le maire de Québec était le dossier touristique, en lui disant deux choses, que, si la ville de Québec considérait que c'était une priorité, je considérais, moi aussi, que c'était une priorité, ce qui n'a pas empêché, il faut le dire, M. le Président, la région de Québec d'être performante avec des retombées de 1 milliard et demi de dollars, l'année dernière, ce qui équivalait aux résultats de l'année 2002. Mais de lui dire en même temps qu'à même le Fonds de développement économique régional, en ce qui concerne la promotion et le développement de la capitale, que j'étais prêt à ce que, le Bureau de la Capitale, avec les gens de l'office, avec les gens de la ville de Québec, qu'on identifie précisément des projets dans lesquels on pourrait s'entendre, donc de réserver, à même le Fonds de développement économique, un montant de 1 million de dollars qui pourrait être réservé au développement touristique de Québec.

Deuxièmement, en ce qui concerne le dossier sur la politique du tourisme, vous savez que ma collègue vient de déposer une politique du tourisme où il est possible pour les régions, comme la région de Montréal l'avait déjà manifesté depuis un certain temps, de pouvoir effectivement changer le 2 $ par nuitée pour une taxe de 3 %. Selon les prévisions, si l'office... c'est à eux à se concerter, à décider s'ils veulent utiliser cette ressource de revenus, ça pourrait donner l'équivalent de près de 3 millions de dollars supplémentaires à l'office, de budget pour pouvoir faire de la promotion où il veut investir ce montant.

Donc, M. le Président, de lui dire qu'avec l'entente, que je suis prêt à développer — on travaille présentement, il y a déjà eu des rencontres avec les gens du Bureau de la Capitale — à même le Fonds de développement économique, de réserver 1 million de dollars cette année. Je l'ai même offert pour plusieurs années à la ville. Ils ont convenu qu'ils préféraient peut-être commencer par la première année, de développer une entente d'une année de 1 million de dollars, ce qui permettrait effectivement à la ville... Parce que, moi, je crois que, même si le tourisme va bien puis que les résultats ont été excellents, pourquoi ne pas essayer d'être encore meilleurs l'année prochaine? Donc, c'est des argents qui pourraient être bien investis. Ça fait que ce qui ferait, M. le Président, la possibilité de somme de 4 millions de dollars supplémentaires, ce qui est le double, aux gens de l'Office du tourisme, d'être disponible dans le cadre de la prochaine année.

Le Président (M. Ouimet): Mme la députée de Taschereau.

Mme Maltais: Merci, M. le Président. Alors, si je comprends bien, on réserverait 1 million de dollars sur le Fonds de développement économique et touristique, pour le tourisme, ce qui fait, comme je le disais, exactement l'image que j'avais, c'est-à-dire qu'on avale... le Fonds de développement économique constamment supporte le poids de tous ces programmes qu'on fait disparaître, hein? On a fait disparaître un projet de 2 millions. Oups! on a une petite gêne peut-être, une petite gêne d'avoir coupé encore dans le

tourisme, d'avoir coupé dans le Musée des beaux-arts, le Musée de la civilisation, il n'y a plus de grandes expositions, puis on se dit: Ah, tiens, on va aller chercher dans le Fonds de développement économique. C'est mieux que pas rien, mais je tiens à dire que ce n'est quand même pas 4 millions de dollars pour le tourisme, comme on voyait. D'autant que, moi, à ce que je comprends, la politique touristique et cette idée d'une augmentation de 2 $ la nuitée à 3 % sur le coût de la chambre n'ont pas été adoptées. Alors, c'est des normes qui n'existent pas, là. Et les nouvelles que j'ai de l'industrie ne me semblent pas tout à fait favorables à ce qui se passe.

Alors, est-ce que c'est un engagement à verser 4 millions de dollars à l'industrie touristique dans l'année que prend le ministre? Parce qu'il a pris le temps d'aller au *Soleil*, de faire une tournée des tables éditoriales puis de dire qu'il y aurait 4 millions. «La ville de Québec peut mettre la main sur 4 millions supplémentaires cette année...» C'est sa citation. Ils ont 4 millions à leur porte qui peuvent être disponibles. Alors, je veux savoir si c'est un engagement du ministre à investir 4 millions de dollars dans le tourisme. Je prends ses propos.

Le Président (M. Ouimet): Alors, M. le ministre.

M. Després: Écoutez, effectivement, ma collègue qui est la ministre responsable du Tourisme a déposé cette politique. Il revient maintenant à chaque ATR de pouvoir se prononcer là-dessus, s'ils ont de l'intérêt pour le faire. La région de Montréal a déjà pris entente, entre autres, avec le ministère du Revenu pour lui permettre de pouvoir changer ce montant de 2 $ en une taxe de 3 % du coût de la chambre, ce qui permettrait à la région de la Québec de...

J'ai bien dit, M. le Président, que ce n'est pas au ministre. Je dis qu'en fonction de la nouvelle politique du tourisme il est possible à l'Office du tourisme d'obtenir des revenus supplémentaires de 2,8 millions de dollars, près de 3 millions de dollars, selon les prévisions, pour la région de Québec. C'est à elle maintenant à décider si elle veut avoir recours à cette nouvelle source de revenus. Je dis que c'est une source de revenus qui est disponible, à elle de décider maintenant si elle veut en disposer ou pas. La région de Montréal a décidé que oui, elle a déjà pris des ententes avec le ministère du Revenu pour aller de l'avant.

Deuxièmement, je pense que le Fonds de développement économique de la région de la Capitale est là pour le développement économique de la région. Si le tourisme, ce n'est pas du développement économique, je me demande bien ce que c'est. Moi, je dis... La ville de Québec dit constamment: C'est important, le développement touristique à Québec, c'est une de nos principales industries. J'en conviens. Je dis: À même le fonds qui est disponible, je dis, voici, maintenant des exemples dans lesquels... identifions des événements.

Et de toute façon, Mme la députée, nous l'avons fait dans certains cas dans le cadre de... à même le Fonds de développement économique, d'investir dans des événements qui sont à caractère touristique, à caractère sportif dans la région de Québec. Je dis tout simplement: Identifions avec la ville, je donne la possibilité à la ville de travailler avec le Bureau de la Capitale pour identifier quels sont les événements, en termes de promotion, en termes de développement, auxquels on peut investir, qui sont importants pour la ville de Québec. Moi, je suis arrivé en fonction le 18 février dernier. Le maire de Québec m'a toujours fait valoir que c'était un dossier qui était important pour lui, et je lui dis: À même le fonds qui existe, identifions des événements, des projets sur lesquels nous pouvons investir. Ça fait que vous comprendrez, M. le Président... J'espère que la députée de Taschereau n'est pas en train de me reprocher de vouloir développer des projets à caractère touristique pour la région de Québec. Et j'ai dit: Je suis prêt, à même cette enveloppe, à investir.

Et, en ce qui concerne la nouvelle politique maintenant, je dis que c'est une possibilité pour l'office de pouvoir se prévaloir de cette nouvelle source de revenus, à elle de décider. Ce qui ferait l'équivalent de sûrement près de 4 millions de dollars disponibles pour la région de Québec. Donc, je dis, en terminant: Voici une belle offre, M. le Président, qui vient de doubler celle qui se terminait au 31 mars 2004. C'est sûrement un des facteurs qui fait que le gouvernement du Québec croit bien au développement du tourisme au Québec en sachant que c'est une industrie qui est fort importante.

Le Président (M. Ouimet): Bien. Merci, M. le ministre. Alors, je vais aller du côté ministériel cette fois-ci en cédant la parole à notre collègue député de Montmorency. M. le député, à vous la parole.

M. Bernier: Merci, M. le Président. Donc, je désire vous saluer. À mon entrée à cette commission, cet après-midi, je veux saluer le ministre, saluer mes collègues de l'opposition également.

● *(15 h 30)* ●

M. le Président, avant d'aborder un sujet qui nous est cher au niveau de la ville de Québec, la rivière Saint-Charles, j'aimerais qu'on puisse revenir un petit peu sur Charlevoix. J'ai eu l'occasion, ce matin, avec le préfet de la MRC de La-Côte-de-Beaupré et le député de Charlevoix, d'annoncer un projet de 900 000 $, la route 360 en direction du Mont-Sainte-Anne, son éclairage. Je pense qu'en ce qui regarde sur le plan touristique dans Charlevoix — c'est un nouvel investissement qui vient d'être annoncé ce matin qui va se réaliser durant la période estivale, l'automne — je pense que c'est un investissement important. Et, en tant que député de Montmorency, j'ai également travaillé en complémentarité, si on veut, avec le gouvernement, mais avec le député de Charlevoix, sur la réalisation de ces divers projets.

Et je peux dire qu'à quelques occasions je me suis rendu dans Charlevoix y constater qu'effectivement il y a des endroits où les projets se réalisent. Il y a d'autres endroits cependant où les projets sont moins nombreux. Et ce n'est pas nécessairement par un manque de fonds. Parce que, si je compare, supposons, les deux CLD, bon, le CLD de Charlevoix dit, bon, qu'il a réalisé moins de projets en 2004-2005. Pourquoi? J'imagine, ce n'est sûrement pas par un manque de fonds, on a vu tout à l'heure qu'il y en avait, des fonds. Par contre, le CLD de La-Côte-de-Beaupré, qui recoupe 60 % du territoire dans Charlevoix, eux ont réalisé... dans un autre article publié, mentionnent qu'ils ont réalisé plusieurs

projets. Donc, je pense qu'à un moment donné je peux comprendre, O.K., que, dans un milieu, qu'il y ait peut-être moins de projets qui sont mis en route ou développés, hein, je comprends ça, mais je pense que ce n'est pas à cause d'un manque de crédits, parce que les crédits, ils étaient là au niveau du CLD, comme ils le sont au niveau de La-Côte-de-Beaupré qui en partie couvre le secteur de Charlevoix.

Il y a également le Bureau de la Capitale qui a investi, le Bureau de la Capitale-Nationale qui a accordé des aides en 2004-2005 dans Charlevoix, hein? Il y a eu un 35 000 $ au Festival international de la Coupe du monde de vélo de montagne, le Vélirium; il y a eu le Domaine Forget, un 60 000 $ dans la phase 2; encore une fois, le Festival de vélo de montagne Vélirium qui aura une aide financière en 2005-2006; *La Saison du Domaine*, 20 000 $; Les Moulins de l'Île-aux-Coudres, 65 000 $; Congrès national pour l'avenir des jeunes innovateurs en région, un 5 000 $; gala des prix tourisme québécois dans la région de Charlevoix, un 2 500 $; un 75 000 $, Pêcheries Daniel Girard, programme d'aide financière, un fumoir en transformation; un 20 000 $, mise sur pied d'une production laitière ovine; un 60 000 $, Les Chalets Canbec; les Finesses de Charlevoix, un autre 25 000 $. Il y en a pour 576 000 $, M. le Président. Je pense que la région de Charlevoix n'est pas mise de côté, loin de là. Et soyez assuré que, quand je reçois des demandes à mon bureau, que je puisse aider ces gens-là, on le fait, et toujours en complémentarité avec notre collègue le député de Charlevoix.

Donc, c'est important de faire les mises au point. Je pense que la région de Québec — et ça, je l'ai mentionné à plusieurs reprises — couvre le secteur de Portneuf jusqu'à Charlevoix. Et on ne laisse personne de côté, et on est là pour aider les gens, et supporter les gens, et travailler, avant toute chose, avant tout élément politique, travailler pour les gens. C'est ce qu'on fait avant toute chose.

Assainissement de la rivière Saint-Charles

Maintenant, je veux revenir au niveau de la rivière Saint-Charles. O.K.? La rivière Saint-Charles, c'est un investissement important au niveau de la grande région de Québec. Et, à plusieurs reprises, le maire et les conseillers nous ont mentionné toute cette problématique-là et la nécessité de poursuivre les travaux. Quand on parle également de développement touristique, la rivière Saint-Charles en est un développement touristique fort important. Donc, sur ça, il y a des annonces qui ont été faites.

Moi, j'aimerais entendre du ministre, là, qu'on puisse bien décrire le projet qui va être mis de l'avant. On parle d'un projet de l'ordre de 110 millions en ce qui regarde la rivière Saint-Charles. Quels sont les éléments qui vont être réalisés en ce qui concerne ce projet spécifique et les projets qui tiennent à coeur, comme je vous le répète, une bonne partie de la grande région de Québec?

Le Président (M. Ouimet): Alors, merci, M. le député. J'ai comme l'impression que le ministre doit être très content que vous posiez cette question sur la rivière Saint-Charles. M. le ministre.

M. Després: Merci beaucoup, M. le Président. Oui, effectivement, très heureux parce que c'est un dossier qu'on parle depuis déjà très longtemps, M. le Président. La rivière Saint-Charles, c'est un endroit qui découpait très bien jusqu'à très récemment le comté de Taschereau et le comté de Limoilou parce que c'est la rivière qui se trouve à séparer les deux comtés, une rivière, M. le Président, qui était polluée depuis très, très longtemps. Au-delà du fait que nous avons construit des usines d'épuration des eaux dans la région de Québec, on se rappellera à l'époque qu'on avait fait un projet qui était un petit peu plus petit parce qu'on avait prévu de faire des bassins de rétention sur l'ensemble du territoire, qui permettraient effectivement la dépollution de la rivière Saint-Charles.

Ceci étant dit, l'ancien gouvernement avait fait la première phase du projet qui était un projet qui était de 37 millions pour la construction de cinq bassins de rétention, qui étaient à Myrand, à Talus, en nord-ouest, à Laurentien, à Saint-Sacrement, un projet qui avait été financé pour 24 millions de dollars sur 37 millions de dollars pour une première phase de projet et qui avait aussi fait de la renaturalisation des berges dans le secteur, entre autres, du parc Jacques-Cartier. Donc, il restait, M. le Président, encore beaucoup de travaux à faire, ce qui identifiait le projet à une somme de plus de 110 millions de dollars.

Naturellement, quand l'occasion s'est présentée, avec le gouvernement fédéral, de signer en matière d'infrastructures, ma collègue qui est la ministre des Affaires municipales était présente alentour de la table, alors que, moi, j'y étais pour le volet Transports... de s'assurer que nous ayons dans cette liste d'infrastructures la reconnaissance du dossier de la rivière Saint-Charles, un projet qui avait été identifié, je dirais, de façon unanime, probablement par tous les partis politiques, comme une priorité dans la région mais que l'ancien gouvernement aussi, au-delà qu'ils avaient fait la première phase, elle était tout de même minime, de 37 millions.

Il en restait pour 110 millions de dollars, ce qui est un investissement, il faut le dire, majeur qui va permettre de refaire de l'activité récréotouristique sur l'ensemble de la rivière, M. le Président, et qui va permettre, comme je le disais tout à l'heure, à la population de la région de Québec de pouvoir améliorer sa qualité de vie, de pouvoir récupérer que ce soit le boulevard Champlain, avec le fleuve, que ce soit la baie de Beauport, avec l'annonce du gouvernement fédéral, ou, entre autres, ce projet, avec le financement du gouvernement fédéral, M. le Président. Ça va nous permettre de construire au fond les sept autres bassins qu'il reste à faire, qui sont dans le secteur de Pierre-Bertrand, dans le secteur de Sacré-Coeur, dans le secteur de Victoria, dans le secteur de Lairet — qui est déjà en construction — dans le secteur de Roc-Amadour, dans le secteur de l'Anse-à-Cartier et Limoilou. Ce qui va permettre, M. le Président, dans le cas des pluies, lorsqu'il y a débordement, de s'assurer qu'effectivement l'eau qui est rejetée dans la rivière soit traitée, et permettre au fond la dépollution de la rivière, et permettre aussi en même temps qu'on puisse refaire l'aménagement des berges tout le long de la rivière Saint-Charles, c'est-à-dire pour l'équivalent, M. le Président, de 6 000 mètres additionnels de berges qui

devront être achevés en 2007. Ce qui fait un investissement de 77 millions pour la construction des bassins de rétention, de 10 millions pour ce qu'on appelle les décanteurs et au-dessus de 20, 25 millions pour la renaturalisation de l'aménagement des berges de la rivière Saint-Charles.

Donc, M. le Président, je pense que c'est un dossier qui traverse l'ensemble de la région, un dossier qui était bien attendu, qui va permettre, parce qu'il était important... Et, lorsque j'ai rencontré le maire de Québec avec les députés de la région, on s'était bien fait dire que, si on voulait arriver à l'échéance de 2008, il fallait qu'en 2005 ils aient des annonces. La ville de Québec avait prévu, pour la phase II, la phase III, l'aménagement des plans et devis, qu'elle avait déjà préparés. Donc, elle était déjà prête à aller en appel d'offres pour faire les travaux.

Donc, M. le Président, très heureux de voir ce dossier-là. Au-delà que nous avons parlé tout à l'heure du 110 millions qui sera investi dans le dossier du 400e de Québec, le dossier de la rivière Saint-Charles est un dossier qui était fort attendu depuis longtemps et qui va permettre aux gens de Québec, aux gens de Taschereau, aux gens de Limoilou, aux gens de toute la région de Québec de pouvoir pratiquer des activités récréotouristiques en pleine ville, M. le Président, sur le territoire d'un bon nombre de comtés, en passant dans le comté de Vanier, hein, en passant dans le comté de Vanier, en passant dans le comté de, je dirais, autrefois de Limoilou, maintenant qui... les deux côtés de la rivière sont maintenant dans le comté de Taschereau.

Donc, je suis certain, M. le député de Montmorency, que la députée de Taschereau, autant que vous d'ailleurs, vous aurez l'opportunité, d'ici 2008... Que ce soit la baie de Beauport, que ce soit la rivière Saint-Charles, que ce soit sur Samuel-de-Champlain, on va permettre à la population de Québec de pouvoir avoir accès à l'eau, si je peux m'exprimer ainsi, au fleuve, à la rivière — au fleuve, à la rivière — dans un cadre qui va être très, très intéressant pour l'ensemble des familles de la région de la Capitale. Puis il est difficile, M. le Président, de pouvoir imaginer de quoi auront l'air effectivement ces équipements, mais je suis convaincu que le travail que nous avions... et les argents que nous avions investis au début des années quatre-vingt-dix... que le gouvernement du Parti québécois a commencé par la phase I, en 1996, dans le dossier de la rivière Saint-Charles, et avec l'aboutissement des 110 millions que nous avons là, vont permettre à l'ensemble de la population d'avoir des équipements qui vont être adéquats et de pouvoir en profiter, l'ensemble de la population de Québec. Merci beaucoup, M. le Président.

● *(15 h 40)* ●

Le Président (M. Ouimet): Merci, M. le ministre. Alors, M. le député de Montmorency.

M. Bernier: Oui. Il me reste un petit peu de temps, M. le Président?

Le Président (M. Ouimet): Oui, il vous reste près de 10 minutes.

M. Bernier: C'est bien, on va parler de tourisme, en complément avec la rivière Saint-Charles qui deviendra certainement un attrait touristique fort important et un attrait touristique fréquenté par non seulement les gens de la région, mais les gens de l'extérieur aussi. Effectivement, quand vous mentionnez l'amélioration de la qualité et également la qualité de l'eau de la rivière Saint-Charles, c'est important pas seulement que pour la rivière en tant que telle, mais il ne faut pas oublier que la rivière Saint-Charles, au moment où elle arrive au fleuve, il reste que ça a des impacts en ce qui regarde la baie de Beauport, ces secteurs-là. Donc, je crois que, pour la population de la région de Québec, c'est une bonne nouvelle, c'est une excellente nouvelle qu'on puisse retrouver une rivière en plein coeur du centre-ville avec une qualité d'eau, une qualité d'utilisation aussi. Ça, je pense que c'est important de le mentionner.

Projets de développement touristique

Je reviens maintenant sur le plan touristique. On sait que l'industrie touristique, pour la région de Québec, est une industrie fort importante, une industrie qui dépasse les 1,4 milliard. Bien sûr, avec les grandes activités dans la ville de Québec, dans la région de Québec, c'est important. Mais je représente un comté qui est également un élément considérable en ce qui regarde l'industrie touristique. O.K.? On n'a qu'à penser à l'île d'Orléans, penser à la Côte-de-Beaupré, bien sûr à l'incontournable chute Montmorency, qui sont certainement des joyaux en ce qui regarde notre région de Québec. Donc, ce qu'on peut voir, c'est que les touristes qui viennent à Québec, de plus en plus, font le tour, viennent dans Montmorency et ils continuent leur voyage jusque dans Charlevoix, et c'est ce qui est fort intéressant. Sans oublier la région de Portneuf, avec ses attraits également.

Moi, ce que j'aimerais savoir de vous, M. le ministre, en ce qui regarde... Tout à l'heure, vous avez abordé le sujet avec ma collègue la députée de Taschereau. On sait que l'occupation... Les taux de change ont augmenté en 2004. On sait qu'il y a l'augmentation de l'achalandage qui est également significatif. On a eu à subir, comme partout en Amérique, le contrecoup des événements aux États-Unis. Donc, il semble y avoir une reprise. Il y a le tourisme européen aussi qui fait son entrée, qui fait son apparition. On a nos centres de ski, hein? Je dis nos centres de ski parce que pour moi la grande région de Québec étant un endroit où on retrouve plusieurs centres de ski, Stoneham, Mont-Sainte-Anne, Massif. Il y a plusieurs autres centres dans la région également. Donc, c'est fort important, on devient un endroit privilégié sur ce plan touristique.

Moi, j'aimerais connaître les mesures qui sont prises sur le plan du développement touristique, à quoi on peut s'attendre au cours des prochaines années. Je pense que, sur ça, vous êtes très sensible, étant vous-même de la région de Québec et ayant comme responsabilité la Capitale-Nationale. J'imagine que vous avez certainement, de la part de vos gens qui travaillent à la Capitale-Nationale, des informations nous permettant de voir ce que sera l'industrie touristique dans les prochains mois, dans les prochaines années.

Le Président (M. Ouimet): Merci, M. le député. Alors, M. le ministre.

M. Després: Merci beaucoup, M. le Président. Je remercie le député de Montmorency pour sa qùestion, lui-même effectivement qui vient d'un comté où l'activité touristique est très importante, à côté du député de Charlevoix que je vois ici maintenant, auquel... L'activité touristique est importante au fond pour l'ensemble de la région, l'ensemble de la région de Québec, et, je le répète, c'est 1,5 milliard. On a connu une excellente année touristique l'année dernière, M. le Président, en 2004. Ce sont des données qui sont l'équivalent de celles de 2002, qui avait été une année record, il faut le dire. Je peux lui dire que, pour 2005, l'augmentation de l'achalandage hôtelier dans le premier trimestre était en hausse de 8 %, que le Conference Board prévoit une hausse de 4 % de l'achalandage touristique dans la région de Québec, dans le cadre de la prochaine année, M. le Président. Donc, on voit bien que l'industrie touristique est importante.

Et c'est pour ça, tantôt, quand la députée de Taschereau a posé une question... On ne peut tout de même pas nous en vouloir, M. le Président. Même si on a dénoncé pendant un certain temps que le montant n'était pas disponible du fonds touristique, qui s'est terminé au 31 mars 2004, j'ai dit que j'étais prêt à travailler avec la ville de Québec à développer une entente, comme on l'a fait pour Pôle dans le cadre du budget de Fonds de développement économique, où des argents sont réservés pour le développement économique. Donc, le développement touristique, on est prêts à le faire. C'est justement, le fonds sert à ça, à effectivement identifier puis à investir aux bons endroits. Donc, M. le Président, je suis très heureux d'avoir fait cette offre avec la ville. Il s'agit maintenant de travailler pour identifier ces projets-là.

En ce qui concerne la politique que ma collègue a déposée, c'est maintenant à l'Office touristique de Québec de se prononcer là-dessus, si elle a un intérêt pour aller chercher ces fonds supplémentaires là qui pourraient être l'équivalent entre... près de 3 millions de dollars. Donc, il y a des sommes qui peuvent être disponibles dans la région de Québec.

Vous avez parlé, vous avez mentionné tantôt un certain nombre de centres de ski. Beaucoup parlent depuis longtemps sur le dossier du Mont-Sainte-Anne. Mon collègue au Développement économique a toujours dit qu'il était prêt à considérer sur une base d'affaires un projet de développement. Je n'ai pas eu de nouveaux projets déposés sur ma table, M. le député de Montmorency, mais pour vous dire que les gens que j'ai croisés m'ont dit, m'ont fait savoir qu'ils viendraient me voir bientôt. Donc, j'attends le projet comme tel pour qu'il me soit présenté, que je connaisse mieux quels sont leurs projets d'investissement pour le Mont-Sainte-Anne ou leurs attentes par rapport à des gens, comme le fonds d'investissement... Investissement Québec qui peuvent venir en aide, la SGF qui peut venir en aide. Il y a différents fonds qui sont disponibles. Et le gouvernement du Québec, par l'entremise de ses institutions économiques, M. le Président, sera toujours à l'affût de recevoir ces demandes, de les analyser sur une base d'affaires et de voir si effectivement ce sont des projets qui sont rentables dans les fonds que le gouvernement peut investir.

En ce qui concerne la Petite-Rivière, le Massif que le député de Charlevoix, que je vois ici, doit bien connaître aussi, il a sûrement eu probablement une présentation, naturellement, à ce moment-ci, il est difficile de pouvoir en parler parce que les gens qui font le tour, entre autres, des élus, tant au niveau probablement de la MRC que des municipalités, que des gens du gouvernement, plusieurs ministres ont eu des présentations, nous demandent naturellement la confidentialité, à ce moment-ci. C'est un projet qui, à ce que je peux en dire, est imposant, est important, un projet qui est très original aussi. Mais naturellement vous comprendrez que je laisserai les gens qui ont développé ce projet de le faire connaître publiquement au moment opportun et de faire connaître...

Et je leur ai fait savoir que le gouvernement, par l'entremise de ses institutions économiques, aurait intérêt à regarder ce projet-là. Ce n'est pas à moi naturellement à me prononcer là-dessus mais à m'assurer avec vous, M. le député de Montmorency, les députés de la région de Québec, à s'assurer ou voir au développement économique, au développement touristique de la région de Québec. Donc, quand ces projets seront connus, ils seront sûrement analysés par les institutions qui peuvent voir l'intérêt économique d'investir dans ces projets-là. Donc, nous attendrons les demandes et que les promoteurs puissent présenter leurs projets.

Rôle de la Commission de la capitale nationale

Le Président (M. Ouimet): Bien. Alors, merci, M. le député de Montmorency. M. le ministre, moi, je m'en voudrais, comme président de la commission, de ne pas vous adresser une question qui a fait l'objet d'un mandat de surveillance que nous avons exercé auprès de la Commission de la capitale nationale. Et, dans les documents que vous nous avez fournis, vous y faites référence, c'est le rôle conseil de la Commission de la capitale nationale, notamment dans les avis que la commission fournit au gouvernement du Québec.

La commission et ses membres faisaient la recommandation de pouvoir élargir le rôle de la commission. Je pense que la commission était tout à fait disposée. Mais je vous poserai la question à vous comme ministre responsable de la commission: Est-ce qu'il est de votre intention éventuellement d'élargir la portée du rôle conseil de la Commission de la capitale nationale auprès du gouvernement?

M. Després: Écoutez, M. le Président, j'ai pris effectivement note de cette proposition qui était sur la table. Je ne vous cacherai pas que ça fait trois mois que je viens d'arriver en fonction. J'ai fait le tour d'un certain nombre de dossiers qu'on a annoncés depuis maintenant une dizaine de semaines, autant de la part de la commission... Je ne vous dirais pas que c'est une priorité de... Parce que, pour pouvoir donner, je dirais, de nouveaux pouvoirs, avec un rôle plus coercitif, il faudrait tout de même réouvrir la loi. Je ne vous dis pas que ce n'est pas quelque chose qu'on ne regardera pas, je vous dis qu'à ce moment-ci ce n'est pas quelque chose honnêtement sur lequel je me suis penché depuis mon arrivée.

Je ne vous cacherai pas que la priorité était, dès mon arrivée, de s'assurer que, dans le cadre du 400e de Québec, les choses aillent de l'avant rapidement, que la

commission, qui a eu à gérer plus de 87 millions... Moi, ce qui me préoccupait le plus, c'était l'avenir, je vous dirais, de la commission. La commission, qui a eu à gérer plus de 87 millions de dollars, dans le cadre des 10 dernières années, en projets d'immobilisations, aura à gérer le plus gros projet de son histoire, 70 millions, dans le cadre des trois prochaines années. Donc, je pense que la commission sera bien occupée.

● *(15 h 50)* ●

Je ne vous dis pas que je ne me pencherai pas, M. le Président, là-dessus, je suis prêt à considérer ça. Je n'ai pas pris connaissance de l'ensemble des travaux qui ont été faits, c'est avant mon arrivée dans mes responsabilités comme ministre responsable de la région. Mais je vous dirais que c'est quelque chose que je prendrai le temps d'échanger avec le président de la commission, avec son conseil d'administration. Pour avoir eu la chance de rencontrer le président de la commission, la direction de la commission à plusieurs occasions, à ce moment-ci, d'avoir eu la chance de rencontrer une fois de façon informelle les membres du conseil d'administration... Il est prévu que je rencontre au mois de juin, le 13 juin, le conseil d'administration, à nouveau, de la Commission de la capitale nationale. Je peux vous dire qu'on a des échanges sur une base régulière. Je trouve que c'est important pour la commission. Et je vous fais valoir que je prendrai le temps d'échanger, de mettre à l'ordre du jour, lors de mes rencontres avec les gens de la commission, ce sujet.

Le Président (M. Ouimet): Alors, je vous en remercie, M. le ministre. Je vais maintenant céder la parole au député de Charlevoix qui, lui également, a exercé les mêmes fonctions que vous exercez présentement, M. le ministre. Je le dis pour les fins de nos auditeurs. Alors, M. le député de Charlevoix.

M. Bertrand: Merci, M. le Président. Bonjour à tous les membres...

M. Després: Une question...

Le Président (M. Ouimet): Allez-y, M. le ministre.

M. Després: Excusez, M. le député de Charlevoix, ce n'est pas mon intention de vous couper la parole. Peut-être juste de vérifier avec vous quel est le temps pour les remarques de fin, pour savoir combien de temps il reste. Puis est-ce que c'est prévu qu'il y a des remarques de conclusion de la part de l'opposition et du... Comment vous partagez...

Le Président (M. Ouimet): Normalement, ce n'est pas dans le cadre de l'exercice des crédits. Mais il nous reste... On comptabilise rapidement, là. Je vais céder la parole puis...

M. Després: ...au député de Charlevoix, pour ne pas perdre de temps, de lui permettre de continuer...

Le Président (M. Ouimet): ...au moment opportun, je vais vous donner l'information.

M. Després: ...mais juste de nous donner l'information. O.K.

Le Président (M. Ouimet): M. le député.

Relations avec les députés de la région

M. Bertrand: Bonjour à tous les membres de la commission. Bonjour au ministre et à toutes les personnes qui l'accompagnent. Question très rapide et très simple. Je sais que, par rapport au 400e anniversaire, dans la région de Québec, beaucoup de fonds vont être employés. Et évidemment — je ne parle pas au ministre des Transports, parce que c'est aussi applicable au ministre des Transports — beaucoup de monde en région commence à être inquiet à savoir si on va avoir à subir des conséquences.

Tout en vous disant ça, je veux vous poser une question très, très simple. Je n'ai pas eu accès tellement jusqu'à maintenant — et là, je parle, avant votre arrivée comme ministre — aux informations concernant votre ministère. Les informations: Où sont rendus nos dossiers? Est-ce qu'il y a des fonds qu'on a droit, qu'on ne se sert pas, où on n'atteint pas... Et je viens juste, juste de prendre connaissance du Programme de soutien aux projets économiques qui était réservé pour Charlevoix et je viens juste d'apprendre qu'on a 150 000 $ qui a été périmé, que, si j'avais su, j'aurais pu, au moins par rapport aux trois CLD, forcer la note ou vérifier au fur et à mesure comment ça se passe. J'apprends aussi, je viens juste d'apprendre aussi certains montants d'argent qui ont été accordés à des commettants et où je n'étais pas au courant. Il y en a deux que j'étais au courant.

Alors, ma question, elle est très simple: Comment on peut travailler, M. le ministre, de façon très efficace pour le bien des gens que, moi, je dessers, c'est-à-dire les gens du comté de Charlevoix? Puis, quand je parle d'efficacité, c'est dans le respect évidemment des règles, là, de fonctionnement. Est-ce que, exemple, est-ce que c'est toujours par votre personnel sur le plan politique? Est-ce que c'est à partir du bureau du sous-ministre? Est-ce qu'on peut avoir, dans chaque comté... Puis ça, ça ne s'applique pas juste à Charlevoix, là. Mais y a-tu moyen de savoir quels sont les programmes que vous avez comme ministre responsable de la région de Québec et où chaque député, peu importent les partis politiques, peut encourager les intervenants de son comté?

Et je pars des ententes spécifiques qu'il y a, je pars des programmes qui sont, dans certains comtés, spécifiques. Je pense à l'entente sur le tourisme dans Charlevoix, je pense à l'entente sur l'agriculture qui est en train de se négocier dans la région de Québec, je pense à l'entente PSPE que je viens d'apprendre qui n'aura plus sa place et qui favorisait les MRC en difficulté, je pense à votre discrétionnaire, non pas de ministre des Transports mais de ministre de la région de Québec. Quand je regarde, je prends connaissance de la liste des discrétionnaires qui ont été accordés cette année et l'an dernier... L'an dernier, je l'ai pris par hasard, là, sinon je... on n'a aucun accès. Qu'est-ce qu'on doit faire, chaque député, pour aider au maximum possible nos intervenants dans chacun de nos comtés, sans égard à la couleur politique?

Le Président (M. Ouimet): Merci, M. le député. Alors, M. le ministre.

M. Després: M. le Président, je voudrais d'abord rassurer le député de Charlevoix, qui lui-même a été ministre responsable de la Capitale. M. le député de Charlevoix, je peux vous dire — je ne l'ai pas avec moi, mais je vais me garder ça pour la prochaine fois — qu'il n'y a pas besoin d'être inquiet. Le comté de Charlevoix a été bien servi sous l'ancien gouvernement, j'ai vu que le député y avait vu personnellement. Mais, ceci étant dit...

M. Bertrand: ...pour qu'il ne le soit plus, non plus.

M. Després: ...il n'y a rien de mal là-dedans. Mais de lui dire d'ailleurs que les deux comtés, hein, les deux comtés qui ont le plus d'argent qui vient du Fonds de développement touristique sont le comté de Taschereau et le comté de Charlevoix, premièrement. C'est important de le préciser parce que je ne voudrais pas qu'on ait l'impression ici qu'on ne fait rien pour ces comtés, M. le Président.

M. Bertrand: ...la question, je n'ai même pas fait d'insinuation. Je me permets de le dire à M. le ministre, je n'ai même pas fait d'insinuation. Je n'ai rien en arrière de la tête. Je veux simplement savoir quelle est la meilleure méthode de fonctionnement pour que nos intervenants... Parce que, si vous voulez parler là-dessus, je vais être obligé de répliquer qu'on a des MRC qui sont plus pauvres que les autres puis qui ont plus de besoins que d'autres. Ce n'est pas là-dessus je veux discuter. Je veux savoir simplement, pour chacun des comtés, chacun des députés, quelle est la meilleure façon de procéder pour aider le plus possible à nos intervenants.

M. Després: Bien, la meilleure façon...

Le Président (M. Ouimet): ...

M. Després: La meilleure façon, M. le Président... Le député est déjà député depuis déjà quelques mandats...

Mme Perreault: ...question de règlement.

Le Président (M. Ouimet): J'ai une question de règlement. Mme la députée de Chauveau.

Mme Perreault: Moi, j'avais l'impression que c'est M. le ministre qui avait la parole. Et jusqu'à maintenant on n'a pas eu d'échange direct, question et en alternance. Alors, j'aimerais peut-être que le ministre puisse terminer la réponse qu'il donne à notre collègue le député de Charlevoix à sa question.

Le Président (M. Ouimet): Vous avez tout à fait raison, le ministre a cédé... Au moment où le député de Charlevoix se sentait interpellé, il a pris la parole, mais je la redonne au ministre. Alors, M. le ministre.

M. Després: Bien, un peu dans ce cadre-là, de rassurer... Au fond, ce que je suis en train de faire, c'est de rassurer le député de Charlevoix pour lui dire... D'ailleurs, il m'a demandé lui-même une rencontre. Je suis allé moi-même dans son bureau, au deuxième étage — qui m'a rappelé, je dirais, certains souvenirs, pas de trop mauvais souvenirs, mais on essaie de ne pas s'en rappeler trop, trop. Mais de lui dire que je suis allé moi-même dans son bureau, il m'a présenté un certain nombre de projets. Je sais qu'il a été en contact, à ma connaissance, au moins... il y a eu au moins deux rencontres avec les gens de son bureau et les gens dans mon bureau, au cabinet, ce qui démontre, je pense, la disponibilité. Je sais qu'il connaît très bien, pour avoir été lui-même ministre, le fonctionnement des gens du Bureau de la Capitale. Les gens autant de la MRC que les gens qui présentent des projets ont accès aux employés du Bureau de la Capitale. Donc, il connaît bien M. Lambert, qui est le même sous-ministre qui était là à l'époque, qui évalue les projets de l'ensemble des dossiers de la Capitale.

Je pense que jusqu'à date, M. le Président, je ne sais pas, autant le fonctionnement... Écoutez, lorsque le ministre... j'ai toujours été accessible lorsque le député m'a demandé d'être à l'écoute, de me présenter des projets. Je lui ai même expliqué dans son bureau un certain nombre de projets qu'il m'avait présentés. J'ai dit: Ça, c'est des dossiers sectoriels, vous devriez passer par le député du ministre sectoriel. Dans les dossiers qui relèvent effectivement du Bureau de la Capitale-Nationale, je vais y voir, les dossiers qui relèvent du ministère des Transports, je vais y voir. Donc, je pense qu'on a convenu d'une certaine forme de collaboration, si je peux m'exprimer ainsi, pour le suivi des dossiers du comté de Charlevoix. Je me suis rendu disponible, mon personnel aussi, comme je le fais pour tous les députés de la région de Québec lorsqu'ils ont des questions.

De lui dire... Parce qu'il a passé une remarque aussi que les gens étaient inquiets, parce qu'ils ont vu les montants qui étaient investis dans le cadre du 400e, à savoir s'ils vont être pénalisés. Je veux le rassurer là-dessus. Bien au contraire, quand on regarde ce qui a été investi dans la région de Québec, je pense qu'on est... que ce soient les 365 millions — auxquels je ne ferai pas réallusion — qu'on a annoncés depuis le début de l'année, M. le Président, dans le cadre des programmes, nous n'avons pas été pénalisés. La Commission de la capitale a 70 millions de plus à gérer dans le cadre des trois prochaines années, son plus gros projet de l'histoire. Dans le cadre du Bureau de la Capitale, le Fonds de développement économique comme tel a le même montant d'argent que l'année dernière. Il s'agit maintenant de savoir dans quoi elle va investir. J'ai parlé de développement touristique, j'ai parlé de développement économique. Tous les comtés peuvent faire appel à ce fonds-là, M. le Président. Donc, je veux rassurer le député, autant les projets qui viennent de la région de Charlevoix...

● *(16 heures)* ●

On a fait allusion au Mont-Sainte-Anne, le développement touristique. J'ai dit que nous étions dans l'attente de voir éventuellement le projet. Je n'en ai pas au moment où on se parle, mais je sais que ça viendra. On a parlé du dossier du Massif, j'ai rencontré des gens, il peut s'informer. M. Gauthier que j'ai rencontré, je lui ai dit qu'on serait disponibles à discuter avec nos

collègues pour bien faire connaître leur projet au moment opportun naturellement qu'il voudra le rendre public, M. le Président. Donc, ce sont tous des projets, je pense, qui sont pour le bien de la région. Je voudrais assurer le député en lui disant qu'entre autres il y a un autre dossier qui est la rénovation du bureau d'information touristique...

Une voix: ...

M. Després: Non, mais on parle toujours de la région de Charlevoix. La députée n'est pas intéressée de savoir que le Fonds de développement économique vient d'investir 100 000 $? C'est récent, hein. Ça n'a pas fait partie des annonces, là, mais je pense que le député de Charlevoix va être intéressé de savoir qu'on vient d'investir...

M. Bertrand: ...votre lettre, M. le ministre.

M. Després: Pardon?

M. Bertrand: Vous avez été suffisamment gentil de m'envoyer une copie de votre lettre.

M. Després: Je vais vous dire, je vais essayer de ne pas oublier. Je peux vous dire que, contrairement à lorsque j'étais dans l'opposition, j'ai rarement eu d'invitation et je me suis toujours dit que, lorsqu'on est élu démocratiquement, il est tout à fait normal que les députés soient avisés. Donc, je me ferai une règle, M. le député de Charlevoix, à ce que vous soyez avisé. Si jamais ça ne l'a pas été, vous me le faites savoir. Ce n'est pas dans mes habitudes, contrairement à ce que j'ai moi-même déjà subi. Merci beaucoup.

Le Président (M. Ouimet): Merci, M. le ministre. Alors, Mme la députée de Taschereau.

Mme Maltais: Merci, M. le Président.

Le Président (M. Ouimet): Il reste à peu près 10 à 11 minutes. Je sais que la députée de...

Mme Maltais: 10 à 11 minutes. Il y a une convention que le député de l'ADQ prendra un cinq minutes. Donc, si on veut le lui garder, si le ministre veut faire des... Bien, M. le député de l'ADQ, ce sera au ministre de décider. Ma question ne sera pas très longue, alors ça dépendra s'il décide de parler encore tout le reste du temps ou s'il veut vous accorder un peu de temps pour votre question, ce sera à lui de décider.

Avenir de l'Aquarium et du Jardin zoologique du Québec

Zoo et Aquarium. Ça fait deux rapports qui ont été produits dans ce dossier. Il y a un autre rapport qui a coûté 30 750 $, là, si on prend les frais, deuxième rapport qui est allé à... deuxième rapport qui donne les mêmes conclusions, M. le ministre. Je comprends que vous êtes nouveau dans le dossier, là, mais ça fait deux rapports qui disent les mêmes conclusions. Et la conclusion, c'est qu'il faut que le ministre décide, ce n'est pas compliqué. La conclusion, c'est que c'est un dossier très clair, tout le monde dans la région dit que ça a de l'allure, tout le monde dit que c'est un équipement important, qu'il faut le soutenir, que peut-être tout... il a peut-être été victime de la crise du SRAS, l'autre été, là maintenant il faudrait investir dedans. Or, tous les propos que j'ai sont à l'effet que le ministre dit: Je vais décider en juin puis d'ici là je n'investis plus. Il y a même une coupure de 3 millions de dollars.

Le directeur de la Société des Parcs des sciences et de la nature, M. Bédard, déclarait récemment que, le 1er septembre, bien, ce serait fini, il n'y a plus d'argent pour fonctionner. Je voudrais savoir qu'est-ce qui va arriver avec ça. Est-ce que le ministre va annoncer la fermeture ou s'il a quelque chose sur la table, si on a quelque chose à se mettre sous le dent?

Le Président (M. Ouimet): M. le ministre.

M. Després: Merci beaucoup, M. le Président. Je vais être très, très court pour permettre au député de Vanier... J'ai dit que... Vous avez raison, tous les intervenants voudraient bien qu'ils restent ouverts. Le seul problème, c'est qu'après avoir investi 67 millions de dollars on en perd presque le double de ce qu'on perdait avant d'avoir investi les 60 millions que l'ancien gouvernement a décidés. En plus de ça, ils ont laissé 18 millions de dollars sur la table, ce qui n'a pas permis de compléter les investissements dans la région de Québec, 18 millions de dollars parce qu'ils avaient peur de voir flotter le drapeau canadien à la porte du Zoo. C'est ça, la réalité, M. le Président. Pour terminer...

Mme Maltais: ...

M. Després: Non, non, écoutez, j'ai mon droit de parole, M. le Président, je...

Le Président (M. Ouimet): Oui, oui, juste un instant.

M. Després: 18 millions de dollars laissés sur la table.

Le Président (M. Ouimet): M. le ministre, un instant.

Mme Maltais: ...

Le Président (M. Ouimet): Un instant, là!

Mme Maltais: ...

Le Président (M. Ouimet): Mme la députée de Taschereau.

Mme Maltais: ...

Le Président (M. Ouimet): Écoutez, juste un instant. Le ministre a la parole, il donne sa réponse. Je sais que ça peut interpeller les collègues autour de la table. Vous aurez un autre droit de parole pour par la suite répliquer. Mais pour l'instant c'est le ministre qui a la parole.

M. Després: M. le Président, j'ai dit que, oui, effectivement, ils ont laissé 18 millions de dollars sur la table. Ceci étant dit, j'ai dit à tous les partenaires... Je vais vous dire, les mains ne se lèvent pas très, très souvent. Tout le monde veut que ces équipements restent là, ouverts, tout le monde dans la région de Québec est favorable effectivement à ce que ça reste ouvert. C'est de trouver une solution viable à long terme. Parce que ce n'est pas vrai que c'est la responsabilité du gouvernement strictement dans ces équipements-là, M. le Président.

Donc, je travaille avec mes collègues, le ministre responsable de la société des sciences naturelles, qui est le ministre des Ressources naturelles, j'ai parlé à plusieurs occasions avec le maire de Québec, je lui ai dit que je reviendrais bientôt, au maire de Québec, là-dedans. On essaie de trouver une façon, M. le Président, de permettre à ces équipements de pouvoir continuer mais avec un partage de responsabilités qui peut venir effectivement des gens qui ont de l'intérêt dans ce projet-là au niveau du développement récréotouristique dans le secteur du dossier du Zoo et l'Aquarium. La ville a effectivement un intérêt dans le maintien de ces équipements-là, M. le Président, comme moi, comme tous les députés. Mais je ne vous cacherai pas que tous les scénarios sont sur la table, parce que le gouvernement du Québec ne sera pas le seul payeur dans ce dossier-là. Merci. Ça va permettre au député de Vanier, s'il a une question...

Le Président (M. Ouimet): Merci, M. le ministre. Alors, Mme la députée de Taschereau, ça va?

Mme Maltais: Vous m'avez dit que je pourrais revenir simplement sur un commentaire.

Le Président (M. Ouimet): Brièvement. Il reste combien de temps au droit de parole?

Une voix: ...

Le Président (M. Ouimet): 7 min 40 s.

Mme Maltais: 7 min 40 s.

Le Président (M. Ouimet): Alors, il vous reste 2 min 40 s pour sauvegarder le cinq minutes de notre collègue.

Mme Maltais: Je n'aurai qu'une réaction, c'est que l'argent qu'on a pris... qu'on a laissé au Canada... Et, quand je vois flotter certains drapeaux à la commission Gomery, je me dis que peut-être on a eu raison. Je dis que ce 15 millions que nous avons mis de côté, nous l'avons casqué et que jamais le Zoo n'a souffert de ce que nous avons fait. Voilà.

Le Président (M. Ouimet): Bien. Alors, il reste un peu de temps, M. le ministre, là. Moi, je ne veux pas engager de débat, là, mais je ne sais pas si vous brûlez d'impatience de réagir. Ou sinon je vais céder la parole au député de Vanier. M. le député. Allez-y, M. le député.

Présence des institutions de l'État dans la capitale nationale

M. Légaré: Parfait. O.K. Merci, M. le Président. Alors, à mon tour, j'aimerais aborder le sujet de l'importance du statut de la capitale nationale, de Québec pour l'actuel gouvernement. La Commission de la capitale nationale a publié il y a quelques semaines son plus récent profil de localisation de l'effectif des dirigeants, des ministères, des sièges sociaux puis des organismes gouvernementaux. Dans ce rapport, on apprenait évidemment que l'effectif des ministères et des organismes a diminué de 680 personnes entre 1992 et 2004 à Québec; pendant ce temps, il a augmenté de près de 1 000 personnes à Montréal.

Il ressort de ce rapport que Québec ne perd pas nécessairement les hauts fonctionnaires et les sièges d'organismes et de ministères, mais qu'évidemment ces effectifs glissent lentement mais sûrement à l'autre bout de l'autoroute 40 ou de l'autoroute 20, peu importe. On voit ici qu'il y a une tendance qui s'est installée. Il est aussi important de dire que, dans certains cas, les sièges sociaux des organismes, c'est quasiment plus symbolique qu'autre chose. Un bon exemple, c'est évidemment la Caisse de dépôt et placement, dont on dit que le siège social est à Québec mais qui compte sept employés dans la capitale nationale contre plus évidemment de 400 à Montréal.

Si on continue d'examiner les chiffres, on voit que la Commission de la capitale nationale a noté que l'augmentation des effectifs avait été plus importante à Montréal qu'à Québec, depuis deux ans. À Montréal, l'augmentation a été de 9,8 % et, à Québec, 6,9 %. Depuis 1992, la tendance est la même, Montréal a enregistré une hausse de 2,9 % de ses effectifs et, à Québec, une baisse de 1,7 %, une autre tendance ici qui s'installe.

En novembre évidemment dernier, on apprenait que la réorganisation administrative du ministère du Revenu, dossier important, avait donné naissance à deux grandes directions générales distinctes et que l'une d'elles est à Montréal. Selon ce que les médias ont rapporté, il semble que la sous-ministre adjointe et patronne de la Direction générale des entreprises veuille amener 150 emplois de haut niveau dans la métropole, au détriment évidemment de la capitale nationale. Ma collègue de Taschereau en avait fait une question à la période de questions, et je dois dire que la réponse qu'elle avait reçue n'avait pas été très rassurante.

J'aimerais bien savoir ce que le ministre... J'aimerais qu'il puisse nous parler un peu de tout ça. Jusqu'à maintenant il a tout simplement adopté une attitude, je dirais, joviale, en nous disant que ce n'était pas si pire que ça. Mais je veux savoir, là, sans nous dire... Parce que, là, j'ai dénoté des tendances qu'on voyait, alors je veux entendre le ministre là-dessus.

Et, en terminant, juste rassurer la députée de Chauveau tantôt qui avait l'air à s'inquiéter sur mon emploi du temps. Vous parliez de la promenade des Deux-Rivières puis vous disiez que c'était évidemment le temps de commencer à travailler. Alors, il y a eu évidemment des rencontres qui ont été faites dès l'annonce, avec la ville de Québec et le président de l'arrondissement. Alors, Mme la députée, ne vous en

faites pas, mon horaire du temps est très bien chargé et le dossier avance très bien. Alors, ne vous en faites pas, je vous rassure que le dossier va très bien là-dessus.

Alors, j'aimerais maintenant entendre M. le ministre évidemment sur les tendances que j'ai notées tantôt sur les emplois qui glissent évidemment de Québec à Montréal malheureusement par l'autoroute 20. Alors, merci, M. le Président.

Le Président (M. Ouimet): Merci à vous. M. le ministre.

M. Després: On fait toujours... Bien, je vais vous dire, je vais être très, très bref pour lui rassurer que les députés de la région de Québec ont effectivement intérêt à s'assurer qu'effectivement la capitale nationale... que les institutions du gouvernement soient à Québec, que ce soit par ses sièges sociaux, que ce soit par le personnel, que ce soit par le nombre de sous-ministres qui y travaillent. Naturellement, il y a un certain nombre de gens... Il faut comprendre que le gouvernement du Québec dessert des gens dans les régions, en dessert dans la grande région de Montréal aussi, qui est tout de même la moitié de la population du Québec qui se retrouve là. Mais, si on regarde...

Et je permettrai au président de la Commission de la capitale de vous donner les grands traits. Vous avez donné quelques chiffres. Mais pour vous dire que, quant à moi, sensiblement il n'y a pas eu de déplacements majeurs, nous sommes sensiblement dans les mêmes données depuis le dernier rapport qui a été déposé, que ce soit pour Montréal, que ce soit pour Québec ou que ce soit pour les régions. Le solde net, M. le Président, en somme, est très, très similaire. Qu'il arrive quelques fluctuations...

● *(16 h 10)* ●

Si vous me disiez: Il y a une tendance, on est en train de déménager... Écoutez, je ne l'ai pas vu, honnêtement, là. S'il y en a, vous nous le dites. Mais je vous dirais que somme toute la tendance fait que, dans le rapport qui a été déposé par la commission... Je permettrai... On m'accuse souvent d'être partisan, je permettrai au président de la commission d'émettre lui-même... qui a la responsabilité, qui est un organisme qui a cette responsabilité-là, peut-être de commenter, M. le Président.

Le Président (M. Ouimet): Alors, avec la permission des membres de la commission, M. Boulanger.

M. Boulanger (Pierre): Merci, M. le Président. Alors, très rapidement, pour permettre peut-être d'autres dernières questions. Ce qu'on a constaté dans notre rapport, c'est que l'effectif total des employés gouvernementaux, incluant les sociétés d'État, a crû d'à peu près 5 500 individus entre mars 2002 et mars 2004, pour atteindre 117 577 personnes. En termes de répartition territoriale, la ville de Québec comme telle a connu une hausse de 2 513 employés et la ville de Montréal, 3 149, de façon très précise, et les autres régions ont enregistré une baisse de 154 employés.

Au niveau du personnel d'encadrement, qui est peut-être plus important parce que c'est vraiment là que les décisions se prennent, il y a 7 598 personnes, en 2004, qui faisaient partie de cette catégorie-là. Il y a eu une augmentation de 510 personnes, dont 213 à Québec, 261 à Montréal et 36 dans les autres régions.

Au niveau des sous-ministres, encore là il y a un total de 209 sous-ministres qui ont été répertoriés, il y en a 84 % qui sont à Québec, 10,5 % à Montréal et 4,8 % ailleurs en région.

Et enfin, peut-être le dernier chiffre que je souhaiterais mentionner en termes de nombre total de sièges sociaux d'organismes gouvernementaux, on est passé de 159 à 158 entre 2002 et 2004. Alors, il n'y a pas de modification significative au niveau des quartiers généraux, disons, de ces organismes-là. Alors, je m'arrêterai là, pour le moment.

Le Président (M. Ouimet): Bien. Merci, M. Boulanger. M. le député de Vanier, il vous reste 1 min 30 s.

M. Légaré: Merci, M. le Président. Évidemment, les chiffres qu'on donnait tantôt, c'était dans le rapport qui était donné sur le profil de localisation. Alors, je ne sais pas si... Est-ce que vous dites que ces chiffres-là ne sont pas corrects ou... C'est parce que, moi, je vois, là... Les chiffres que j'ai là, on les a pris dans le rapport. Alors, évidemment, là, on voit une tendance très claire, là. Ça fait même plusieurs mois. La députée de... ma collègue en a parlé régulièrement. Je veux dire, moi, je veux savoir, là, les... Peut-être revenir évidemment au ministre, là, là-dessus. Il semblait parler que ce n'était pas très grave, et puis que c'était négligeable, et puis... Moi, je m'excuse, mais, même si on parle...

Le Président (M. Ouimet): En 15 secondes ou moins, M. le ministre, parce que le temps file.

M. Légaré: Même si on parle que c'est moitié-moitié, ou des choses comme ça, on parle de la capitale nationale, là, c'est...

Le Président (M. Ouimet): En 10 secondes, M. le ministre.

M. Després: Pour un député qui fait partie d'une formation politique qui veut couper le quart de la fonction publique, M. le Président, je trouve qu'on protège très bien la région de Québec. Merci beaucoup.

Le Président (M. Ouimet): Merci. Alors, je retourne maintenant du côté ministériel. Mme la députée de Chauveau.

Mme Perreault: Merci beaucoup, M. le Président. Vous me permettrez à mon tour d'interpeller mon collègue le député de Vanier en lui disant que je n'ai jamais remis en question son emploi du temps. Bien au contraire, je suis convaincue qu'il travaille très fort. Je remettais plutôt en question son implication tangible dans ce dossier-là. Et évidemment vous me permettrez, M. le Président, d'attendre l'implication de la ville de Québec dans le dossier pour être rassurée sur la faisabilité du dossier, parce qu'honnêtement la promenade des Deux-Rivières, ce sera la décision de la ville de Québec

ultimement de décider d'aller de l'avant avec ce projet-là. Évidemment, on peut lui vanter des mérites, etc., mais cette décision-là ne nous revient pas.

Je veux revenir sur quelques propos qui ont été tenus tout à l'heure. Le député de Charlevoix nous a parlé tout à l'heure — et juste... je fais un commentaire — il a dit: Si j'avais su, j'aurais pu parler au CLD concernant les crédits qui étaient périmés, qui ont été périmés faute de projets. Et évidemment c'est possible, ça. Je veux dire, un projet... À un moment donné, les promoteurs décident d'amener de l'avant des projets, et évidemment ça vient du milieu et non pas du gouvernement. Le gouvernement ne met pas en place des projets. Il cautionne des projets, je veux dire, dans le sens qu'il va appuyer des projets.

Et je veux juste faire le commentaire suivant. J'imagine que le député de Charlevoix a la possibilité de siéger au CLD, au même titre que l'ensemble des députés, et de participer aux rencontres, donc de suivre de très près l'évolution de ces fonds-là. Donc, j'ai un petit peu du mal à suivre ce commentaire-là. Je voulais juste le passer. Parce que je l'invite à assister ou d'envoyer des employés de son bureau assister aux rencontres du CLD. J'ai même vu des collègues assister au CLD puis vanter les mérites de projets, puis c'est tout à fait correct de le faire. Et je l'invite à le faire.

Je veux aussi revenir sur les commentaires de la députée de Taschereau concernant les musées dans la région de Québec. Et je ne veux pas relever le commentaire qu'elle a fait quant à la qualité ou la grandeur des expositions qui sont faites dans les musées de la région de Québec, mais je l'invite, demain, à l'annonce de l'exposition Claudel et Rodin, à laquelle le premier ministre du Québec va assister et qui est une exposition, à mon point de vue, une grande exposition et une exposition de valeur. Et, je ne sais pas, j'imagine que son commentaire quant à la grandeur des expositions, je veux dire, ne remettait pas en cause les expositions qui ont lieu dans nos musées, parce qu'au contraire, moi, je suis allée aussi à l'annonce de l'exposition permanente de Lemieux à laquelle assistait également le premier ministre du Québec. Donc, c'est dire l'importance que le premier ministre accorde aux musées dans la région de Québec mais à l'ensemble des musées du Québec.

Crédits accordés aux institutions culturelles

Tout ça pour poser une question au ministre concernant les crédits qui ont été donnés aux musées. Moi, j'ai entendu dire qu'heureusement — et avec plaisir — le service de la dette des musées avait diminué et j'aimerais que le ministre nous confirme quels sont les budgets qui ont été accordés aux musées de la région, notamment au Musée des beaux-arts et au Musée de la civilisation.

Le Président (M. Ouimet): M. le ministre.

M. Després: Il reste combien de temps, M. le Président?

Le Président (M. Ouimet): On va se rendre jusqu'à 16 h 22, donc il reste tout près de sept minutes.

M. Després: O.K.

Le Président (M. Ouimet): Six minutes.

M. Després: Merci beaucoup, M. le Président. Je pense que c'est une excellente question de la part de la députée de Chauveau, parce que je me rappelle très bien de l'avoir entendue dès le début de l'intervention de la députée de Taschereau, où ça semblait épouvantable, les coupures que nous avions annoncées.

Il faut être conscient que, dans les montants qui ont été annoncés pour le Musée de la civilisation, qui est de 1,4 %, en réalité, la vraie, si on peut exprimer, diminution pour le Musée de la civilisation, qui a un budget 21 247 500 $, c'est 160 000 $ parce que dans les faits... Vous pouvez regarder au livre des crédits, c'était 20 947 900 $ en 2004-2005, c'est 21 247 500 $ cette année, ce qui fait un montant de 300 000 $ en moins. Mais, dans les faits, M. le Président, c'est dû à la diminution du coût d'emprunt, qui réduit la compression réelle. C'est-à-dire que, comme il y a moins d'intérêts à rembourser, M. le Président, ce qui diminue effectivement... De par le fait même, ce n'est pas une diminution dans les dépenses comme telle. Dans le cas du Musée des beaux-arts, M. le Président, une fois qu'on a fait la diminution du coût d'emprunt, la compression réelle est à 80 000 $ comme telle. Et, dans le cas du Grand Théâtre de Québec, une fois qu'on a effectivement fait la diminution du coût d'emprunt, la compression réelle est de 30 000 $.

Je n'ai pas l'impression, M. le Président, que les services à la population, les services qui sont offerts par ces grandes institutions culturelles à Québec vont être affectés d'aucune façon que ce soit. Qu'on demande à toute organisation, qu'elle soit ministère, qu'elle soit organisme, de vérifier, de voir si effectivement elles peuvent toujours faire mieux avec les sommes qu'on a de disponibles, M. le Président... Mais je pense que l'ordre, qui est d'environ de 2 %, qui a été demandé aux institutions culturelles ne met pas en danger, si vous voulez, les collections qui sont présentées et les services à la population, M. le Président.

Le Président (M. Ouimet): Merci, M. le ministre. Mme la députée de Chauveau.

Mme Perreault: Je veux simplement ajouter un commentaire. Je ne me souviens pas exactement de l'appellation officielle, mais ce qui est offert à la population qui veut s'abonner aux musées aussi, là, ce qu'on a annoncé dans le dernier budget, qui est un...

Une voix: ...

Mme Perreault: ...un incitatif fiscal — j'ai mon collègue le député de Montmorency qui est excellent dans ces choses-là — j'imagine que la collègue de Taschereau va s'associer à nous pour saluer cette initiative-là qui au fond va favoriser l'abonnement aux musées de la population du Québec. Et ça, c'est une excellente nouvelle. Alors, je voulais simplement le mentionner pour le bénéfice de ceux qui nous écoutent.

Le Président (M. Ouimet): Alors, merci, Mme la députée de Chauveau. Il reste à peine une ou deux minutes,

là, je ne sais pas si d'autres collègues veulent... Peut-être, M. le ministre.

● *(16 h 20)* ●

M. Després: Profiter de ce temps qui reste pour remercier... il y a une chose qui est sûre, c'est que, tous les députés de la région de Québec, qu'ils soient dans l'opposition ou qu'ils soient au gouvernement, ont à coeur l'intérêt de la région. Et de dire que je suis très fier, M. le Président, avec mes collègues de la région, des investissements qui ont été faits dans les dernières semaines, depuis le début de l'année.

Et de dire, M. le Président, que je comprends que la députée a des préoccupations, mais de lui dire que, quand c'est des dossiers qui concernent le gouvernement du Québec, même si ce sont des dossiers qui ont intérêt... — parce qu'elle m'a questionné beaucoup sur ces nids-de-poule — mais qui relèvent du monde municipal, le dossier des Plaines, et je suis entièrement en faveur qu'il faut que le gouvernement fédéral et la commission investissent, que le dossier de l'aéroport, qui est un dossier important aussi et sur lequel... Au fond, on parle beaucoup d'immobilisations, dans le dossier de l'aéroport, mais il ne faut pas oublier aussi l'augmentation des liaisons aériennes qui sont tout de même, pas en termes de grosseur de porteurs, mais, en termes de liaisons, tout de même en voie d'augmentation. Il y a une troisième ligne sur New York, Boston qui va réouvrir, Détroit qui s'est développé, et je pense que c'est ça qui est important. Mais, l'aéroport, il va falloir mettre aussi de la pression sur le gouvernement fédéral.

Et naturellement, M. le Président, de vous dire que je veux remercier tous les députés, tous les gens qui m'accompagnent ici, aujourd'hui, le sous-ministre, le président de la commission, le commissaire au 400e, mon personnel. Et j'espère, M. le Président, que nous aurons — je le sais — encore de nombreux débats, mais en sachant toujours que les députés de la région ont à coeur les dossiers qui concernent la région de la Capitale-Nationale.

Adoption des crédits

Le Président (M. Ouimet): Bien. Merci, M. le ministre. Alors, je vais maintenant mettre aux voix le programme 4. Est-ce que le programme 4, intitulé Promotion et développement de la Capitale-Nationale, est adopté?

Des voix: Adopté.

Mme Maltais: Sur division.

Documents déposés

Le Président (M. Ouimet): Adopté sur division. Avant d'ajourner nos travaux, je dépose les réponses aux demandes de renseignements particuliers et généraux des députés concernant les crédits qui relèvent du ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale. Alors, ces documents sont déposés.

Le temps alloué à l'étude des crédits pour ce programme étant écoulé, j'ajourne les travaux sine die. Merci.

(Fin de la séance à 16 h 21)